



HAL
open science

**Regards croisés sur la dynamique des idéologies linguistiques et des accents de la francophonie.
Approche expérimentale des standards actuels du français**

Aleksandra D. Savenkova

► **To cite this version:**

Aleksandra D. Savenkova. Regards croisés sur la dynamique des idéologies linguistiques et des accents de la francophonie. Approche expérimentale des standards actuels du français. Linguistique. 2020. dumas-03219929

HAL Id: dumas-03219929

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03219929>

Submitted on 6 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

UNIVERSITÉ PARIS III – SORBONNE NOUVELLE
Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées



MEMOIRE DE MASTER 2 RECHERCHE
Master 2 Sociolinguistique et approches sociales du langage

Présenté par Aleksandra D. SAVENKOVA

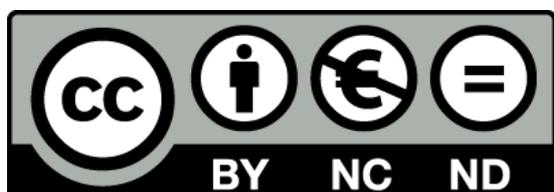
REGARDS CROISÉS SUR LA DYNAMIQUE DES IDÉOLOGIES
LINGUISTIQUES ET DES ACCENTS DE LA FRANCOPHONIE.
APPROCHE EXPÉRIMENTALE DES STANDARDS ACTUELS
DU FRANÇAIS

Sous la direction de Mme Maria CANDEA

Jury :

Corinne WEBER, Professeure, Université de la Sorbonne nouvelle, examinatrice
Maria CANDEA, Maîtresse de conférence habilitée, Université de la Sorbonne
Nouvelle, directrice

Soutenu le 8 juin 2020



ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

Je voudrais remercier toutes les participantes et tous les participants qui ont donné leur accord pour prendre part à mon expérience et pour avoir accepté d'être enregistré.e.s. Merci d'avoir trouvé le temps de participer et pour l'atmosphère bienveillante lors des expériences.

Table des matières

Introduction	5
Chapitre 1 Cadre théorique	10
1.1 <i>Histoire de la politique linguistique de France. Conditions favorables à la stigmatisation.</i>	10
1.2 <i>Les définitions-clés de la recherche</i>	13
1.2.1 <i>Accent régional</i>	13
1.2.2 <i>Français standard</i>	15
1.2.3 <i>Langue maternelle et locuteur natif</i>	17
1.3 <i>Recherches actuelles sur les accents régionaux et sur les idéologies linguistiques discriminantes. État de l'art.</i>	18
1.4 <i>Didactique de la variation diatopique du FLE. État de l'art.</i>	22
Chapitre 2 Méthodologie	26
2.1 <i>Protocole de l'enquête</i>	28
Partie 1 : <i>Jeu-devinette pour capter l'attention</i>	29
Partie 2 : <i>Jeu de rôle pour exprimer un choix préférentiel</i>	30
Partie 3 : <i>Jeu-devinette sur la variété des accents de la francophonie</i>	31
Partie 3bis : <i>Méthode expérimentale sur l'intelligibilité</i>	33
Partie 4 : <i>Entretien guidé</i>	34
2.2 <i>Participants et participantes</i>	35
2.3 <i>Les entretiens</i>	39
Chapitre 3. Analyse des résultats	41
3.1 <i>Partie 1 du Protocole d'enquête</i>	41
3.1.1 <i>Professeur 1 : réponses obtenues</i>	41
3.1.2 <i>Professeur 2 : réponses obtenues</i>	43
3.1.3 <i>Professeur 3 : réponses obtenues</i>	45
3.1.4 <i>Bilan</i>	46
3.2 <i>Partie 2 du Protocole d'enquête</i>	48
3.2.1 <i>Il faut voter !</i>	48
3.2.2 <i>Est-ce qu'ils blagent ?</i>	53
3.2.3 <i>Vous voyagez en voiture ?</i>	57
3.2.4 <i>Bilan</i>	67
3.3 <i>Partie 3 du Protocole d'enquête</i>	70
3.3.1 <i>Analyse statistique</i>	70
3.3.2 <i>Bilan</i>	72
3.4 <i>Partie 4 du Protocole d'enquête</i>	73
3.4.1 <i>Autour de l'« accent »</i>	74
3.4.2 <i>Marqueur discursif pour moi dans le discours des participants</i>	98
3.4.3 <i>Bilan</i>	112
Conclusions et perspectives	113
<i>Bilan de l'étude</i>	113
<i>Perspectives</i>	115
Bibliographie	117
<i>Sitographie</i> :	121
Annexes	123
<i>Annexe 1. Protocole de la recherche (version enquêteur) et la fiche de la prise de notes (2 pages)</i>	123
<i>Annexe 2. Questionnaire pour les participants de l'enquête (5 pages)</i>	125
<i>Annexe 3. Consentement de participation à signer pour les participants (1 page)</i>	130
<i>Annexe 4. Corpus. Transcription de la Partie 4 du protocole (56 pages)</i>	131

Sommaire des tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif des stimuli du protocole.....	28
Tableau 2 : Récapitulatif des informations sur le profil des participants de l'étude.....	36
Tableau 3 : Récapitulatif des réponses des participants lors de la partie 1 du protocole.....	47
Tableau 4 : Codage des réponses (partie 2 du protocole).....	48
Tableau 5 : Récapitulatif des préférences des participants (partie 2 du protocole).....	67
Tableau 6 : Répartition des idéologies selon la L1.....	68
Tableau 7 : Récapitulatif des réponses des participants au questionnaire Eval&GO et le p-value du test de Wilcoxon.....	71
Tableau 8 : Informations supplémentaires sur 3 stimuli.....	71
Tableau 9 : Tendances dans les choix des participants en Partie 2 du protocole.....	98
Tableau 10 : Les choix préférés des participants pour l'exercice 2.....	113
Tableau 11 : Distribution finale des idéologies parmi les participants.....	114

Sommaire des figures

Figure 1 : Jeu de cartes.....	31
Figure 2 : Première question du questionnaire en ligne Eval&GO.....	33
Figure 3 : Stimulus préféré pour la phrase « Il faut voter ! ».....	48
Figure 4 : Stimulus préféré pour la phrase « Est-ce qu'ils blaguent ? ».....	53
Figure 5 : Stimulus préféré pour la phrase « Vous voyagez en voiture ? ».....	57

Introduction

Le langage est une caractéristique fondamentale voire primordiale de l'humanité. C'est cette capacité à communiquer qui nous a permis en partie de construire nos sociétés, et par conséquent les langues sont aujourd'hui un facteur qui nous réunit et qui nous distingue les uns des autres. Quand les gens parlent la même langue, cela sous-entend qu'ils appartiennent au même groupe social et à la même communauté linguistique. Étant donné que la notion de communauté linguistique peut différer selon les approches, dans notre travail nous l'utilisons telle qu'elle est définie par Hymes (cité par Kachru, 1994 : 4176), c'est-à-dire comme « 'entité plutôt sociale que linguistique' qui partage 'les connaissances communes de conduite et d'interprétation du langage' » (traduit par nous de l'anglais). Nous considérons aussi que cette communauté partage la même langue. Nous savons également que la langue n'est pas une unité homogène (Gadet, 1992), elle peut différer selon la situation de communication, l'origine géographique des personnes qui l'emploient, leur classe sociale, elle peut changer dans le temps et elle diffère bien sûr à l'oral et à l'écrit (Gadet, 2004). C'est la variation géographique, autrement dit diatopique, de la langue orale qui nous intéresse dans cette recherche. De plus, ces derniers temps, le sujet des accents régionaux de France devient de plus en plus populaire dans la vie quotidienne, dans les médias, par exemple dans la presse (« Bientôt une loi pour protéger les accents régionaux? »¹ publié le 26 janvier 2020 à « Le Figaro » ou « L'accent méridional a-t-il dit son dernier mot ? »² publié le 19 janvier 2020 à « La Provence » etc.) et dans les revues scientifiques, notamment dans un numéro de la revue de sociolinguistique en ligne, Glottopol (N°31, janvier 2019), dédié aux accents du français, à leurs discriminations et aux idéologies qui y sont rattachées.

Pour attester de la discrimination des accents en France, il n'est nul besoin, dans un premier temps, de se pencher sur la littérature scientifique. Malheureusement, la vie quotidienne en est truffée et les caricatures sur les accents sont plutôt fréquentes. Pour ce qui est des accents dits « étrangers » par exemple, certains « humoristes » tristement connus s'en sont fait une spécialité, même si l'exemple le plus parlant de Michel Leeb³ n'est pas vraiment récent. Ainsi, ces différents accents, dits « étrangers » qui ne correspondent généralement à aucun groupe social précis, mais plutôt à un territoire vaste, vont être repris, imités et attribués à des personnes dont la façon de parler ne contient pourtant aucune des caractéristiques de ce soi-disant accent. Par exemple, en 2019 en France lors d'une émission grand public⁴, un présentateur a prononcé la phrase « c'est pas terminé » en forçant un trait sur le « r » simplement parce que la jeune femme française qui venait de finir la chanson était noire.

Les caricatures de la sorte ne sont généralement pas réservées aux personnes étrangères ou d'origine étrangère. Nous trouvons des cas similaires de moqueries ou d'exagération, d'accent appartenant à des régions de la France métropolitaine. En 2018, ce sujet a d'ailleurs fait beaucoup parler de lui, quand un député a imité l'accent d'une journaliste qui lui posait une

¹<https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/bientot-une-loi-pour-protoger-les-accents-regionaux-20200126> [Consulté le : 01.05.2020]

²<https://www.laprovence.com/article/papier/5851424/laccent-meridional-a-t-il-dit-son-dernier-mot.html> [Consulté le : 01.05.2020]

³ <https://www.youtube.com/watch?v=q0IhbTcY078> [Consulté le : 01.05.2020]

⁴ NRJ Music Awards 2019, diffusé le 9 novembre 2019 à 21h05, TF1

question, en rajoutant « je ne comprends pas ce que vous voulez dire » et « quelqu'un a-t-il une question formulée en français »⁵. Pour se défendre, il expliquera d'ailleurs qu'il pensait que la journaliste le moquait du fait qu'il soit député de Marseille, ne sachant pas⁶ qu'elle était de Marseille, elle aussi, alors que la journaliste en question est originaire de Toulouse.

Ainsi, de fortes idéologies concernent les accents, et les accents régionaux en France. Parfois, le français standard, ou la manière de parler standard est d'ailleurs défini par « l'absence d'accent », comme nous allons le voir dans la suite de notre étude. On trouve d'ailleurs sur Internet par exemple, mais aussi dans des institutions, des cours pour apprendre à « effacer son accent », dans le but par exemple d'accéder à des professions dans les mondes du journalisme ou du théâtre⁷.

Lorsque nous nous intéressons à la littérature sur le sujet, de nombreuses études dans le domaine de la sociolinguistique et notamment de la sociophonétique (Candea et Trimaille, 2015) ont été menées à ce jour. En ce qui concerne la discrimination, ce sont des travaux de Blanchet (2018), Boyer (2016), de Gasquet-Cyrus (2012), pour ne citer qu'eux, qui nous ont servi de point de départ et de références, et nous reviendrons en détail sur leurs travaux dans le Chapitre 1 (1.3).

Ce qui va nous intéresser dans ce travail, concerne la sauvegarde de la diversité de la langue française. Il est possible d'envisager que la politique d'uniformisation linguistique menée durant l'histoire de France ait effectivement réduit jusqu'à faire disparaître la diversité linguistique du pays. Plus encore, en suivant le vecteur de monolinguisme imposé par l'État, la situation en France risque de tendre vers la disparition définitive de la richesse patrimoniale du français, ses nuances régionales, et donc ses accents. La grande enquête PFC a montré que l'écart entre les variétés du français a tendance à se réduire avec le temps (Durand et *al.*, 2009) ; l'homogénéité des prononciations s'accroît graduellement et les différences sont perçues de manière assez grossière (Kuiper, 1999 ; Woehrling & Boula de Mareuil, 2006 ; Boughton, 2006). Cependant plus l'écart se réduit, plus les locuteurs se posent la question de l'avenir de la variation et nous pouvons observer une montée des revendications régionalistes, en parallèle avec ce qui se passe autour des langues régionales (Jaffe, 2008).

Dans l'optique d'affiner un peu plus le sujet de notre mémoire nous nous sommes intéressée aux recherches plus précises de perception notamment liée au statut socio-économique des locuteurs, et spécialement aux métiers normés. Nous pourrions ainsi citer la recherche de Castellotti & de Robillard (2003) où la question de perception était très précise « Est-ce qu'un professeur / un présentateur du journal TV de 20h peut parler de cette façon ? »

⁵ « VIDEO. Agacé par une question, Jean-Luc Mélenchon imite l'accent toulousain d'une journaliste ». *Franceinfo*, 17 oct. 2018. Disponible sur : https://www.francetvinfo.fr/politique/melenchon/video-agace-par-une-question-jean-luc-melenchon-imites-l-accent-toulousain-d-une-journaliste_2990879.html [Consulté le : 01.05.2020]

⁶ Version démentie par la journaliste qui, selon deux autres journalistes JM. Apathie et M. Feltin-Palas, était bien connue par le député depuis de longues années (avant-propos de l'ouvrage « J'ai un accent, et alors ? » 2020, Paris, Michel Lafon).

⁷ DESOMBRE, Vincent. (2016). Avec ou sans accent. Paris, France 3, (51 min). Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=qO1QNSOm07c> [Consulté le : 01.05.2020]

ou l'article de Candea (2014) où il s'agit de l'influence du métier sur la perception de la prononciation.

Ainsi, l'idée de mener une enquête de perception interdisciplinaire nous est venue. Lors de notre pré-enquête, nous avons testé sur des locuteurs natifs français leur jugement sur des stimuli issus d'un manuel de FLE, tels qu'ils sont utilisés dans l'enseignement pour les étrangers. Grâce à ce bref sondage il nous est apparu que les Français pouvaient montrer des réticences à l'égard de ces stimuli, notamment par leur côté artificiel. Nous nous sommes alors posée la question de la perception des apprenants du français, puisque ce sont eux qui sont directement concernés par cela. En nous appuyant sur les travaux suivants : Detey *et al.* (2010), Weber (2013) et Bertrand et Schaffner (2010), nous allons essayer de comparer les ressentis des Français natifs et des apprenants, et de déterminer s'ils reposent sur des idéologies, et si oui lesquelles, ou s'ils reposent sur une simple question d'intelligibilité en ce qui concerne le cas des apprenants.

Cette recherche se place dans le prolongement de la pré-enquête de Master 1 où nous nous intéressions aux questions des idéologies linguistiques, du français « standard » et de la discrimination des accents régionaux français, tout particulièrement dans le milieu de l'enseignement du FLE. Nous avons mené une enquête par questionnaire et entretien (sur la perception) pour analyser les attitudes envers les professeurs parlant avec un accent alsacien. Pour élargir notre propos, nous envisageons de mieux ancrer la question de recherche dans les deux domaines de la sociophonétique (idéologies, accents) et de la didactique du FLE (représentation du français oral au plan international), tout en approfondissant les possibilités offertes par les méthodes expérimentales. La question de la norme et du standard en français traverse ces deux domaines et elle est étroitement liée aux idéologies linguistiques des locuteurs, forgées en partie par l'école et modelées par les trajectoires sociales individuelles. Notre mémoire se propose d'approfondir la question des idéologies linguistiques sur la langue française abordée dans la recherche de Master 1. Il est important pour notre recherche de mieux comprendre comment les idéologies autour du français standard et de la norme façonnent, de manière dynamique la perception des variantes de prononciation par les locuteurs du français. D'un côté nous étudierons les personnes qui se sont socialisées dans leur enfance d'emblée en français (L1) et de l'autre côté celles qui ont appris le français plus tard, à l'école (L2). Ainsi nous posons la question de l'étude comparée des tendances observables dans les idéologies des francophones natifs et non natifs. Deux hypothèses seront étudiées :

La **première** part des idéologies du standard unique en français, longuement forgées par la tradition d'enseignement, qui rejoint le constat de la tendance à la diminution de l'hétérogénéité entre les standards locaux. Selon cette hypothèse, il y a une forte incitation à utiliser l'enseignement du FLE pour accompagner cette tendance vers un standard unique.

Hypothèse 1 : les francophones non natifs (français L2) vont favoriser la présence du français oral standard dans l'enseignement du FLE.

Hypothèse 1' : le rejet de divers accents régionaux de la francophonie n'est pas lié à la question d'intelligibilité mais aux idéologies véhiculées.

La **deuxième** hypothèse part de l'observation de la mobilité accrue des gens et de leurs besoins potentiels de plasticité des standards de prononciation à travers la francophonie. Cette hypothèse incite au contraire à préconiser une diversification de l'enseignement de différents standards, en lien avec une hausse des revendications régionalistes françaises et de la mise en valeur des particularités et des langues régionales (Jaffe, 2008).

Hypothèse 2 : Les francophones natifs (français L1) vont favoriser la diversité des accents dans le domaine de l'enseignement du FLE.

Si ces hypothèses se vérifient, cela permettrait d'approfondir l'analyse des tensions grandissantes en matière d'attentes normatives sur la prononciation du français entre les personnes ayant le français comme L1 et celles qui apprennent le français en L2 ou L3. Les premières sont confrontées à la perspective de disparition des spécificités régionales (Jaffe 2008), à l'augmentation de la mobilité mondiale et au besoin de s'adapter à des prononciations diverses ; les secondes redoutent qu'on leur enseigne une variété de langue non standard et donc dévalorisée.

Pour répondre à ces questions, nous avons tenté dans un premier temps de mieux utiliser les notions d'intelligibilité et de seuil de compréhension comme des facteurs à prendre en compte pour interroger plus indirectement les idéologies. Grâce à la pré-enquête déjà menée, nous nous rendons compte que les gens ont du mal à déclarer explicitement l'évaluation négative qu'ils peuvent porter sur certaines variantes de prononciation.

Dans cette recherche, nous souhaitons diversifier les méthodes d'enquête de manière à mieux contourner ou prendre en compte les blocages idéologiques : parler des métiers normés, notamment professeur de français et de français langue étrangère, trouver des moyens indirects de formuler les questions qui pourront mieux révéler les idéologies, utiliser des tests d'associations implicites, multiplier les tâches de perception pour pouvoir complexifier les données et essayer une approche par l'entretien compréhensif de Kaufmann (2016). En outre, nous envisageons d'élargir le groupe concerné des participants à la recherche.

À cet effet, nous nous sommes fixée les objectifs suivants :

1. étudier les conditions préalables de la variation du français en s'appuyant sur l'histoire de la politique linguistique en France ;
2. donner la définition des notions utilisées lors de la recherche ;
3. examiner l'état de l'art des recherches en dialectologie perceptive ;
4. examiner l'état de l'art des recherches concernant les accents dans le domaine de l'enseignement du FLE ;
5. rédiger un protocole de test perceptif ;
6. mener une enquête en utilisant le protocole élaboré ;
7. analyser les résultats ;
8. proposer des réflexions pour la recherche future.

L'accomplissement consécutif des objectifs fixés a déterminé la logique du présent mémoire, qui sera divisé en 6 parties : chapitre 1, dans lequel nous exposons les aspects théoriques de notre recherche : les conditions préalables de la stigmatisation dans le contexte historique de monolinguisme, les notions clés de l'étude et l'état de l'art des recherches sur la question étudiée ; chapitre 2, dans lequel nous présentons la méthodologie de la recherche, les participants et le déroulement des entretiens ; chapitre 3, dans lequel nous exposons l'analyse ponctuelle des résultats obtenus lors des entretiens ; ainsi que la conclusion, la bibliographie et les annexes qui contiennent le protocole utilisé et le corpus transcrit.

Chapitre 1 Cadre théorique

1.1 Histoire de la politique linguistique de France. Conditions favorables à la stigmatisation.

La langue française est issue du latin parlé en Gaule. Le territoire de la Gaule a été conquis et occupé par les Romains au II^e siècle avant J.-C. et le latin s'est vite répandu avec la construction de villes sur le territoire des parlers celtiques de Gaule (Lodge, 1997). Au cours des siècles, le pays s'est divisé en zones linguistiques et culturelles qui avaient développé des langues typologiquement distinctes. On distingue traditionnellement les zones suivantes : les langues d'oïl au nord, les langues d'oc au sud, le francoprovençal à l'est et d'autres langues telles que le breton, l'alsacien, le francique (mosellan), le flamand, le corse, le catalan et le basque à la périphérie de l'Hexagone (Pruvost, 2010). En 1539, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, signée par François I^{er}, instaure la langue française du roi comme langue de la nation et de l'État, utilisée obligatoirement dans les actes juridiques et administratifs. Au fur et à mesure des siècles, la langue de la chancellerie de l'Île-de-France s'exporte comme modèle sur le territoire et les dialectes régionaux sont progressivement assimilés et remplacés par des variétés de français. Aujourd'hui, les dialectes gallo-romans et les langues régionales sont en train de disparaître, mais nous pouvons observer leurs traces dans la langue française moderne, dans le lexique ou dans la prononciation du français qui diffère selon les régions.

Au cours des siècles, le contexte juridique a évolué suite à l'activité sociolinguistique des différents gouvernements français. L'histoire de la politique linguistique en France se base sur d'anciennes traditions : actes constitutifs, documents officiels, lois, résolutions, déclarations de toutes sortes contiennent des informations sur la question de la politique linguistique. Examinons certains d'entre eux.

L'une des premières lois réglant la situation linguistique en France fut l'ordonnance de Villers-Cotterêts⁸ du 10 août 1539, édictée sous le règne de François I^{er}. Elle comptait 192 articles, mais l'acte le plus important dans cette ordonnance fut la création de l'état civil et l'emploi de la langue française comme langue d'usage obligatoire pour les actes administratifs. Ce document fut interprété comme une récusation de la puissance et de l'autorité du latin au profit du « français », la langue du roi.

Au fil du temps, la politique française changea. Sous l'Ancien Régime, la politique de l'unité de la nation française a été amorcée mais, après la Révolution française de 1789, les restrictions ont été renforcées. Pour les habitants du royaume de France, surtout pour la France méridionale (à l'exception de Bordeaux), la langue française était une langue étrangère. Au début de la Révolution, la France mena une politique de tolérance envers la diversité linguistique et son idéologie consistait à faire répandre ses nouvelles idées partout en France. En 1790, l'Assemblée Nationale tenta de traduire les lois et les décrets français en langues

⁸ Site de *Gallica* (BNF) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8609556f/f17.image> [Consulté le 10.05.2020]

régionales car « tout le monde va être maître de lire et écrire dans la langue qu'il aimera mieux » (Leclerc, 2017), mais cela se révéla trop cher et l'idée fut abandonnée.

Suite à la Révolution Française, le Décret du 2 Thermidor, An II, sur la langue française (20 juillet 1794) déclencha la « terreur linguistique ». Selon l'article 4 du décret : « la même peine aura lieu contre tout receveur du droit d'enregistrement qui, après le mois de publication de la présente loi, encristera des actes, même sous seing privé, écrits en idiomes ou langues autres que le français » (Leclerc, 2013).

L'approche prescriptiviste s'impose au profit de la langue française depuis le XVI^e siècle, marquée par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts et jusqu'à nos jours. Même si le XX^e siècle ne fut pas marqué par des lois draconiennes, le gouvernement français a cependant adopté des lois dans le cadre de la politique linguistique visant la protection du français. Nous pouvons citer les lois suivantes.

La loi n° 51-46 du 11 janvier 1951⁹, dite loi Deixonne, qui avait cependant deux objectifs : défendre la langue française et protéger les langues régionales. Il est à noter que cette loi fut très importante car elle reconnut, pour la première fois dans l'histoire de France, l'existence des langues régionales. En vertu de la loi, à l'école primaire l'enseignement pouvait se faire dans la langue régionale, y compris l'apprentissage de la langue française. Cela veut dire que l'enseignant pouvait demander de dispenser des cours en langue régionale et, si cette demande était accordée, il pouvait l'enseigner une ou deux heures par semaine. Après la loi Deixonne, les décrets d'application pour le corse (1974), le tahitien (1981) et les langues mélanésiennes (1992) ont vu le jour. Une nouvelle époque de reconnaissance linguistique commença.

L'année 1975 fut marquée par une autre loi « linguistique » : la loi n° 75-1349 du 31 décembre 1975¹⁰, relative à l'emploi de la langue française, dite loi Bas-Lauriol. D'après cette loi, toute publicité commerciale écrite et parlée devait être en français ou traduite en français. Il était interdit d'utiliser un mot étranger s'il avait un équivalent français. Aucun règlement au sujet des langues minoritaires n'est néanmoins présent au sein de cette loi.

La « protection » de la langue française contre les mots étrangers continua. Une autre loi importante pour l'histoire de la politique française, dite la loi Léotard, fut promulguée. Cette loi est celle du n° 86-1067 du 30 septembre 1986¹¹ relative à la liberté de communication. D'après elle, le Conseil supérieur de l'audiovisuel veille « à la défense et à l'illustration de la langue et de la culture françaises » (art. 3-1).

⁹ Site de Legifrance (loi Deixonne) :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000886638> [Consulté le 1.05.2020].

¹⁰ Site de Legifrance (loi Bas-Lauriol) :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000521788&dateTexte=19940804> [Consulté le 1.05.2020].

¹¹ Site de Legifrance (loi Léotard) :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006068930> [Consulté le 1.05.2020].

Elle fut suivie d'une autre loi « protectrice », dite la loi Toubon, loi n° 94-665 du 4 août 1994¹² relative à l'emploi de la langue française. Elle a abrogé la loi Bas-Lauriol, mais la visée est restée la même : il est obligatoire d'employer les équivalents français des termes étrangers.

Il faut noter que, étant donné la diversité des langues régionales, ces dernières ne sont pas présentes au niveau national. En effet, selon l'article 2 de la Constitution de la République Française : « La langue de la République est le français » (Constitution de la 5^e République). Le français est donc la seule langue de la République, ce qui la distingue de la Belgique ou de la Suisse dont les langues « historiques » sont les langues officielles.

Comme il est écrit dans l'article 75-1 de la Constitution de la 5^e République : « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ». Mais, d'après la loi Deixonne, il n'y a eu aucune tentative d'amélioration des conditions d'existence des langues régionales de France ; la question reste donc toujours ouverte.

Finalement, un événement important pour la politique linguistique a eu lieu en 1992 avec l'adoption de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires¹³. La France n'a pas ratifié cette charte et n'a pris aucun engagement relatif à celle-ci, car elle comporte des clauses contradictoires à la Constitution de la République (il s'agit de l'article 2 de ladite Constitution).

Le processus de ratification de la charte a commencé en 1999, sous la présidence de Jacques Chirac, mais n'a pas été achevé. Après cela, le gouvernement a tenté plusieurs fois de régler la situation avec les langues régionales. En 2001, la « Délégation générale à la langue française » a changé de nom et est devenue la « Délégation générale à la langue française et aux langues de France » (DGLFLF)¹⁴.

Ainsi donc pouvons-nous constater que la forte idéologie de domination de la capitale s'est instaurée dès le XVII^{ème} siècle, et que la politique linguistique monolingue n'est pas un phénomène récent, mais qu'il prend ses racines dans l'histoire française.

¹² Site de Legifrance (loi Toubon) : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005616341> [Consulté le 1.05.2020].

¹³ Site du Conseil de l'Europe : <https://www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages> [Consulté le 16.05.2020].

¹⁴ Site de la Délégation à la langue française et aux langues de France : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France> [Consulté le 16.05.2020].

1.2 Les définitions-clés de la recherche

1.2.1 Accent régional

Nous savons que les dialectes laissent en France des traces dans la langue commune, que l'homme de la rue tend à nommer aujourd'hui *accents*. Nous nous référons à l'ouvrage de l'abbé d'Olivet (Pierre-Joseph d'Olivet), qui porte le titre : *Traité de la prosodie française*. Cet ouvrage, datant de 1736, compte cinq articles : questions préliminaires, « Accens », « Aspiration », « Quantité », « Prosodie » (Olivet, 1736 : 3). L'objectif du Traité consistait en l'étude de question et en l'analyse de la prosodie du français. Olivet entend sous le nom de prosodie « la manière de prononcer chaque syllabe régulièrement » et connaît les caractéristiques suivantes : « l'Accent, l'Aspiration et la Quantité » (Olivet, 1736 : 5). Olivet utilise le terme d'*accent* comme un terme polysémique et distingue ainsi cinq accents différents :

- accent prosodique – inflexions de la voix qui s'élève (aigu), qui se baisse (grave) ou qui fait les deux (circonflexe) ;
- accent oratoire – inflexions dues aux expressions des sentiments ;
- accent musical – inflexions de la voix qui s'élève ou qui se baisse et qui obéit à la loi de la Musique ;
- accent national ou provincial qui « embrasse tout ce qui a rapport à la prononciation : et par conséquent, outre les diverses inflexions de la voix, il embrasse la Quantité » (Olivet, 1736 : 27) ;
- accent imprimé – signes diacritiques qui n'influent pas sur l'inflexion mais montrent la prononciation correcte des sons.

Nous allons ainsi nous concentrer sur l'accent national provincial, que Olivet considère comme une mauvaise prononciation du français, il compare l'accent de la Cour à l'accent Gascon ou Normand et considère que les locuteurs parlant avec ces accents font des fautes de quantité (le fait de mettre plus ou moins de temps à prononcer les syllabes – plus précisément la longueur vocalique). Par conséquent, il conclut « que pour bien parler François, il ne faut point avoir d'accent » (Olivet, 1736 : 33).

L'idée d'accent en tant que prononciation différente de la langue de la Cour est développée par Dumarsais dans un des articles de l'Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert, intitulé « L'Accent ». Le premier tome de l'Encyclopédie est paru pour la première fois en 1751, son but était de rassembler plusieurs connaissances dans différents domaines : ainsi, l'Encyclopédie contient 74 000 articles, dont celui que nous avons consulté.

Dans son article « L'Accent », Dumarsais distingue deux définitions : « la chose et le signe de la chose », qui étaient présentées par Olivet comme l'accent national et l'accent prosodique respectivement. Dumarsais sous-entend sous la chose un synonyme de la voix ; « c'est la parole, c'est le mot, en tant que prononcé avec toutes les modifications établies par l'usage de la Langue que l'on parle » (Dumarsais, 1751 : 63). Il considère que le langage diffère

entre les nations, les peuples et même les villes, par la façon qu'ils ont d'articuler et de prononcer les mots - et c'est pour lui un accent n'existant qu'à l'oral. Dans son article, Dumarsais donne des exemples de prononciation des mots par les Gascons, différente de celle des habitants de Paris. Cette idée de dominance de la langue de la capitale est explicitement présentée dans la citation suivante :

« Pour bien parler une langue vivante, il faudroit avoir le même accent, la même inflexion de voix qu'ont les honnêtes gens de la capitale ; ainsi quand on dit, que pour bien parler françois il ne faut point avoir d'accent, on veut dire, qu'il ne faut avoir ni l'accent Italien, ni l'accent Gascon, ni l'accent Picard, ni aucun autre accent qui n'est pas celui des honnêtes gens de la capitale. » (Dumarsais, *ibid.*)

La définition de l'accent par Dumarsais et son approche ne nous semblent pas différentes aujourd'hui puisque la variation d'une langue peut être liée à différents facteurs, tels que la situation diatopique, diaphasique, diastratique ou diachronique. Si on parle des accents régionaux, c'est surtout la situation géographique (diatopique) qui est à l'origine de la variation.

Pour notre recherche, il est indispensable de donner la définition du mot *accent* telle que nous allons l'utiliser par la suite. Nous avons pris connaissance de l'œuvre d'Olivet et la définition de l'accent donnée par Dumarsais, mais cela ne nous a pas paru suffisant pour déterminer la notion d'accent. Ainsi, nous avons consulté les recherches contemporaines sur les accents, parmi lesquelles nous pouvons citer l'article de Gasquet-Cyrus « La discrimination de l'accent en France », où la définition de l'accent diffère selon le domaine : « En phonétique / phonologie / prosodie, l'accent est considéré de façon générale comme un phénomène de mise en relief ou de prééminence. En dialectologie, l'accent regroupe tout ce qui est de l'ordre de la prononciation » (2012 : 228). Pour les sociolinguistes, l'accent devient surtout une « façon de parler » qui permet d'identifier le rôle social. L'accent est donc lié à la manière de parler et à l'identité des individus, au fait d'appartenir à tel ou tel groupe de locuteurs aux accents communs. L'article de Gasquet-Cyrus présente une analyse de commentaires où les locuteurs se nomment « victimes de stigmatisation », ces commentaires sont recueillis dans le Sud de la France lors d'entretiens faits par l'auteur sur le terrain. Dans cet article, il aborde la question de la définition de « l'accent régional » (variante diatopique de la langue), de la « stigmatisation » (comme un cas plus profond de discrimination), des « idéologies linguistiques » et du « français standard ».

Alors, pour expliquer la notion d'accent, il ne suffit pas de chercher une définition dans le dictionnaire. Pour tout locuteur, l'accent signifie « la différence » ; un locuteur peut donc dire que si quelqu'un ne parle pas comme lui, il parle avec un accent, alors que lui-même n'en a pas. Quant à nous, nous considérons dans le cadre de notre travail que l'accent est un marqueur social, attribué à un groupe d'individus, à une sorte de communauté linguistique partageant non seulement la même langue, mais la même manière de parler, le même accent.

Or, si l'accent existe et si on le compare, cela suppose qu'il devrait y avoir une « absence d'accent ». Lippi-Green, autrice de l'article « Le mythe du non-accent », considère que

« l'accent ne peut être compris et défini que s'il y a quelque chose auquel il peut être comparé » (2019 : 153) ; ainsi, si nous voulons donner une définition de l'accent, il faut l'opposer au français dit « standard ». Tout d'abord, il est important de se rendre compte que l'accent n'est pas la manière de parler, mais ce qui est entendu et compris (« dans l'étude sérieuse de l'accent, l'objet n'est pas ce qui vient de la bouche d'une personne, mais ce que les auditeurs entendent et comprennent » (Lippi-Green, 2019 : 153)). En outre, Lippi-Green distingue les accents « marqués » et « non marqués », en considérant que ce qui est « non marqué » est comparable au terme de « standard ». Cependant ces notions sont relatives, puisque ce qui est « non marqué » pour quelqu'un, peut devenir « marqué » pour un autre.

Pour finir, nous citerons la définition de l'accent donnée dans le travail de Boyer, qui cite la définition de l'accent de Carton comme « un ensemble d'"indices phonétiques qui sont susceptibles de caractériser une région indépendamment des autres faits linguistiques comme le vocabulaire" (Carton, 1997, p. 29) » (cité par Boyer, 2016 : 52).

En nous basant sur les lectures citées, nous allons ainsi considérer les accents régionaux, (ci-après, simplement *accent*) comme des variétés de la langue qui se distinguent principalement au niveau phonologique et qui ont des traits communs liés à la position géographique des locuteurs.

1.2.2 Français standard

En France dans les discours courants, quand on définit la notion d'accent, on ne peut pas se passer de son « opposé », c'est-à-dire de la langue « standard ». En France, cette question est liée historiquement à la dominance du français du roi, soit du français « de pouvoir ». Ainsi, tous les accents régionaux sont comparés à la « norme », une prononciation reconnue en France comme convenable. C'est à l'époque de François I^{er} qu'une prononciation de référence normative apparaît. La première phonologie du français apparaît en 1530 en Angleterre (« L'éclaircissement de la langue française » par John Palsgrave). Cet ouvrage « définit aussi le périmètre géographique du bon usage, celui de l'Île-de-France et de la Touraine » (Laks, 2002 : 6).

Cette prononciation normée est liée, comme nous avons déjà dit, à la prononciation de Paris, soit à celle de la capitale, de l'Académie Française et de la « petite bourgeoisie » parisienne, de la classe moyenne supérieure. D'après Morin (2000), il existe deux définitions de *français de référence* : « prononciation commune acceptée partout » et une seconde définition qui est la suivante :

« Le français de référence est celui d'une certaine classe sociale lorsqu'elle adopte un style approprié : d'abord la Cour du roi, puis la haute bourgeoisie parisienne, puis les « Parisiens authentiques (de naissance, d'éducation, etc.), parmi les chefs d'entreprises, hauts fonctionnaires, cadres supérieurs et tous ceux qui ont des situations de responsabilités dans les professions libérales. » (Morin, 2000 : 126)

Ainsi la norme, le français « modèle », le *français standard*, quoique considéré par nous comme une construction doxique, est représenté aux trois niveaux :

- niveau social (du pouvoir) : le français parlé par l'aristocratie, la bourgeoisie (cf. Morin, 2000) ;
- niveau géographique : le français parlé à Paris et à Tours (cf. Laks, 2002) ;
- niveau extraterritorialisé : le français des médias (Léon, 1968 ; cité par Morin, 2000 : 98).

Une autre approche, au croisement de deux domaines, la sociolinguistique et la didactique, nous présente une autre définition du français de référence, notamment comme l'usage qui fait partie des manuels prescriptifs de l'orthoépique qui sont utilisés dans l'enseignement de FLE (Detey et *al.*, 2010). En outre, il paraît compliqué de parler d'un seul français de référence puisque le français standard varie à un niveau national (dans toute la francophonie).

Les notions de français de référence, de français standard et de la norme nous posent des problèmes de définitions. Notre objectif ici, serait de mettre de la clarté dans les définitions que nous allons utiliser au cours de cette recherche.

En considérant que la notion de *la norme* est le synonyme de *français standard*, nous distinguons les notions de français de référence et de français standard comme des phénomènes qui n'existent pas dans le même « univers ».

Nous considérons que *le français de référence* est tout simplement un instrument de comparaison pour les linguistes ; c'est une construction doxique et conceptuelle qui a fourni un point de départ pour les définitions clés et qui est utile uniquement pour la communauté scientifique. Le français de référence ne peut être la langue maternelle de personne, y compris de « l'élite » et ne peut donc être défini par la perception.

Quant au *français standard*, que nous pouvons aussi nommer *variété de prestige*, il est incarné (pour schématiser brièvement) par le parler de l'élite, et il peut se retrouver partout et pas seulement à Paris. Il est maintenant considéré (Carton et *al.*, 1983) que toute région de France a sa prononciation, associée localement au standard.

Pour résumer, nous considérons qu'il existe une différence entre la notion de standard dans la sociolinguistique et dans la didactique. Dans le premier domaine, c'est une variété de prestige, qui peut différer d'une région de France à l'autre et d'un pays francophone à l'autre et dans ce cas-là c'est une multitude de standards, qui sont privilégiés par des communautés linguistiques et qui passent comme non marqués au sein de ces communautés. Dans le deuxième domaine, nous pouvons parler d'un standard, d'un français modèle de référence, véhiculé par les ouvrages de références didactiques et qui est, dans le cas de l'oral, un « fantasme » de la bonne prononciation (Weber, 2013 : 35).

1.2.3 Langue maternelle et locuteur natif

Puisque notre sujet de recherche se situe entre deux disciplines : la sociolinguistique et la didactique, nous allons opérer par les notions comme L1, L2, langue maternelle, langue de première socialisation, natif, non-natif, francophone. Nous voudrions mettre ici de la clarté pour tout l'ensemble de définitions et expliquer clairement notre positionnement.

Nous avons trouvé une idée de Wee (2002) qui explique ces notions en termes de prototype convenable pour notre recherche :

« for a given language X, a prototypical native speaker of X is one who is assumed to be proficient in X by virtue of having grown up speaking X. The prototypical native speaker is also a member of a particular ethnic community, where this community has a strong historical association with X. Conversely, X is a prototypical mother tongue for the members of an ethnic community if in addition to a historical association, X is also the language that the individual members grow up speaking » (Wee, 2002 : 284).

Quand nous parlons des locuteurs natifs, nous utilisons ce mot pour opposer les deux groupes de participants de l'expérience : les participants qui ont été socialisés dès l'enfance en langue française, et les participants qui ont une autre langue première que le français mais qui ont appris le français plus tard. Ainsi, lors de l'analyse, par souci de simplicité de comparaison, nous allons opposer « les francophones natifs » et « les francophones non natifs ». En même temps, pour alterner les termes, nous allons dire « le groupe parlant le français en tant que L1 » et « le groupe parlant le français en tant que L2 », ou tout simplement « français L1 » et « français L2 » pour les mêmes raisons d'opposition. Nous allons aussi opposer les participants par rapport à la langue « Français » et « étrangers ». Cela ne veut pas dire en aucun cas que nous négligeons la différence, mais nous utilisons ces notions en tant qu'instrument d'analyse et non en tant que son sujet, puisque nous n'avons pas pour but de définir ici ces termes, mais de donner une image de leur utilisation.

Quant à la langue maternelle, nous adoptons l'opinion qu'il serait mieux d'utiliser le terme « langue de première socialisation », utilisé par Légise dans ses travaux (2013, 2018), pour définir une langue maternelle prototypique. Mais il serait possible que nous disions langue maternelle par habitude non linguistique dans les entretiens ou en parlant de la langue première des participants « étrangers ». De plus, pour ne pas nous répéter, nous utiliserons « première langue » (dans l'opposition L1-L2, mais pas en opposition à « seconde langue ») en tant que synonyme contextuel, surtout quand il s'agit des personnes plurilingues.

Nous voulons souligner ici que le but de cette explication des notions liées à l'usage de la langue n'a pas pour but de faire un état de l'art complet des définitions ou de trouver une définition « parfaite », mais de défendre nos propres choix de termes et leur usage.

1.3 Recherches actuelles sur les accents régionaux et sur les idéologies linguistiques discriminantes. État de l'art.

Un des points de départ de la présente recherche a été la sensibilisation aux questions actuelles sur les accents, à l'aide de lectures relatives aux accents régionaux et étrangers dans leur dimension stigmatisante. Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction, de nombreuses études ont été effectuées par des sociolinguistes pour connaître les attitudes ressenties envers les accents régionaux. Les idéologies linguistiques étant l'une des plus importantes raisons pour laquelle les accents régionaux sont stigmatisés en France, toutes les recherches relatives à ce sujet aboutissent au même résultat : les individus n'ont pas une attitude favorable envers les accents régionaux. D'après Kuiper (1999), les Parisiens considèrent le français d'Alsace comme « détaché, saccadé, lent, prononciation alémanique, péquenaud, vulgaire¹⁵ » (p. 258). D'après ses études, l'accent alsacien est fortement dévalorisé en comparaison avec les accents du sud.

Dans l'article de Gasquet-Cyrus, « La discrimination de l'accent en France » que nous avons cité précédemment, l'auteur constate le jugement ambigu des accents du Sud (perception positive et négative à la fois : « chantant » opposé à « ridicule »). Les commentaires recueillis représentent différents types de stigmatisation : imitations, blagues, moqueries, sous-titrage, refus d'emploi.

Le fait que l'accent régional puisse être stigmatisé est lié aux idéologies linguistiques qui existent dans la société, qui favorisent ou défavorisent telle ou telle pratique langagière : manière de parler, prononciation, lexique, accent. Silverstein définit les idéologies linguistiques de la façon suivante :

« Les idéologies de la langue [ou du langage], ou idéologies linguistiques / langagières, sont tout un ensemble de croyances à propos de la langue et du langage telles que formulées par les utilisateurs comme une rationalisation ou une justification de la manière dont ils perçoivent la structure d'une langue/du langage et son usage (notre traduction) (Silverstein, 1979 : 193) » (cité d'après Costa et *al.*, 2012 : 248).

Selon l'article de Costa et *al.*, les idéologies liées à la langue et au langage n'englobent pas uniquement le domaine linguistique mais aussi le domaine social. Les idéologies créent des groupes sociaux différents, plus ou moins favorisés selon leur manière de parler et leur statut social. Grâce aux idéologies, des institutions gérant la langue sont créées, des lois sont promulguées et des programmes scolaires sont homogénéisés. Les idéologies créent aussi des « frontières symboliques » entre les communautés linguistiques. Les idéologies soulignent la différence et font naître la discrimination de groupes aux pratiques langagières dissemblables.

D'après Irvine (2001 : 33), il existe trois « processus sémiotiques » basés sur les idéologies linguistiques, qui influent la discrimination linguistique, et qui sont les suivants :

¹⁵Traduit de l'anglais : « cut, jerky, slow, German pronunciation, hick, vulgar »

- Iconisation (iconization) – le fait d’attribuer une image sociale à une pratique langagière définie ;
- Gommage (erasure) – le fait de laisser passer inaperçu l’existence d’une pratique langagière qui contrevient aux stéréotypes afin d’homogénéiser le groupe de locuteurs ;
- Récursivité fractale (recursivity) – le fait de juger l’ensemble du groupe (dans la plupart des cas négativement) d’après un seul trait.

En France, les trois processus sont présents dans la société, les médias ont une habitude de « gommage » partiel quant à l’existence des accents régionaux dans leur réalisations les plus basilectales. La plupart des locuteurs natifs ont des préjugés envers les locuteurs parlant avec un accent marqué, qui diffère beaucoup du leur, ce qui confirme que « l’iconisation » et « la récursivité fractale » existent dans la société française. Par conséquent nous considérons que l’idéologie construit le jugement et pourra aussi influencer sur les résultats de notre recherche.

Certaines recherches autour des idéologies et de l’accent, parmi lesquelles nous pourrions citer Telep (2015) qui parle des idéologies autour de l’accent en français pour des immigrants camerounais ou une autre étude consacrée au français camerounais de Sol (2010) qui a fait une grande étude sur l’auto-évaluation des francophones et des anglophones camerounais, nous ont donné une piste de recherche en plus.

Nous avons également pris connaissance de la recherche de Berit Hansen (2015) sur « une étude perceptive du français de la région parisienne ». Cette étude nous a inspirée dans la création de notre propre protocole de recherche, avec l’idée de faire réagir les participants aux stimuli sonores, et en cachant partiellement le but réel de la recherche. Dans sa recherche, Berit Hansen avait demandé aux participants d’« écrire des justifications de leur jugement » afin de faire « une analyse qualitative » (p. 50). Nous lui avons également emprunté l’idée de choisir la lecture d’un même extrait de texte, afin de nous garantir la « comparabilité des données obtenues ». De plus, les questions formulées par Berit Hansen (ex : « Si cette personne ne vous semble pas parisienne ou de la région parisienne, quelle origine lui donneriez-vous (ville/région/pays) ? » [p.52]) nous ont aidée à concevoir le questionnaire du protocole d’une façon plutôt libre, au format d’entretien enregistré, sans réponses données par écrit.

Un autre article, « Accent levelling and accent localisation in northern French: Comparing Nancy and Rennes » de Zoë Boughton (2005), nous a donné la possibilité de rédiger la liste approximative des traits saillants de l’accent alsacien. Il est important de mentionner que dans son article, Boughton parle de traits phonétiques répandus en Lorraine. En outre, j’ai exploité mon propre réseau personnel afin d’avoir une opinion supplémentaire, ma collègue originaire d’Alsace a notamment joué un rôle d’informatrice en jugeant les traits caractéristiques de l’accent régional alsacien et en aidant à choisir les exemples les plus saillants. Ainsi pouvons-nous citer les traits suivants : déplacement de l’accent tonique, antériorisation de la voyelle nasale /õ/, qui tend vers [ã], aspiration des explosives au début du mot /p/ comme [p^h], dévoisement du /ʁ/ à la fin des mots, prononciation du /t/ final dans *vingt*

[vêt]. À la suite d'une recherche bibliographique plus approfondie, nous avons élargi la liste à l'aide de l'ouvrage d'Henriette Walter (1982). Nous avons, dès lors, ajouté les traits suivants : différence peu sensible entre /ɔ/ et /o/ avec tendance à la fermeture, réalisation allongée des voyelles nasales, dévoisement de /b/¹⁶, allongement de la sifflante /s/ en position finale, réalisation de /ʁ/ comme uvulaire, parfois apicale (mais il n'y a pas de régularité dans la prononciation des variantes de /ʁ/). De plus, cette dernière lecture nous a donné l'idée de récolter des enregistrements pour le protocole en nous basant sur les traits caractéristiques du français d'Alsace. Finalement, l'ouvrage nous a aussi inspirée quant à la manière de décrire les résultats récoltés, et ainsi justifier nos choix postérieurs de stimuli.

Par ailleurs l'article de Boughton « When perception isn't reality : accent identification and perceptual dialectology in French » (2006) nous a permis de comprendre que l'identification de l'accent est une tâche difficile, voire impossible, pour les participants : ils n'étaient pas capables de différencier les accents de Rennes et ceux de Nancy. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes concentrée sur l'aspect stigmatisant des traits de l'accent alsacien.

Dans un autre article dont nous avons parlé dans l'introduction, « Identification d'accents régionaux en français : perception et analyse » de Woehrling et Boula de Mareüil (2006), les auteurs ont utilisé les stimuli issus du projet collectif PFC, Phonologie du français contemporain. La recherche consistait en deux expériences perceptives (1^{ère} la perception par des habitants de la région parisienne, 2^{nde} la perception par des habitants de la région marseillaise) où les auditeurs essayaient d'identifier la région parmi 6 proposées : Vendée, Normandie, Suisse, Pays Basque, Languedoc, Provence. Comme résultats, les réponses recueillies ont manqué de précision (sauf pour la Suisse romande) et se divisaient entre : sud, nord et est. Ainsi, par exemple les auditeurs ne se sont pas montrés capables de distinguer les accents de Provence et Languedoc. Cela confirme, comme nous avons déjà dit, que les auditeurs perçoivent la différence d'une façon grossière. Nous avons essayé de mener un exercice de la sorte dans la partie 3 du Protocole (*cf.* Chapitre 2, 2.1 ou Chapitre 3, 3.3) sans avoir pour objectif de faire deviner les accents. Nous avons essayé de créer une situation de réussite pour les participants en choisissant les accents les plus éloignés possible (comme sud, nord et est pour reprendre les résultats de Woehrling et Boula de Mareüil (2006)).

Le domaine dans lequel nous allons exercer notre recherche relève de la dialectologie perceptuelle qui fait partie de la sociolinguistique. Les premières recherches sur le sujet datent des années 1930. Un des objectifs de ce domaine est de comprendre et d'étudier le « vécu sociolinguistique » d'un groupe de locuteurs donné et d'expliquer les phénomènes de variation dans la communauté linguistique (Gally, 2015). Il est important de souligner que la dialectologie perceptuelle n'est pas synonyme de tests perceptifs, mais « s'intéresse à l'étude de la *conscience linguistique* des locuteurs » (Gally, 2015 : 1). Cette conscience linguistique peut

¹⁶ Indépendamment de l'ouvrage de Walter, nous désirons ajouter au dévoisement de /b/, le dévoisement de toutes les consonnes sonores en général, pour favoriser une réalisation plus proche de leur correspondante sourde. À titre d'exemples, les tendances sont les suivantes : /v/ deviendra /f/, /d/ deviendra /t/, /g/ deviendra /k/, /z/ deviendra /s/

être explicite, caractérisée « par des croyances, des savoirs (intuitifs), des opinions ou des jugements linguistiques des locuteurs », ou implicite, visant plutôt les attitudes et les représentations des locuteurs (Gally, 2015 : 2). Ainsi, par notre recherche, nous voudrions amener les participants à nous « montrer » leur conscience linguistique en réagissant aux stimuli et en répondant à nos questions.

Grâce à l'article de Pustka sur l'accent méridional, nous avons envisagé des questions plus particulières et des méthodes plus élaborées ; nous ne voulions pas nous limiter à un simple questionnaire ou à un test perceptif pur. Elissa Pustka (2011) a mené une enquête de perception des accents de Toulouse, de Marseille et de Paris par les Parisiens et par les Toulousains. En outre, une enquête a été menée à Paris et à Toulouse où les participants avaient un questionnaire à remplir avec des questions sur l'accent méridional : comment ils le voyaient, quelles étaient leurs attitudes. Les réponses des Toulousains et des Parisiens différaient selon les questions, mais une des réponses, quant à la question sur la nécessité d'assimiler l'accent, a attiré notre attention : les Parisiens, comme les Toulousains, sont d'avis que si quelqu'un part du sud pour vivre au nord, il n'est pas obligé de dissimuler son accent. Néanmoins, sa collègue Lainer ayant fait une recherche de perception sur l'accent du Midi par les Parisiens en 2006, n'a pas obtenu les mêmes résultats. D'après sa recherche, un « Méridional » devait supprimer son accent notamment dans les contextes suivants : « dans les discours publics, les médias, le théâtre ainsi que les entretiens d'embauche. Les personnes auxquelles les enquêtés conseillaient de supprimer l'accent étaient les cadres et les professeurs. » (cité d'après Pustka, 2011 : 14). Ces résultats, peu élaborés et peu détaillés, nous ont amenée à la nécessité de rétrécir notre question.

Si, pour la recherche de M1, les questions posées étaient : « Est-ce qu'un professeur de FLE peut avoir un accent régional ? » et « Quelles sont les attitudes des participants envers des professeurs parlant avec un accent alsacien ? » pour le mémoire de M2 cela ne nous paraît pas suffisant.

Dans cette partie nous avons évoqué la variation concernant le territoire de la France métropolitaine. Si les travaux sociophonétiques sur le français contemporain et sa variation régionale (*cf. supra*) sont en effet nombreux, les travaux s'intéressant à la variation (inter)nationale (ex : Armstrong et Pooley, 2010 ; Boula de Mareüil et Bardiaux, 2011) se multiplient ces derniers temps. Il n'est plus possible aujourd'hui de parler d'une langue française homogène, et ceci doit bien entendu s'appliquer au domaine de FLE.

1.4 Didactique de la variation diatopique du FLE. État de l'art.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction, notre recherche porte sur un sujet qui se trouve au croisement de deux disciplines : la sociolinguistique et la didactique du FLE. Nous nous intéressons à des méthodes alternatives pour l'apprentissage du FLE, prenant notamment en compte la représentation des accents. Ce genre de recherches a connu un grand essor ces derniers temps.

« En effet, l'objectif principal de toute approche de la variation diatopique est d'améliorer la capacité des apprenants à comprendre des locuteurs francophones. Il apparaît nécessaire, enfin, de développer des approches ciblées et mettre en place des dispositifs de recherche pour évaluer l'impact de démarches proposées en A2-B1 sur le court, moyen et long terme. » (Maizonniaux, 2019 : 8)

De plus en plus de recherches sociolinguistiques entrent en contact avec la didactique du FLE (Valdman, 2000 ; Gadet, 2004 ; Falkert, 2019 ; Maizonniaux, 2019). La question « quel français enseigner ? », posée par Valdman (2000) devient une préoccupation récurrente des recherches didactiques ces dernières décennies. Elle est reprise dans des ouvrages entiers comme « "Quel français enseigner." La Question de la norme dans l'enseignement/apprentissage » (Bertrand et Schaffner, 2010) ou « Pour une didactique de l'oralité : Enseigner le français tel qu'il est parlé » (Weber, 2013).

La situation actuelle concernant la recherche sur la représentation de la variation en FLE est très bien résumée dans l'article de Maizonniaux (2019) qui explique que plusieurs chercheurs préconisent la sensibilisation aux accents des niveaux débutants comme A2, or que le CECR ne prévoit cette connaissance qu'au niveau B2 (cf. Maizonniaux, 2019 : 2-3).

Bien que des tentatives de sensibilisation aux accents apparaissent lors de dernières publications scientifiques, comme pour le français du Québec, de Suisse, du Cameroun (Maizonniaux, 2019) et d'autres pays francophones d'Afrique (Maizonniaux et *al.*, 2018), les travaux comme Falkert (2019) et Duchemin (2017) montrent que peu de manuels donnent une représentation satisfaisante des accents, et certains, lorsqu'ils le font en donnent une vision stéréotypée. Certaines de ces tentatives d'intégration de la variation phonétique dans les manuels sont décrites dans l'article de Falkert (2019) où l'auteur analyse 10 manuels de phonétique des cinq dernières décennies (*ibid.*, p. 4). Elle constate que deux manuels qui sont écrits par des auteurs américains présentent la variation de français québécois avec beaucoup de détails, tandis que les manuels écrits en Europe évitent la sensibilisation des apprenants à la variation phonétique (à l'exception d'un manuel le plus récent « Phonétique essentielle du français B1/B2 »).

Nous trouvons d'autres exemples dans la littérature, des articles consacrés à la norme au Canada où le français « international » de l'Hexagone s'oppose à la variété locale (ex : Bigot

et Papien, 2013) mais la question de la norme reste ouverte et appelle à être explorée plus en détails.

Deux projets récents, le PFC-EF (PFC-Enseignement du français) de et IPFC (InterPhonologie du Français Contemporain) de Detey et *al.* montrent la nécessité de prise en compte des travaux sociolinguistique des dernières décennies pour la didactique de FLE. Les normes pédagogiques sont remises en question, notamment dans le domaine phonétophonologique. Les enjeux sont multiples, parmi lesquelles Detey et Racine citent « la (non-) hiérarchisation des variétés et la gestion de la sécurité/l'insécurité linguistique » (sur un plan socio-idéologique) et « la mobilité accrue des locuteurs dans les espaces francophones » (sur un plan pragmatique) (Detey et Racine, 2012 : 86). La norme instaurée par CECR est un standard de France métropolitaine, qui exclut d'autres variétés nationales (Detey et Racine *op. cit.*). Alors que Detey et Racine parlent de la nécessité de prendre en compte la variation dans l'enseignement en français. Une des normes pédagogiques élaborées par Valdman, 1989 (cité par Detey et Racine, 2012 : 86) est que ces normes « devraient se conformer aux attentes des locuteurs natifs et à celles des apprenants étrangers concernant le type de comportement linguistique approprié pour des apprenants étrangers ». Ainsi Detey et Le Gac posent deux questions importantes pour l'avenir de la didactique de français :

« a) Quelle est la vision idéalisée qu'ont les locuteurs natifs francophones de leur propre prononciation et de celle des autres natifs ? b) Quelles sont les attentes des locuteurs natifs et celles des apprenants étrangers concernant la/les norme(s) de prononciation appropriée(s) pour des apprenants étrangers ? » (Detey et Le Gac, 2008 : 475)

Les auteurs ont tenté de répondre à cette première question par une expérience perceptive décrite dans ce même article et dans un ouvrage « Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement » (Detey et *al.*, 2010). Ils ont privilégié l'idée de « sélectionner des enseignants universitaires, formateurs de futurs enseignants de FLE [...] en supposant que ces enseignants ne présentent pas d'accent remarquable tout en appartenant à une classe d'âge moyenne » (*ibid.* : 170). Deux locuteurs-tests, enseignants universitaires, ont été sélectionnés pour l'expérience ; le premier (L1) représentant le français standardisé (originaire du sud de la France, ayant une « forte mobilité géographique ») et le second (L2) représentant le français standard, issu de la « communauté linguistique de l'Île-de-France » (*ibid.* : 172). En guise de comparaison, trois autres locuteurs ont été choisis : de Paris, de Biarritz, et de l'Île de la Réunion. Tous les cinq avaient entre 26 et 39 ans au moment de l'expérience. Les séquences sonores étaient extraites de la base de données de PFC et les extraits ont été choisis pour souligner une prononciation différente de la norme orthoépique (ex : "épais" [epe]-norme orthoépique / [epe] – réalisation régionale).

Les 58 participants, scolarisés dans les régions avec des dialectes d'oïl (28), méridional de Marseille (8), méridional de Toulouse (6), ont passé le test en ligne. Il leur a été proposé d'écouter 83 stimuli et d'exécuter après chaque écoute les deux tâches suivantes : i) marquer sur une échelle de 1 à 6 à quel point la prononciation dans les séquences était différente de la leur (1=aucune différence, 6=différence maximale) ; ii) marquer sur une échelle de 1 à 6 à quel

point la prononciation dans les séquences est proche de la prononciation standard du français (1 = très éloignée de standard, 6 = identique).

Globalement, l'expérience décrite dans le chapitre s'est relevée opératoire. L'idée de l'existence d'un seul français standard (dans l'imaginaire des locuteurs) s'est vue confortée, puisque tous les participants ont évalué la prononciation de L1 et L2 comme « plutôt standard », et ceux parlant la variété méridionale ont perçu la différence entre la prononciation considérée comme standard et la leur, tandis que les participants des régions d'oïl n'ont pas trouvé que leur prononciation était très différente du standard.

En guise de conclusion, les auteurs soulignent que cette expérience avait « une ambition démesurée », tant il est difficile de définir le « français de référence » (français standard) et d'en trouver des locuteurs, et « modeste », puisque les auteurs estiment avoir fourni uniquement un « outil de travail » descriptif et pédagogique « sans autre objectif scientifique plus conséquent » (*ibid.* : 177). Néanmoins, il apparaît que le « français de référence » peut être plus ou moins utilisé dépendamment des locuteurs. Même si le locuteur L2 n'était pas totalement « standard », il est évident que sa prononciation diffère des quatre autres locuteurs. Les auteurs admettent qu'il est possible que l'expérience donne d'autres résultats à plus grande échelle et avec d'autres locuteurs-tests. Il reste donc nécessaire de mener d'autres recherches afin d'approfondir ce sujet et de répondre au mieux à ces questions.

Si certaines recherches (*cf. supra*) sont en quête de la norme à enseigner, d'autres se placent du côté des apprenants en se posant la question des stratégies qu'ils appliquent eux-mêmes lorsqu'ils apprennent une langue étrangère.

L'article sur lequel nous nous appuyons majoritairement à ce sujet est celui de Dupouy (2019) qui nous a beaucoup inspirée dans l'idée de mener une enquête avec des participants francophones non natifs. Sa recherche est récente et elle est menée en Bretagne sur un terrain de l'enseignement de FLI (français langue de l'intégration) pour les migrants adultes. L'autrice a mené de multiples entretiens avec des apprenants de français sur les questions de l'accent étranger et un accent français que les apprenants désiraient acquérir. Son analyse du discours épilinguistique sur la construction de l'identité, et les questions de légitimité et d'authenticité à l'aide de l'accent nous paraissent très intéressantes. Ce travail nous a donné des pistes de réflexion sur la question du « bon accent » français désiré par les apprenants de FLI, et de FLE dans le cas de notre recherche, et a servi partiellement en tant que modèle pour les entretiens guidés.

« Si l'on admet que le but de l'enseignement de l'oral est de construire des compétences permettant d'interagir efficacement en langue cible, il paraît évident qu'un cours de prononciation ne peut se réduire à un enseignement de la phonétique car il ne s'agit pas de former des phonéticiens, mais d'amener les apprenants à perfectionner leur prononciation afin d'être intelligibles et à améliorer leur capacité à comprendre des locuteurs francophones. C'est dans cette perspective que les recherches sur les difficultés de compréhension des apprenants quand ils sont confrontés à la variation du

français parlé dans ses différentes dimensions prennent tout leur sens. » (Falkert, 2019 :11)

Ainsi, nous avons voulu donner un aperçu de l'état actuel des recherches sur les questions qui nous intéressent dans ce travail de master. Ces études n'étant pas exhaustives, elles nous incitent à prolonger la recherche dans le domaine de la variation, en quête des idéologies qui façonnent le français standard.

Chapitre 2 Méthodologie

Dans ce chapitre, nous parlerons des cadres théoriques et pratiques de l'élaboration du protocole, nous expliquerons en détail son contenu, et parlerons des profils des participants et du déroulement des entretiens menés. Nous rappelons ici nos objectifs, qui sont de mieux comprendre comment les idéologies autour du français standard et de la norme façonnent, de manière dynamique, la perception des variantes de prononciation par les locuteurs du français et effectuer l'étude comparée des tendances observables dans les idéologies des francophones natifs et non natifs. Comme il est déjà mentionné dans l'Introduction, notre but sera de tester deux hypothèses lors de cette recherche. Voici les deux questions qui se posent à nous :

1. Étant donné que depuis longtemps, l'idéologie d'un français unique a été grandement véhiculée, notamment par la tradition de l'enseignement, et qu'on observe une tendance d'homogénéisation des différents standards locaux, faut-il faire en sorte de tendre vers cette tendance en enseignant aussi aux apprenants de FLE une langue dépourvue de ses spécificités locales. Observe-t-on un renforcement de la tendance vers un standard unique, issu des idéologies longuement forgées et depuis toujours présentes dans les manuels de FLE pour les apprenants étrangers ?

Hypothèse 1 : *les francophones non natifs (français L2) vont favoriser la présence du français oral standard dans l'enseignement du FLE.*

Hypothèse 1' : *le rejet de divers accents n'est pas lié à la question d'intelligibilité mais aux idéologies véhiculées.*

2. En même temps, en adéquation avec le fait que les gens se déplacent de plus en plus, et se retrouvent par conséquent confrontés à des standards qu'ils ne connaissent pas, comme des régionalismes en France métropolitaine, ou des variétés du français qu'ils ne maîtrisent pas comme celle(s) parlée(s) au Québec ou celles parlées dans plusieurs pays d'Afrique, faut-il que l'apprentissage du FLE prenne en compte cette diversité pour mieux préparer les apprenants à ce genre de situation ? Compte tenu de la mobilité accrue des gens et de leurs besoins potentiels de s'adapter à une diversité de standards de prononciation à travers la francophonie, mais également de la montée d'une prise de conscience visant à la sauvegarde des particularités régionales, assiste-t-on à une affirmation plus forte des besoins de diversité phonétique en français ?

Hypothèse 2 : *Les francophones natifs (français L1) vont favoriser la diversité des accents dans le domaine de l'enseignement du FLE.*

Pour tester ces hypothèses, nous allons effectuer un test perceptif pour un échantillon de 20 personnes (10 personnes parlant français comme L1, et 10 avec français L2), nous allons aussi reprendre partiellement la méthode d'entretien compréhensif de Kaufmann (2016) utilisée pour notre pré-enquête du M1. Nous allons compléter nos données par une approche expérimentale pour répondre à la question supplémentaire de l'intelligibilité pour le groupe des « étrangers ».

Dans ce manuscrit, notamment lors de l'analyse, nous allons utiliser des termes comme « les francophones natifs », « les Français » pour désigner des participants ayant le français

comme langue de première socialisation ou L1 et « les étrangers » ou « les francophones non natifs » pour parler des participants qui ont une L1 autre que le français et qui parlent le français en tant que L2. Ce n'est pas lié à nos idéologies linguistiques mais à une simple décision de rendre la lecture plus fluide et opposer ces catégories pour nos lecteurs. Nous allons aussi utiliser les termes : « Russe », « Chinois », « Chinoise », « Espagnol », « Espagnole » pour parler de la nationalité des participants « étrangers ».

2.1 Protocole de l'enquête

Pour créer le protocole de recherche, nous nous sommes basée sur le protocole de pré-enquête de M1, donc nous avons utilisé des enregistrements des francophones natifs provenant d'Alsace, en prenant soin de choisir des personnes avec un accent plus ou moins marqué, recueillis en 2019. Les phrases à lire ont été sélectionnées parmi celles du manuel « Phonétique essentielle du français A1-A2 » de Kamoun et Ripaud (2016) afin de les comparer avec des enregistrements directement utilisés dans le manuel de phonétique. Nous avons aussi utilisé des enregistrements des personnes francophones non natives avec un accent étranger plus ou moins prononcé, enregistrées par nous aussi lors de la recherche de pré-enquête.

Faute de temps pour effectuer des enregistrements supplémentaires, nous avons aussi inclus quelques enregistrements de la base de données du PFC (Durand et al. 2009). Finalement, tous les enregistrements effectués en amont n'ont pas été gardés pour le protocole de perception ; nous avons choisi ceux où l'accent était le plus saillant afin de réduire la quantité de stimuli proposés, et pouvoir ainsi les alterner pour obtenir différents degrés d'accent à comparer.

Ensuite, nous avons élaboré le protocole final (consultable en Annexe 1 et détaillé *infra* dans la section « Présentation détaillée du protocole »). La raison de la sélection des extraits du protocole et le but de chaque exercice seront expliqués en détails dans la partie qui suit.

Présentation détaillée du protocole :

La version finale du protocole est consultable dans l'Annexe 1. Il consiste en 4 parties, dont 3 contiennent des enregistrements à écouter ; la quatrième partie est constituée d'un entretien guidé avec des questions ouvertes. Il est important de noter que le protocole ne prévoit pas de questionnaire écrit : si les juges ont eu la possibilité de prendre des notes pour eux-mêmes, l'intégralité de l'entretien s'est déroulée à l'oral et a été enregistrée par un dictaphone dans une ambiance décontractée.

Nous allons détailler ci-dessous chaque partie du protocole utilisé et donner nos explications sur le choix des stimuli. Nous mettons ici un tableau permettant de s'orienter dans les noms des enregistrements pour chaque partie ainsi que le lien vers un dossier sur Google Drive contenant les stimuli (<https://drive.google.com/drive/folders/13qyyMcNLbOR-SojjL7q3scrS5-dIkptd?usp=sharing>).

Partie 1	prf.1	prf.2	prf.3				
Partie 2	vote.1.als-	vote.2.FLE	vote.3.als+	vote.4.als+			
	blag.1.als-	blag.2.als-	blag.3.als+	blag.4.FLE			
	vtur.1.als-	vtur.2.als+	vtur.3.als+	vtur.4.FLE			
Partie 3	1.cdi	2.als-	3.appr	4.midpy	5.queb-	6.queb+	7.als+

Tableau 1 : Récapitulatif des stimuli du protocole.

Partie 1 : Jeu-devinette pour capter l'attention

(écouter ici : https://drive.google.com/open?id=13JPosX7iMknd1z2PkATtCQFd_ffZhNLL)

Nous nous sommes inspirée de nombreux travaux de perception liés à la mise en relief du métier des locuteurs et des professions dites « normées » puisque Blondeau (2011) explique que la normativité de la parole est plus élevée chez les professions qui « sont associés à la maîtrise de la langue » (Blondeau, *op. cit.*, p. 165), tels que les journalistes ou les professeurs (cf. Castellotti & de Robillard, 2003 ; Candea, 2014 ; Didelot, 2016). Nous avons choisi qu'une durée optimale suffisante de chaque stimuli sera entre 10 et 15 secondes (Rossi, 1972 ; Morange et Candea, 2010).

Question posée : *quel est le métier de ces personnes ?*

Le choix des enregistrements nous a permis de manipuler l'opinion des juges, à savoir nous avons choisi des extraits avec des mots et expressions qui feraient croire qu'il s'agit du domaine d'enseignement, dans le but d'amener les juges vers l'idée que les trois locuteurs sont tous des professeurs. Ceci est fait pour éviter des hésitations sur le métier des locuteurs et tenter de focaliser l'attention de tous les juges sur une éventuelle divergence perçue entre la manière de parler et le métier de professeur.

- **L'enregistrement « prof.1 »**, d'une durée de 12 secondes, est celui d'une femme de 86 ans, anciennement institutrice, provenant de la région de Dijon et ayant habité en Alsace quelques temps. Au niveau du sémantisme de l'enregistrement, celui-ci contient les mots « *faculté* », « *conférences* », « *stages* ». L'enregistrement est issu de la base de données de PFC.
- **L'enregistrement « prof.2 »**, d'une durée de 11 secondes, est celui d'une femme âgée 55 ans, assistante familiale ayant vécu toute sa vie en Alsace. Quant au contenu sémantique, nous avons, une nouvelle fois, le champ lexical de l'enseignement avec les syntagmes « *reprise d'études* », « *diplôme* », « *enseigner en écoles primaires* ». L'enregistrement est issu de la pré-enquête du M1.
- **L'enregistrement « prof.3 »**, d'une durée de 12 secondes, est celui d'un homme de 26 ans professeur de FLE (LV1) et étudiant en doctorat en Sciences de Langage (français) à Saint-Pétersbourg en Russie. Le contenu guide les juges vers sa profession à l'aide des syntagmes « *partager mes connaissances et savoir-faire* » et « *mon amour pour la langue française* ». L'enregistrement est issu de la pré-enquête du M1.

But : sensibiliser les juges à l'accent, introduire le domaine de l'enseignement du FLE.

Nous nous attendons ici à réussir de recueillir des commentaires spontanés sur la manière de parler des locuteurs, leur prononciation et peut-être de voir s'il y a un conflit des normes entre profession normée de professeur et un accent régional ou étranger.

Partie 2 : Jeu de rôle pour exprimer un choix préférentiel

(écouter ici : <https://drive.google.com/open?id=1r1-N5pZ5TFfnhAiuYlrVPbZG4QcYvDlc>)

Les juges sont invités à imaginer qu'ils travaillent dans une maison d'édition spécialisée dans les manuels de FLE et il leur est proposé de choisir un enregistrement qui illustrerait au mieux une phrase donnée. Pour chaque phrase, 4 enregistrements sont proposés à l'écoute. Le nombre d'écoute n'est pas limité, mais les juges sont encouragés à répondre dès le début et à réécouter en cas de doute ou pour donner des informations plus détaillées. L'enquêtrice demande de justifier le choix aux juges s'ils ne le font pas spontanément.

Question posée : *vous travaillez dans une maison d'édition spécialisée dans les manuels de FLE pour aider les apprenants étrangers. Vous devez choisir les enregistrements les plus appropriés pour ce manuel.*

Pour les stimuli, nous avons choisi trois phrases courtes : « Il faut voter ! », « Est-ce qu'ils blaguent ? » et « Vous voyagez en voiture ? » issues de la pré-enquête du M1. Chaque stimulus a été choisi par nous-mêmes, en partant du principe que l'accent était perceptible : nous avons choisi trois enregistrements avec un accent alsacien plus ou moins important (nommé ci-après *Accent+* et *Accent-*), ainsi qu'un extrait de manuel FLE (nommé ci-après *FLE*) pour chaque segment. Nous avons ensuite réparti les quatre extraits d'une manière aléatoire pour chaque segment, afin d'éviter la reconnaissance des voix des locuteurs par des participants – ce qui aurait biaisé les résultats.

Voici, pour les trois segments avec accent alsacien, les saillances particulières de l'*Accent+* que nous avons relevées (en postulant que les extraits *FLE* et *Accent-* sont réalisés en « français standard » et « avec un accent non marqué » respectivement) :

- Pour la phrase 1 « **Il faut voter !** » : palatalisation du /t/ dit « mouillé » comme [tj] et [e] plus fermé que le /e/ standardisé dans les trois extraits choisis.
- Pour la phrase 2 « **Est-ce qu'ils blaguent ?** » : prononciation postérieure du /a/ comme un [ɑ] pour l'une et [a] très antérieur pour l'autre.
- Pour la phrase 3 « **Vous voyagez en voiture ?** » : assourdissement ou la disparition quasi-totale de la consonne fricative /v/ pour les locuteurs d'Alsace, causée par l'assimilation à la voyelle qui suit /a/ : [vu(v)wajazeãwaty:ʁ].

But : opposer les voix du manuel de FLE (Kamoun C. & Ripaud D., 2016) aux enregistrements comportant différents degrés d'accent alsacien.

Conformément à nos hypothèses, nous nous attendons à observer ici les tendances idéologiques qui nous permettraient de voir les liens entre les participants pour deux groupes : français L1 et français L2. Nous espérons apercevoir des préférences envers les stimuli *FLE* ou *Accent-* chez les participants francophones L2 et les choix des enregistrements *Accent+* ou le rejet souligné des *FLE*.

Partie 3 : Jeu-devinette sur la variété des accents de la francophonie

(écouter ici : <https://drive.google.com/open?id=1lIHrobSwEHmcZDaWw5iTIXbIW2DWQ8Gd>)

Question posée : *vous allez entendre un extrait du texte lu par sept personnes francophones. Pourriez-vous deviner d'où elles viennent ?*

Les participants ont devant eux un jeu de cartes avec les variantes possibles de réponses. Les sept images représentent les régions et/ou pays et sur le jeu de cartes, il y a deux variantes de réponses de trop, en sachant que sur sept enregistrements, il y a deux locuteurs de Québec et deux locuteurs d'Alsace. Les enregistrements sont les suivants :

1. *1.cdi* – Côte d'Ivoire
2. *2.als - -* Alsace
3. *3.appr* – apprenant Colombien
4. *4.midpy* – Midi-Pyrénées
5. *5.queb - -* Québec
6. *6.queb + -* Québec
7. *7.als + -* Alsace

Les symboles « - » et « + » montrent le degré d'accent pour les enregistrements de la même zone géographique.

Voici les variantes de réponses :

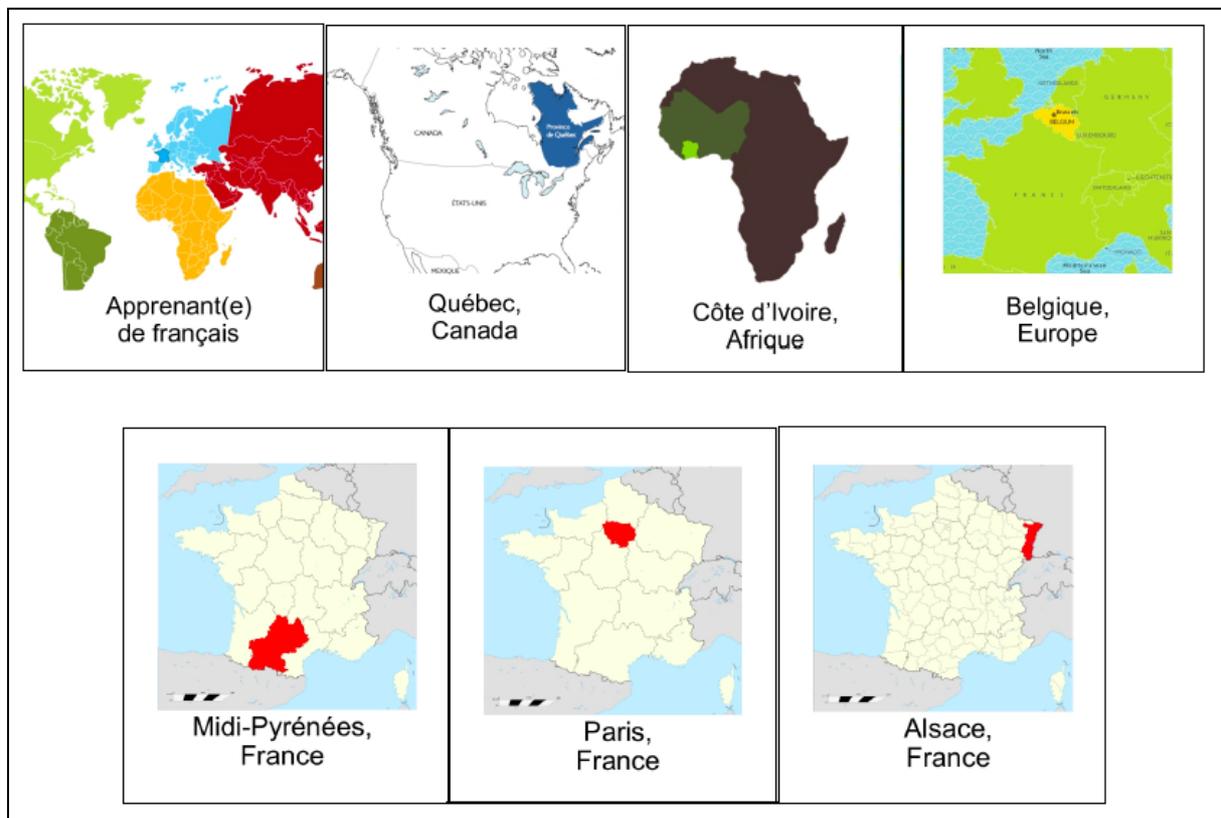


Figure 1 : Jeu de cartes

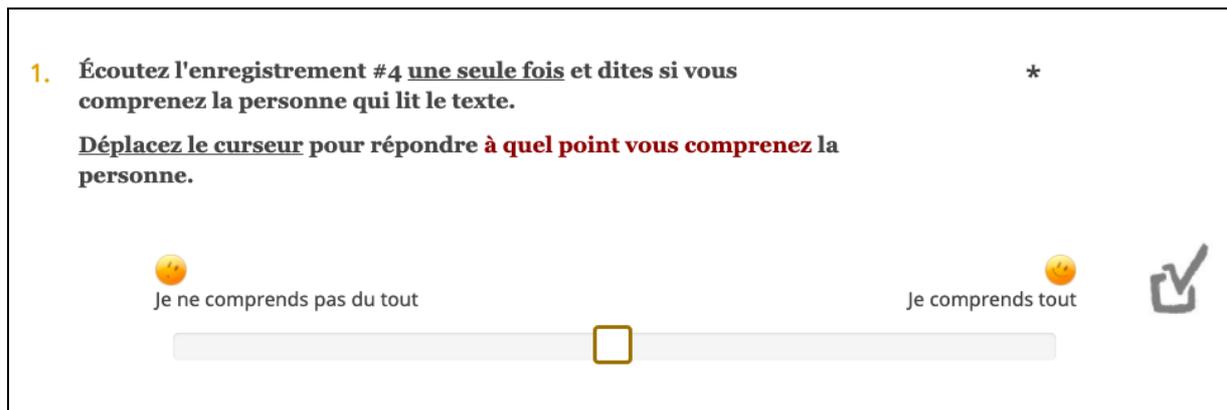
Certaines recherches ont déjà montré que les différences phonétiques sont perçues de manière assez grossière (ex : Kuiper, 1999 ; Boughton, 2006), alors nous avons essayé de créer une « situation de succès » pour nos participants et nous avons choisi des enregistrements les plus « typiques » et des accents de la francophonie qui pourraient être facilement reconnaissables. Les enregistrements ont été choisis pour illustrer d'une manière explicite la diversité phonétique de la variation géographique du français :

- **L'enregistrement 1.cdi**, d'une durée de 10 secondes, est une lecture faite par une femme âgée de 52 ans, ayant vécu toute sa vie à Abidjan, en Côte-d'Ivoire. Elle est locutrice de français, agni, dioula et baoulé. L'enregistrement est issu de la base de données de PFC.
- **L'enregistrement 2.als-**, d'une durée de 9 secondes, est une lecture faite par un homme âgé de 57 ans, ayant vécu toute sa vie en Alsace, dans le Bas-Rhin. L'enregistrement est issu de la pré-enquête du M1.
- **L'enregistrement 3.appr**, d'une durée de 12 secondes, est une lecture réalisée par un étudiant étranger colombien en Master Sciences du langage âgé de 30 ans. Sa langue de première socialisation est l'espagnol. L'enregistrement est issu de la pré-enquête du M1.
- **L'enregistrement 4.midpy**, d'une durée de 10 secondes, est une lecture faite par une femme âgée de 37 ans, ayant vécu à Lacaune, Toulouse et Castres, au sud-ouest de la France. L'enregistrement est issu de la base de données de PFC.
- **L'enregistrement 5.queb-**, d'une durée de 9 secondes, est une lecture faite par une femme anonyme. L'enregistrement est issu de la base de données de PFC, l'enquête a été faite par l'université de Laval, Québec.
- **L'enregistrement 6.queb+**, d'une durée de 10 secondes, est une lecture faite par un homme âgé de 23 ans. Il a vécu à Shawinigan et à Trois-Rivières au Québec. L'enregistrement est issu de la base de données de PFC.
- **L'enregistrement 7.als+**, d'une durée de 9 secondes, est une lecture faite par une femme âgée de 53 ans, ayant vécu toute sa vie en Alsace, dans le Bas-Rhin. L'enregistrement est issu de la pré-enquête du M1.

But : susciter des réflexions personnelles sur la difficulté de la tâche et détourner l'attention de la tâche principale, à savoir le test d'intelligibilité (*cf. infra* Partie 3bis).

Partie 3bis : Méthode expérimentale sur l'intelligibilité

Tâche demandée : À l'aide de l'outil en ligne déplacez le curseur pour répondre à quel point vous comprenez la personne. Le questionnaire a été créé à l'aide du logiciel d'enquête en ligne Eval&GO¹⁷



1. Écoutez l'enregistrement #4 **une seule fois** et dites si vous comprenez la personne qui lit le texte. *

Déplacez le curseur pour répondre à quel point vous comprenez la personne.

Je ne comprends pas du tout Je comprends tout

Figure 2 : Première question du questionnaire en ligne Eval&GO

Il est important de préciser que la suite des enregistrements est donnée par le logiciel d'une façon aléatoire.

But : tester le seuil de compréhension selon la région de la francophonie en comparant français L1 et L2.

Nous voudrions à l'aide de cet outil tester d'une manière implicite le seuil de compréhension des différents accents en français pour les participants du groupe français L2. Cela est important pour vérifier l'hypothèse 1', car s'il se révélait que les participants étrangers ont du mal à comprendre les locuteurs ayant des accents, alors le choix de la prononciation standard ne serait pas dû aux idéologies mais à la simple question de l'intelligibilité. Mais si nous n'apercevons pas de différence significative entre l'intelligibilité de deux groupes nous pourrions analyser les résultats de l'entretien en partant du fait que les réponses données sont guidées par les idéologies.

¹⁷ <https://www.evalandgo.com/>

Partie 4 : Entretien guidé

La dernière partie est destinée à un entretien guidé avec des questions ouvertes, inspirées de « l'entretien compréhensif » de Kaufmann (2016), dont les buts sont d'effectuer un bilan de ce qui a été dit sur les accents dans les parties précédentes, de poser des questions supplémentaires afin de préciser des points abordés indirectement, et de questionner les personnes pour qu'elles étayent leurs propos sur les accents. Il est important de souligner que nous n'avons pas caché notre sujet et que nous n'avons pas nié notre intérêt pour les accents à partir de cette partie.

Au départ, en tant qu'enquêtrice, nous avons préparé une liste des questions possibles qui devaient être utilisées comme appui (cf. Annexe 1). La formulation des questions a varié selon l'entretien, notamment selon les réponses et les commentaires donnés par le participant après les écoutes des stimuli. Voici quelques exemples sur divers sujets des questions telles qu'elles ont été posées lors de l'entretien guidé :

- o Et sinon si je te dis que toutes ces personnes veulent devenir professeur, ça te choquerait ou pas trop ?
- o Qu'est-ce que t'en penses, est-ce que le français peut être représenté comme ça ?
- o Et quelles sont les professions, pour toi, qui, d'habitude, ici, en France, exigent la prononciation standard ?
- o Et tu penses qu'il y a les métiers comme le présentateur à la télé, le présentateur à la radio ou le politicien, donc ce sont des métiers qui demandent la bonne prononciation c'est ça ?
- o Tu penses que la prononciation ça pourrait influencer les choix ou pas ?
- o Qu'est-ce que toi tu définirais comme standard ?
- o Et qu'est-ce que c'est de pas avoir d'accent ? Où est-ce que tu peux l'entendre dans la vie quotidienne ?
- o Et c'est quoi pour toi la langue classique, tu peux m'expliquer plus s'il te plait ?
- o Ça te met mal à l'aise plutôt ou ça te fait sentir ton appartenance à Alsace ?
- o Alors toi t'aurais préféré avoir l'accent plus chantant de Marseille ou garder le tien ?
- o Et est-ce que tu es consciente que ta manière de prononcer elle est différente d'autres gens ?
- o Tu te considères plutôt comme une personne qui a un accent...?
- o Et ça t'est déjà arrivé, genre, de contrôler ta manière de prononcer ?
- o Qu'est-ce que tu penses de ta manière de parler et de prononcer les mots ?
- o Et tu penses personnellement toi, ta voix et ta manière et parler t'aurais pu être enregistrées pour mon manuel de FLE ?
- o Les gens ont jamais pensé que vous venez d'une autre région ?

- o Est-ce que je peux te demander les exemples des remarques que les gens t'ont faites ? Si tu veux partager.
- o Et les choses positives que t'as entendues, ce que les gens te disaient ?

L'ensemble des questions posées, ainsi que tout le contenu de l'entretien guidé est présenté dans l'Annexe 1.

Le but de cet entretien est de cerner au mieux les idéologies des participants en leur posant des questions explicites, et de les questionner sur ces idéologies afin d'observer leurs discours explicites sur ces questions. Suivant les cas, nous orientons l'entretien vers ce qui nous semblait intéressant pour l'un ou l'autre des participants. Ainsi, nous avons pu mettre en évidence certaines contradictions entre le jugement spontané d'un accent lors des exercices précédents, et les jugements que le participant exprime sur sa propre réponse une fois que l'on lui explique clairement le sujet d'étude. Ce qui nous intéresse particulièrement, est de voir l'écart qui peut y avoir entre les deux, notamment quand une personne est mise devant ses propres jugements, parfois négatifs, concernant la manière de parler des autres. Grâce à tous nos enregistrements, nous pourrons transcrire le corpus et le regarder en détail en faisant l'analyse de discours de chaque participant, afin de voir quels éléments ressortent, et de les analyser par la suite.

2.2 Participants et participantes

Ayant comme question de recherche la différence idéologique entre deux groupes de locuteurs de français, nous avons deux types de participants. **Groupe 1** : participants francophones L1 étant nés et ayant vécu dans différentes régions de France métropolitaine. **Groupe 2** : participants étrangers qui ont une langue autre que français comme langue de première socialisation et qui parlent le français en tant que L2.

Pour réaliser les entretiens, nous avons sélectionné 20 personnes, âgées entre 22 et 32 ans, dont 10 sont nées en France et ont le français comme L1, et 10 francophones non natifs (français L2) ayant comme L1 le russe (4 personnes), l'espagnol de l'Amérique Latine (3 personnes) et le chinois mandarin (3 personnes). Une fois tous les entretiens terminés, il leur a été proposé un questionnaire en ligne pour compléter les informations sur nos juges que nous allons présenter ci-dessous (le questionnaire est consultable en Annexe 2). De plus, après les enregistrements, tous les participants ont signé un consentement de participation (Annexe 3).

L'échantillon pouvant paraître petit, était choisi volontairement pour deux raisons : le manque de temps pour les analyses dans le cadre de cursus de Master (chaque interview dure 30-40 min), et le fait que les analyses et le travail sont perçus par nous comme une pré-enquête en vue d'un approfondissement pour une recherche plus ambitieuse dans le cadre d'une thèse de doctorat visant à étudier les idéologies actuelles par rapport au français standard dans le domaine du FLE. Notamment nos buts étaient de tester la faisabilité de la tâche et de voir surgir des idéologies afin de comprendre si nous pouvons continuer la recherche dans la même direction.

Nous allons donner une brève information sur le profil des participant.e.s afin de présenter leur profil sociolinguistique. La majorité sont des personnes que nous connaissons

déjà personnellement (F1, F3, F4, F7, F8, R2, R3, R4, E1, E2, E3, C1) ; nous avons contacté les participants F2 et F9 grâce au réseau amical et les participants F5, F6, F10, C2, C3 et R1 grâce au réseau étudiant. Par commodité nous avons attribué aux participants un « code » pour garder l'anonymat et pour faciliter aux lecteurs à déchiffrer les informations sur les participant.e.s dans la suite du travail.

Dans le tableau ci-dessous il y a le code de participant (ex : F10), la première lettre signifie la L1. « F » pour le français, « E » pour l'espagnol, « C » pour les langues chinoises, « R » pour le russe. Nous avons ensuite présenté les informations sur la langue de première socialisation ; le format d'entretien (en présentiel ou à distance ; individuel ou en binôme) ; les réponses par rapport aux connaissances dans les domaines de linguistique et de phonétique ; et l'expérience pédagogique en tant que professeur de français langue étrangère.

N°	Code	Langue de première socialisation	Format d'entretien	Formation linguistique/ phonétique	Expérience pédagogique en FLE
1	F1	français	en présentiel	oui/oui	oui
2	F2	français	à distance	non/non	non
3	F3	français	en présentiel (binôme)	oui/oui	oui
4	F4	français		oui/oui	oui
5	F5	français	en présentiel	oui/oui	oui
6	F6	français	en présentiel	oui/oui	non
7	F7	français	en présentiel (binôme)	oui/non	non
8	F8	français		non/non	non
9	F9	français	à distance	oui/oui	non
10	F10	français	en présentiel	oui/oui	non
11	E1	espagnol	en présentiel	oui/oui	non
12	E2	espagnol	en présentiel (binôme)	oui/oui	oui
13	E3	espagnol		oui/oui	oui
14	C1	cantonais, mandarin	en présentiel	oui/non	non
15	C2	chinois mandarin	en présentiel (binôme)	oui/non	oui
16	C3	mandarin		oui/non	non
17	R1	russe	en présentiel	oui/oui	non
18	R2	russe	à distance	oui/oui	oui
19	R3	russe	à distance	oui/oui	oui
20	R4	russe	à distance	oui/oui	non

Tableau 2 : Récapitulatif des informations sur le profil des participants de l'étude

Nous allons décrire ici des informations plus précises sur nos juges :

La participante, que nous nommerons ici « F1 », doctorante âgée de 23 ans, a vécu la plupart de sa vie à Gosselming (Moselle, Grand Est). Elle a déménagé à Strasbourg à 18 ans et puis à Paris à 20 ans, où elle habite actuellement. Les langues parlées : français, allemand, anglais, espagnol, alsacien.

Le participant « F2 », doctorant âgé de 27 ans, a vécu la plupart de sa vie à Podensac (Gironde, Nouvelle-Aquitaine). Il a déménagé en Île-de France à 21 ans, sa ville actuelle est Vitry-sur-Seine. Les langues parlées : français, anglais, espagnol (notion).

Le participant « F3 », étudiant en Master âgé de 23 ans, a vécu la plupart de sa vie à Bourges (Cher, Centre-Val de Loire). Il a vécu aussi à Tours pendant 2 ans et il a déménagé à Paris à 22 ans, où il habite actuellement. Les langues parlées : français, anglais, espagnol.

La participante « F4 », étudiante en Master âgée de 23 ans, a vécu la plupart de sa vie à Sarrebourg (Moselle, Grand Est). Elle a beaucoup déménagé et a vécu en Bretagne, en Occitanie, en Alsace, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et elle a déménagé en Île-de France à 22 ans, sa ville actuelle est Saint-Maur-des-Fossés. Les langues parlées : français, anglais.

La participante « F5 », étudiante en Master âgée de 22 ans, a vécu la plupart de sa vie à Rouffach (Haut-Rhin, Grand Est). Elle a vécu quatre ans à l'étranger et a déménagé à Paris à 22 ans, où elle habite actuellement. Les langues parlées : français, anglais, allemand, isiXhosa.

Le participant « F6 », étudiant en Master âgé de 26 ans, a vécu la plupart de sa vie à Joué-l'Abbé (Sarthe, Pays de la Loire). Il a vécu aussi à Rennes pendant 1 an et actuellement il habite à Paris. Les langues parlées : français, espagnol (langue maternelle du père), anglais, japonais.

La participante « F7 », journaliste web âgée de 30 ans, a vécu la plupart de sa vie dans le Vaucluse (Provence-Alpes-Côte d'Azur). Elle a déménagé à Montpellier à 19 ans et puis à Paris à 22 ans, où elle habite actuellement. Les langues parlées : français, anglais.

La participante « F8 », journaliste âgée de 31 ans, a vécu la plupart de sa vie à Oyonnax (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes). Elle a déménagé à Lyon à 18 ans, à Montpellier à 20 ans, à Cavaillon à 21 ans et puis à Paris à 23 ans, où elle habite actuellement. Les langues parlées : français, anglais, espagnol, italien.

La participante « F9 », directrice artistique âgée de 27 ans, a vécu la plupart de sa vie dans la région parisienne. Elle a vécu en Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de France à 21 ans, sa ville actuelle est Vitry-sur-Seine. Les langues parlées : français, anglais.

Le participant « F10 », étudiant en Master âgé de 24 ans, a vécu la plupart de sa vie à Podensac (Gironde, Nouvelle-Aquitaine). Il a déménagé en Île-de France à 22 ans, sa ville actuelle est Vitry-sur-Seine. Les langues parlées : français, anglais.

Le participant « E1 », étudiant en Master âgé de 29 ans, a vécu la plupart de sa vie au Venezuela. Il a déménagé à Paris à 24 ans, où il habite actuellement. Les langues parlées : espagnol, français, italien, anglais, espéranto.

La participante « E2 », étudiante en Master âgée de 27 ans, a vécu la plupart de sa vie à Bogota (Colombie). Elle a déménagé à Paris à 24 ans, où elle habite actuellement. Les langues parlées : espagnol, français, anglais.

La participante « E3 », étudiant en Master âgé de 32 ans, a vécu la plupart de sa vie à Bogota (Colombie). Elle a déménagé à Paris à 30 ans, où elle habite actuellement. Les langues parlées : espagnol, français, anglais, portugais.

La participante « C1 », étudiante en Master âgée de 26 ans, a vécu la plupart de sa vie à Canton (Chine). Elle a déménagé à Paris à 23 ans, où elle habite actuellement. Les langues parlées : cantonais, mandarin, français, anglais, japonais, latin.

La participante « C2 », étudiante en Master âgée de 23 ans, a vécu la plupart de sa vie à Changchun (Chine). Elle a déménagé à Xi'an à 18 ans, à La Rochelle à 20 ans et puis à Paris à 22 ans, où elle habite actuellement. Les langues parlées : mandarin, français, anglais, indonésien.

La participante « C3 », âgée de 23 ans et étudiante en Master, a vécu la plupart de sa vie à Hangzhou (Chine). Elle a déménagé à Beijing à 17 ans et puis à Paris à 21 ans, où elle habite actuellement. Les langues parlées : mandarin, français, anglais.

La participante « R1 », étudiante en Master âgée de 23 ans, a vécu la plupart de sa vie à Novossibirsk (Russie). Elle a déménagé à Paris à 23 ans, où elle habite actuellement. Les langues parlées : russe, français, anglais.

Le participant « R2 », professeur de FLE âgé de 27 ans, a vécu la plupart de sa vie à Iekaterinbourg (Russie). Il a déménagé à Saint-Pétersbourg à 18 ans, où il habite actuellement. Les langues parlées : russe, français, anglais.

La participante « R3 », guide et interprète âgée de 27 ans, a vécu la plupart de sa vie à Severodvinsk (Russie). Elle a déménagé à Saint-Pétersbourg à 18 ans, où elle habite actuellement. Les langues parlées : russe, français, anglais.

La participante « R4 », informaticienne âgée de 28 ans, a vécu la plupart de sa vie en Russie. Elle a déménagé à Paris à 25 ans, où elle habite actuellement. Les langues parlées : russe, français, anglais.

Leurs profils semblent bien choisis pour l'étude. Concernant les participants francophones natifs, nous avons essayé d'avoir des avis divergents, avec des personnes qui ont un attachement fort à la norme (formation journalistique, littéraire, etc.), puis d'autres qui appréhendent d'une manière différente (formation linguistique). Le but était également de choisir des personnes qui viennent des régions dont les habitants ont la réputation d'avoir un accent marqué et qui vivent à Paris depuis peu de temps et qui auraient pu être confrontés aux jugements sur leur manière de parler.

Pour le choix des participants francophones non natifs, nos critères étaient l'homogénéité de leur niveau du français, et aussi le fait qu'ils ont acquis le français dans le cadre de l'école ou de l'enseignement supérieur et non à la famille. Ils ont un niveau égal ou

supérieur de B2 (CECR¹⁸). De plus les participants ont eu tous une formation linguistique ce qui sous-entend un niveau suffisamment approfondi pour pouvoir comprendre la variation phonétique. Un des participants est professeur de FLE ce qui nous a aussi permis de voir ses jugements non seulement en tant qu'apprenant de la langue, mais aussi en tant qu'enseignant. Le choix des groupes des langues était dicté par une certaine logique. Nous avons choisi l'espagnol puisque c'est une langue romane qui a aussi des particularités régionales. En russe, la variation géographique est présente en premier lieu au niveau lexical, et beaucoup moins au niveau morphosyntaxique et phonologique, donc la variation phonétique n'est pas aussi saillante qu'en français (Khorosheva, 2011) ; de plus les idéologies de l'apprentissage favorisent explicitement et de manière forte le standard unique (*la langue russe littéraire normée*, cf. Kriajeva et Razoumova, 2015) et la norme orthoépique. Enfin, le chinois mandarin est une langue non indo-européenne ce qui pose des questions différentes pour les difficultés d'apprentissage et il semblait intéressant de tenir compte d'une tradition de politique linguistique différente en Chine.

2.3 Les entretiens

Nous avons comme un des buts de la recherche de trouver des méthodes pour passer les entretiens, ainsi nous avons testé différents moyens de prise d'interview : individuel (participant.e en tête-à-tête avec l'intervieweuse) ; en binôme (deux participant.e.s et une l'intervieweuse). Nous avons aussi mené les entretiens individuels en ligne via Skype avec et sans vidéo. Les entretiens menés en présentiel se sont déroulés dans les bâtiments de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 dans des salles vides, sauf pour les participantes F7 et F8, avec lesquelles l'entretien s'est passé à leur domicile ; l'environnement était calme et l'ambiance plutôt détendue. Les avantages des entretiens en binôme se sont sans aucun doute avérés incontestables, non seulement l'ambiance générale était beaucoup plus détendue, mais aussi les participants parlaient entre eux et discutaient de leurs réponses, ce qui nous a permis de recueillir les réponses en interaction grâce auxquelles les participants ont beaucoup ri ce qui favorisait l'échange des opinions facile et décontracté.

Les entretiens via Skype se sont déroulés aussi d'une façon positive et calme, le protocole a été adopté pour l'interview à distance, mais les explications complémentaires auraient pu augmenter le temps d'entretien. La possibilité d'accéder à la caméra simplifiait notre tâche d'interprétation des réponses et nous permettait d'observer les réactions non verbales et ajuster les questions à venir. Cependant, nous voyons avec le recul que les entretiens en présentiel disposent plus à la bienveillance et à la légèreté de discussion, que ceux faits par Skype.

Il était remarquable que lors de l'entretien aux questions ouvertes, l'ambiance devenait dans certains cas moins détendue au vu des réponses auto-censurées et de la gêne occasionnée par la discussion.

¹⁸ <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

Pour chaque participant.e, nous avons effectué un entretien enregistré par un dictaphone sur téléphone portable, sans demander de réponses écrites ; aucune personne ne semblait gênée par l'enregistrement. Ils avaient néanmoins la possibilité de prendre des notes sur une feuille prévue à cet effet, afin que nous puissions échanger de manière plus précise après les écoutes d'enregistrements (écoutes réalisées avec casque). Cela a été rarement un atout : seulement cinq participants sur vingt ont pris des notes sur la feuille durant les écoutes. Toutes les personnes ayant participé paraissaient très intéressées par les sujets abordés, étant donné le prolongement de la discussion une fois l'enquête terminée.

Chapitre 3. Analyse des résultats

Nous allons exposer ici les résultats obtenus lors des entretiens effectués dans le cadre de la recherche et en proposer une analyse. Pour ce faire, nous allons analyser le corpus oral, recueilli lors des entretiens enregistrés. Dans les parties 1 et 2, nous citerons ponctuellement des énoncés transcrits et quelques échanges, puisque les entretiens se sont déroulés, autant que faire se peut, dans un cadre strict. L'intervieweuse a suivi le protocole établi, sans se donner la liberté de formuler les consignes différemment que prévu et à chaque reprise de parole elle posait les mêmes questions. Les passages où ce n'était pas le cas seront transcrits en entier (*cf. infra* Partie 2 du Protocole). La Partie 3 étant une tâche presque totalement informatique ne nécessite pas la transcription *a priori* puisque son but était d'utiliser un logiciel en ligne, et non de passer un entretien. La partie 4, un entretien guidé, étant la plus riche en échanges va être transcrite intégralement et sera présentée dans l'Annexe 4.

3.1 Partie 1 du Protocole d'enquête

Le premier exercice consistait à écouter 3 extraits d'entretiens, réalisés avec trois personnes différentes, et d'essayer de deviner le métier que les locuteurs exercent ou exerçaient dans leur vie. Les extraits étaient choisis spécifiquement pour avoir un contenu explicite, qui permettrait de supposer que tous les trois sont enseignants (*cf.* Chapitre 2, 2.1 Protocole).

3.1.1 Professeur 1 : réponses obtenues

Pour la première personne (ancienne institutrice de Dijon, 86 ans ; enregistrement « *prf.1*¹⁹ » [accent français régional -]) les résultats sont les suivants :

12 personnes (5 Français et 7 étrangers) ont supposé que la locutrice est enseignante.

Parmi eux, 8 (4 Français et 4 étrangers) ont supposé qu'elle est professeur des universités :

« prof à la fac » (R1, R4, F9)

« chercheuse à la fac » (E3)

« mamie qui est un professeur d'université à la fac car elle a parlé des conférences » (R3)

« femme qui était enseignante [...] (elle a) parlé de ces expériences à la fac » (E2)

« prof d'université ou un rapport avec l'université » (F3)

« une personne qui intervient en conférences à l'université par rapport à ce qu'elle dit » (F2).

3 autres personnes (toutes étrangères) n'ont pas donné de précision :

« enseignante » (C1 E2) « prof » (E1)

¹⁹ <https://drive.google.com/file/d/1JB8YEL1KDSaP6-9r17tpX-yV3DuP6SJ6/view?usp=sharing>

1 personne (française), sans toutefois rejeter l'idée qu'elle soit professeure, a du mal à penser qu'elle l'est à l'université :

« prof des écoles [...] pas universitaire ((c'est)) le rythme dans sa voix c'est plutôt pédagogique en fait » (F5)

3 personnes (2 Chinoises et 1 Française) ont rejeté l'idée que la locutrice soit professeure :

« la façon dont elle parle ça **clocherait si elle était prof d'université elle n'est pas allée hyper loin dans ses études** » (F4)

« ((c'est)) quelqu'un un peu âgé qui n'est pas professeur [...] ((peut-être)) secrétaire [...] elle a un accent assez marqué » (C2)

« secrétaire à l'université ((à cause de)) sa manière de parler » (C3).

5 personnes restantes (1 Russe et 4 Français) ont des suppositions qui ne sont pas liées à l'enseignement :

« c'est quelqu'un qui avait un **poste assez prestigieux cela s'entend dans sa façon de parler** » (F1)

« infirmière » (F6)

« je dirai qu'elle était genre un médecin [...] elle est d'une **famille bourgeoise** » (F8)

« étudiante à la fac » (F10)

« elle a un petit accent sa manière de parler est loin d'être un conférencier [...] oui elle parle des stages mais **je dirai pas qu'elle a une voix d'une personne qui raconte son cours tout le temps** » (R2).

Nous voyons à ces réponses que plusieurs participants ne se contentaient pas seulement de deviner le métier de la personne mais donnaient d'eux-mêmes des arguments critiques sur sa manière de parler. Tous les commentaires *supra* sont des commentaires spontanés (au sens que les participants ont donné des explications de leur choix tout de suite après l'écoute).

À ceux qui supposaient le métier sans argumenter, nous demandions s'ils se basaient uniquement sur le contenu ; ce qui leur a permis de développer sur la manière de parler, comme nous allons le voir maintenant. Ainsi, nous considérerons les commentaires *infra* comme sollicités (par nous-même). Nous les avons divisés en deux groupes : a) – les commentaires suggérant que la locutrice parle un français plutôt standard ; b) – les commentaires suggérant que la locutrice a un accent marqué :

a) « c'est ((l'accent)) le plus standard » (F4) – (n'a pas deviné le métier de professeur)

« ((une façon de parler)) très claire [...] un peu soutenue » (C1) – (a deviné le métier de professeur)

« ((son métier c'est)) quelque chose d'assez haut placé elle a une manière de parler un peu plus soutenue (que les autres) » (F1) – (n'a pas deviné le métier de professeur)

b) « il y a une petite variation » (F3) – (a deviné le métier de professeur)

« accent identifiable » (F10) – (n’a pas deviné le métier de professeur)

« je ne dis pas qu’elle ne pourrait pas ((être professeur)) mais je l’aurais pas dit si elle parlait d’autre chose (R2) / – à cause de sa manière de parler ? ((intervieweuse)) / – oui » (R2) – (n’a pas deviné le métier de professeur)

Nous voyons que les commentaires suivants sont divergents. Pour l’instant nous ne pouvons pas avancer de conclusion définitive.

3.1.2 Professeur 2 : réponses obtenues

Pour la deuxième personne (assistante familiale d’Alsace, 55 ans ; enregistrement « *prf.2*²⁰ » [accent français régional +]) les suppositions sont les suivantes :

La majorité des participants (17 au total : 7 Français et 10 étrangers) ont supposé que la personne travaille ou travaillait dans le domaine d’enseignement :

Pour 14 d’entre eux (7 Français et 7 étrangers) la locutrice est enseignante de l’école primaire. Voici quelques exemples :

« instit » (F6)

« école primaire toujours en fonction » (E2)

« maîtresse de l’école primaire » (C2)

« proche d’une voix d’enseignant mais plutôt pour la primaire on peut dire qu’elle a toujours parlé aux enfants » (R2)

2 participants étrangers n’ont pas précisé le niveau éducatif :

« prof » (E1) « enseignante » (C1)

1 participante chinoise a supposé que la locutrice est « enseignante de langue [...] ((elle n’est)) pas francophone au départ » (C3)

3 participants français n’ont pas deviné le métier et ont donné des réponses suivantes :

« classe moyenne je dirais » (F1)

« c’est une personne qui a repris ces études pour devenir institutrice [...] étudiante d’un âge avancé » (F2)

« c’est quelqu’un qui va être prof mais ((qui ne l’était pas)) avant [...] » (F4)

Des commentaires supplémentaires ont été sollicités par l’intervieweuse qui a demandé d’argumenter les choix et d’expliquer les raisonnements aux participants. Dans certains cas, les participants ont parlé de l’accent de la locutrice. Nous les avons classés en : a) l’accent est considéré comme standard ; b) les participants entendent un léger accent français régional ; c)

²⁰ <https://drive.google.com/file/d/1jtTH7OHR9dowhXqnipQQnDnw3PJkLOV/view?usp=sharing>

les participants qui ont entendu un accent « étranger » et qui ont supposé que la locutrice ne parlait pas français en tant que L1.

- a) « ((l'accent)) assez standard » (F1)

- b) « ((il y a)) une petite variation » (F3)
 - « pas du même coin que moi mais elle peut être d'un autre coin de la France » (F9)
 - « accent identifiable » (F10)
 - « il y a aussi un accent [...] régional » (C2)

- c) « ((elle a un)) accent c'est pas sa langue maternelle le français quoi » (F8)
 - « avec un petit accent [...] pas français » (C1)
 - « elle a suivi les cours de FLE » (C3)
 - « en tout cas il y a un accent pas un accent que je connais » (F4) – (la participante a hésité sur la langue première de la locutrice. Elle a d'abord dit spontanément que la locutrice n'était pas française ; après une deuxième écoute F4 a dit entendre un accent mais qu'elle n'arrive pas à supposer son origine)

Nous pouvons voir que les commentaires *supra* sont très contradictoires. Nous supposons que dans le cas du commentaire a), la perception diffère tant du fait que la participante F1 vient de la même région que la locutrice. Des travaux sur la perception (ex : Kuiper, 1999 ; Boughton, 2006) montrent que les juges ont souvent une tendance de ne pas entendre des traits saillants et/ou la différence de la prononciation entre sa manière de parler et des stimuli de la même région.

Pour expliquer le reste des commentaires, nous allons citer ici les réponses à une question supplémentaire posée par l'intervieweuse : « est-ce que tous les locuteurs sont français ? / parlent français comme première langue ? »

9 personnes ont répondu « oui » (4 Français et 5 étrangers).

8 personnes ont répondu « non » (5 Français et 3 étrangers). De plus F4 et C3 l'ont supposé spontanément, dès la première écoute et sans questions supplémentaires.

2 participants étrangers ont dit qu'ils ne pouvaient pas répondre à la question (E2 et E3).

1 participante, F9, a hésité : « étrangère [...] ou [...] pas du même coin que moi mais elle peut être d'un autre coin de la France ».

Nous pourrions supposer *a priori* que les participants étrangers auraient tendance à penser que cette locutrice est étrangère. En effet, cela peut être rattaché au fait que les étrangers n'ont pas l'habitude d'entendre des manières de parler différentes du standard, là où les francophones natifs savent plus facilement reconnaître un accent régional français, même sans

pouvoir précisément l'identifier. Ce n'est pas ce que nous observons ici ; les opinions sont réparties de manière presque égales entre francophones et non francophones.

De plus, si nous regardons les informations de deux étrangers sur cinq qui ont répondu que cette personne pouvait être française native, il s'agit d'une part d'un professeur de FLE (R2) qui est spécialisé dans la phonétique et les accents régionaux, et d'autre part d'une étudiante (C2) qui a appris le français avec trois professeurs venant tous de régions différentes de la France métropolitaine. Ainsi, nous ne voyons aucune tendance se dégager et nous pensons que la perception locuteur natif/non natif puisse être aléatoire, ou du moins non corrélée au facteur « français L1/L2 ». Nous ne négligeons néanmoins pas le fait que notre échantillon n'est pas assez conséquent pour déterminer quels facteurs influenceraient ces réponses.

3.1.3 Professeur 3 : réponses obtenues

Pour la troisième personne (professeur des écoles en Russie, 26 ans ; enregistrement « *prf.3*²¹ » [accent russe -]) les suppositions sont les suivantes :

Pour cet enregistrement, nous ne prenons pas en compte la réponse de participant R2 puisque c'est lui-même qui nous a prêté sa voix pour cet enregistrement. Alors le nombre total des réponses analysées ici sera 19 : 10 Français et 9 étrangers.

15 participants (8 Français et 7 étrangers) ont dit que le locuteur exerce le métier de professeur, dont 10 (4 Français et 6 étrangers) ont supposé que le locuteur est « professeur de français ».

1 participante a supposé qu'il est « prof de FLE à l'étranger » (F4)

4 autres n'ont pas parlé de la langue française :

« prof de collègue » (F3)

« professeur » (F9)

« prof » (F10)

« jeune professeur chercheur » (E2)

4 participants (2 Français et 2 étrangers) n'ont pas deviné son métier :

3 ont dit que le locuteur est « étudiant » (F1 C1 C3) et le dernier commentaire est distinct : « un sorte de Youtubeur qui fait une chaîne sur la linguistique » (F2).

Ici, nous nous sommes intéressée particulièrement aux commentaires sollicités portant sur ses origines, et relatifs à sa façon de parler :

9 personnes (5 Français et 4 étrangers) l'ont considéré comme français :

« ((on entend)) une petite variation » (F3)

²¹ <https://drive.google.com/file/d/1vqzc6iJBXrQRT30vws9bLW6GF9L9Iv-C/view?usp=sharing>

« - [...] accent du sud (F8) / - [...] mais c'est pas mon sud ((il s'agit d'Avignon)) (F7) »

« j'ai pas trop noté d'accent spécifique je dirais parisien quoi » (F10)

6 personnes (4 Français et 2 étrangers) l'ont considéré comme étranger :

« n'est pas natif je sentais un accent il y a des petites fautes de français. c'est pas quelqu'un vraiment de natif avec des parents natifs. il y a beaucoup de fluctuations » (F1)

« la troisième personne c'est sûr qu'elle n'est pas française » (F4)

« sa façon de parler est un peu floue [...] il parle pas très vite » (C1)

3 participants étrangers ont dit qu'ils ne pouvaient pas répondre à la question (E2, E3, R3).

1 personne a hésité :

« ((il a)) une manière de parler plus rigoureux [...] c'est un accent particulier je pourrais pas à dire s'il est français venant d'une région particulière ou s'il est pas français d'origine » (F9)

Ce que nous pourrions constater ici, c'est que ce sont principalement les français qui ont remarqué que cette personne est étrangère (à l'exception de C1 et C3), bien que les avis n'aillent pas tous dans le même sens (F8, F9). Les participants russes et espagnols n'ont pas supposé cela (et ont eu particulièrement du mal à se décider), bien que le locuteur soit lui-même Russe. Une des suppositions que nous pouvons faire à ce stade est que, bien que les Français n'aient, logiquement, pas beaucoup de mal à deviner si quelqu'un est natif ou non, les étrangers, en revanche, du moment qu'ils entendent un français très standard et appliqué, associent cela avec du français de France, sans percevoir les nuances.

3.1.4 Bilan

Nous avons introduit par cette question, le sujet de l'étude, pour intéresser nos participants et les diriger vers leurs réflexions personnelles sur la question des accents et du domaine de didactique. Les 20 juges ont tous compris qu'il s'agissait de l'enseignement lors de cet exercice d'écoute. 15 participants (7 Français et 8 étrangers) l'ont deviné au moins pour deux locuteurs. 4 personnes (2 Français et 2 étrangers) l'ont deviné au moins pour un locuteur. La participante F1 n'a pas parlé de métier du tout en préférant supposer la classe sociale ou le statut socio-professionnel des locuteurs. Il est important de souligner ici, que nous avons réussi à recueillir, dès le début de l'entretien, des commentaires spontanés sur les façons de prononcer le français, et sur les accents. Ainsi, cette partie est un amorçage pour la suite du protocole, ce qui était notre idée originelle, et justifie ainsi notre choix de commencer le protocole par ces questions. A ce stade déjà, le protocole a rempli son but introductif et d'incitation à commenter, ce qui nous a permis, par la suite, d'avoir plus de commentaires spontanés dans la Partie 2. Quant aux résultats, nous voyons déjà quelques tendances idéologiques se dégager, quoique

faiblement, ce que nous verrons mieux avec l'analyse des parties qui suivent. Nous mettons ci-dessous le tableau récapitulatif des réponses à la Partie 1.

	Enregistrement « <i>prf. 1</i> »			Enregistrement « <i>prf. 2</i> »			Enregistrement « <i>prf. 3</i> »		
	Prof.	Comm. supplém. sollicités	Français L1	Prof.	Comm. supplém. sollicités	Français L1	Prof.	Comm. supplém. sollicités	Français L1
F1	-	<i>cf. supra</i>	oui	-	<i>cf. supra</i>	oui	-	<i>cf. supra</i>	non
F2	+		oui	-		non	-		oui
F3	+	<i>cf. supra</i>	oui	+	<i>cf. supra</i>	oui	+	<i>cf. supra</i>	oui
F4	-	<i>cf. supra</i>	oui	-	<i>cf. supra</i>	Non(spont)	+		non(spont)
F5	+		oui	+		oui	+		non
F6	-		oui	+		non	+		oui
F7	+		oui	+		non	+	<i>cf. supra</i>	oui
F8	-		oui	+	<i>cf. supra</i>	non	+	<i>cf. supra</i>	oui
F9	+		oui	+		hésitation	+	<i>cf. supra</i>	hésitation
F10	-	<i>cf. supra</i>	oui	+	<i>cf. supra</i>	oui	+	<i>cf. supra</i>	non
E1	+		oui	+		oui	+		oui
E2	+		oui	+		jnsp	+		jnsp
E3	+		p-ê non	+		jnsp	+		jnsp
C1	+	<i>cf. supra</i>	oui	+	<i>cf. supra</i>	non	-	<i>cf. supra</i>	non
C2	-	<i>cf. supra</i>	oui	+	<i>cf. supra</i>	oui	+		oui
C3	-		oui	+	<i>cf. supra</i>	non (spont)	-		non
R1	+		oui	+		p-ê non	+		oui
R2	-	<i>cf. supra</i>	oui	+	<i>cf. supra</i>	oui	n/a	n/a	n/a
R3	+	<i>cf. supra</i>	oui	+		oui	+		jnsp
R4	+		oui	+		oui	+		oui

(p-ê – peut-être ; jnsp – je ne sais pas ; spont – commentaire spontané ; cf. supra – le commentaire est cité ci-dessus)

Tableau 3 : Récapitulatif des réponses des participants lors de la partie 1 du protocole.

3.2 Partie 2 du Protocole d'enquête

La deuxième partie de l'entretien consistait à choisir, parmi quatre enregistrements de personnes différentes, lequel serait, pour les participants, le plus à même de figurer dans un manuel de FLE. (cf. partie Chapitre 2, 2.1 Protocole).

Pour mieux organiser l'analyse, nous allons présenter les commentaires des participants, regroupés selon la perception positive ou négative. Par « perception positive » nous comprenons les arguments mobilisés pour sélectionner la prononciation. Par « perception négative » nous sous-entendons les arguments utilisés pour refuser ou considérer comme « non préférable », le choix de ces *stimuli* dans le manuel.

	Perception positive (PP)	Perception négative (PN)
Enregistrements du manuel de FLE	PP FLE	PN FLE
Enregistrements avec un accent faible/moins marqué	PP Accent -	PN Accent -
Enregistrements avec un accent fort/plus marqué	PP Accent +	PN Accent +

Tableau 4 : Codage des réponses (partie 2 du protocole)

Ce codage va être appliqué à chaque phrase : « Il faut voter ! », « Est-ce qu'ils blaguent ? », « Vous voyagez en voiture ? ».

3.2.1 Il faut voter !

(enregistrements : « vote.1.als- » ; « vote.2.FLE » ; « vote.3.als+ » ; « vote.4.als+ »)²²

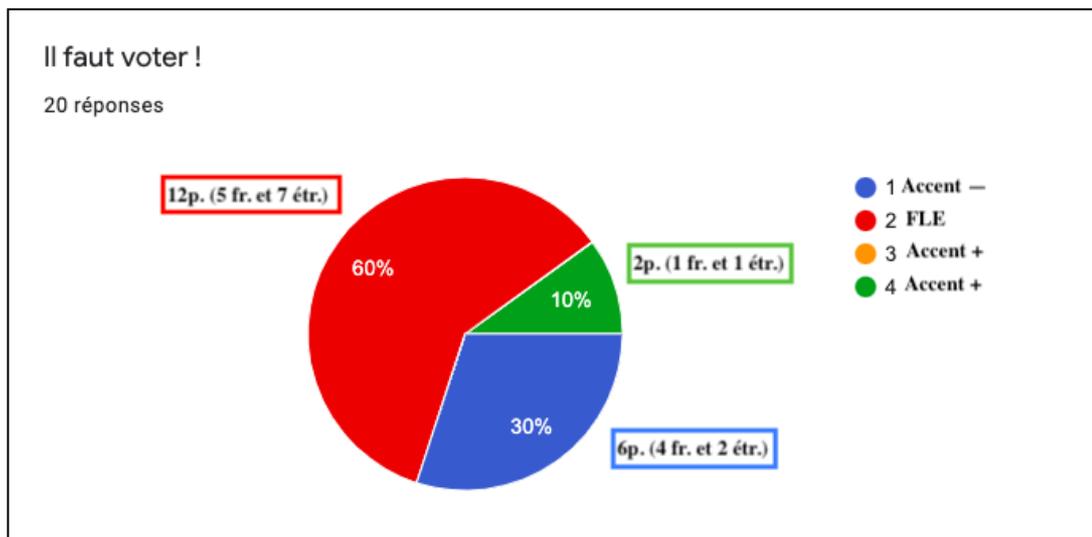


Figure 3 : Stimulus préféré pour la phrase « Il faut voter ! »

²² https://drive.google.com/drive/folders/1iQXRD7enyRW5y_gUZBd_zg7FwoO4rsz1?usp=sharing

Perceptions positives :

a) PP FLE (enregistrement « vote.2.FLE ») :

- « c'est **le plus naturel** pour moi il n'y a pas de pause là où **il n' y a pas de pause** normalement » (F3)
- « **il n'y a pas de pause** et cetera » (F4)
- « on la sent plus plus investie plus dans l'action on sent qu'**il y a du contexte** et c'est la phrase qui est dans un contexte du coup » (F6)
- « la prononciation est plus **claire** plus **neutre** et même si t'as l'impression de te faire engueuler ça va avec le sens de la phrase [...] **il n'a pas d'accent** » (F7)
- « putain si tu vas pas voter tu te fais engueuler [...] t'as l'impression que c'est une obligation tu dois aller voter quoi [...] tu comprends très bien ce qu'elle dit mais t'as l'impression que c'est une commande [...] / - j'ai oublié de préciser [...] cette phrase elle est avec un point d'exclamation [...] ((intervieweuse)) / - ah d'accord donc à ce moment-là la 2 ((vote.2.FLE)) est plus valable que 4 ((vote.4.als+)) [...] elle est **la seule à utiliser correctement la ponctuation** » (F9)
- « j'ai choisi la deuxième mais c'est parce que c'était la voix la plus proche de ce que je connais dans les **manuels** je pense ouais c'était pour ça ((rires)) j'ai essayé de m'éloigner un peu mais le 2^{ème} ((vote.2.FLE)) pour moi est **la plus proche de ce que je connais** et c'est pour ça que je l'ai choisie » (E1)
- « parce que c'est une phrase affirmatif donc [...] c'est justement [...] **l'exclamation** plus forte » (E3)
- « une phrase qui est prononcée dans **un échange plutôt réel** » C3
- « oui c'est à peu près la même raison ((que C3)) parce que la personne **articule bien** et ni trop rapide ni trop lentement. Elle parle avec certaine **intonation** qui exprime le l'émotion » (C2)
- « c'était assez passionnée et **la prononciation** était assez **claire** » (R1)
- « cette personne a **une intonation naturelle** [...] pour la langue française même si elle met un peu trop l'accent sur il faut mais ça peut être c'est juste son intention quoi » (R2)
- « parce que elle a **moins d'accent** [...] **l'intonation plus française** » (R4)

b) PP Accent - (enregistrement « vote.1.als- ») :

- « elle est pas trop ponctuelle **juste bien** je trouve » (F1)
- « les quatre me vont [...] alors honnêtement choix institutionnel ça sera la personne une [...] » (F5)
- « pour la prononciation que j'estime **la plus standard** cela serait la une ((vote.1.als-)) » (F10)

- « c'est un **vitesse naturelle dans la vie quotidienne** quand les français parlent quand les francophones parlent c'est leur vitesse et le niveau de **l'articulation c'est clair** » (C1)
- « il **prononce plus ou moins bien** » (R3)

c) PP Accent + (enregistrement « vote.3.als+ » ; « vote.4.als+ ») :

- « ((vote.3.als+)) découpe vraiment les mots donc si on veut genre bien différencier ça peut être bien de prendre cet exemple sinon » (F10)
- « **naturelle** ((vote.4.als+)) » (F2)
- « c'est celui ((vote.4.als+)) qui a le moins d'émotions et qui dit juste la phrase [...] je trouve **ça correspond mieux à une façon de dire une phrase juste pour savoir comment la dire** » (F9)
- « je trouve que c'est celle ((vote.4.als+)) qui avait **moins d'intonation** [...] en essayant de rester juste dans la lecture simple d'une phrase » (E2)

Nous voyons que les arguments « pro » sont souvent liés à la manière de parler : claire, neutre, bien articulé, standard ; à l'intonation : naturelle, « française » ; à l'absence d'accent ; à la concordance avec le contexte (point d'exclamation). Il faut souligner que la participante F9 a changé son avis pour l'enregistrement de manuel FLE quand elle a appris que la phrase était exclamative. Cela est dû au fait qu'elle a passé le test par Skype et elle n'avait pas les phrases écrites devant les yeux.

Perceptions négatives :

a) PN FLE (enregistrement « vote.2.FLE ») :

- « **synthétique** [...] voix du **robot** » (F1)
- « trop impératif un peu **agressif** » (F2)
- « mais c'est un peu trop surjoué je trouve. on dirait qu'elle **donne un ordre** [...] j'ai l'impression que c'est un peu trop alors que tu vois. les gens vont croire que quand tu dis il faut voter il faut toujours avoir les sourcils froncés ((rires)) [...] la voix de **robot** » (F4)
- « je choisirais pas la 2 ((vote.2.FLE)) parce que c'est un peu **agressif** comment c'est enregistré » (F5)
- « **je me fais engueuler** [...] j'ai pas envie de me faire engueuler quand j'apprends une langue » (F8)
- « c'était un peu mis en contexte [...] genre une **obligation** » (E2)
- « c'est **trop vite** elle parle trop vite » (C1)
- « je dirai que qu'y a trop d'emphase **trop d'émotion** » (R3)

b) PN Accent - (enregistrement « vote.1.als- ») :

- « je pense qu'elle était trop **trop plate** elle est trop trop artificielle et l'intonation sur voter elle est pas elle sonne bizarre enfin on dirait pas que quelqu'un qui parle [...] ça pourrait être utilisé j'sais

pas dans des cours peut-être de genre s'il faut apprendre à lire ou décortiquer les mots mais c'est [...] **trop artificiel** et dans un cours il vaut mieux montrer la langue comme elle est parlée » (F6)

- « est bien aussi mais j'sais pas sur la **voter** il a un peu il le **dit un peu différemment** » (F9)
- « donne un impression que c'est **Siri** qui parle [...] c'est trop **artificiel** » (C3)
- « c'est quelque chose dans son voix **j'ai pas aimé** » (R1)
- « c'est **le V qui me dérange dans voter** déjà il y a une **pause** assez **trop grande** [...] entre il faut et voter [...] il y a quelque chose entre O et T qui me dérange » (R2)

c) PN Accent + (enregistrement « vote.3.als+ » ; « vote.4.als+ ») :

- « trop haché » (F1)
- « **extrêmement lente** ((vote.3.als+)) ça peut être pratique pour bien discerner toute tous les sons mais je trouve que du coup elle s'éloigne un peu de ce qui semble être naturel dans la façon de parler » (F2)
- « elle fait vachement français dicté mais **c'est pas un français parlé** [...] elle fait vraiment **la moins naturelle** » (F3)
- « [...] **c'est pas fluide** et cetera » (F4)
- « je connais bien la voix l'accent l'accent je veux dire [...] je prendrais la 4ème ((vote.4.als+)) en dernier parce que c'est **très marqué un accent régional** [...] lorrain-alsacien j'hésite toujours entre les deux » (F4)
- « [...] ça a l'air d'être **un accent** [...] il y a une **variation régionale** [...] je sais pas du coup [...] au niveau phonétique on entend que **c'est pas un accent parisien** » (F5)
- « s'il faut exclure quelqu'un ce serait [...] la 3 ((vote.3.als+)) mais **au niveau du rythme** de la lecture de la phrase » (F5)
- « [...] la toute fin je crois que c'était juste un truc de **prononciation** [...] comme la une je trouve qu'elle est trop saccadée elle sonne **pas naturelle** [...] on dirait en fait on dirait la 1 et 3 ((vote.3.als+)) les gens qui apprennent à lire [...] il y a deux trucs qui se sont mélangés [...] ma première réaction c'était en fait que le voter signale enfin laisse entendre que c'est pas enfin **j'allais dire francophone natif mais c'est pas pertinent** [...] disons je pense **c'est pas ce qu'on entend dans des [...] manuels de français** [...] pour apprendre genre le français standard parce que enfin je sais pas j'ai l'impression que c'est quelqu'un qui n'est pas francophone natif soit un apprenant c'est difficile de ne pas **tomber dans des stéréotypes** [...] je pense que la frontière entre le racisme elle est limite ((rires)) [...] » (F6)
- « elle parle un peu comme la mère de [...] pour moi c'est **l'accent du sud très fort** [...] le T voter [...] c'était long et c'est vrai que ça faisait un peu dicté » (F7)

- « la 3 ((vote.3.als+)) elle a un **accent trop fort** [...] pour moi elle **apprend le français** [...] ((après l'intervention de F7)) **ah oui ça peut être un accent du sud** [...] » (F8)
- « la manière dont elle le dit est un peu **moins neutre** » (F9)
- « c'est celui ((vote.4.als+)) qui me paraît la plus comment dire **le plus à la marche par rapport aux autres** » (F10)
- « c'est **plus exagéré** je pense » (E3)
- « **trop lent** ça fait peu naturel » (C1)
- « la personne ((vote.3.als+)) fait juste la démonstration des phonèmes [...] et **voter je pense que c'est un peu bizarre** » (C2)
- « parlent **trop lentement** » (C3)
- « j'ai l'impression qu'ils ont eu **du mal à prononcer** je sais pas couramment » (R1)
- « **c'est pas terrible** ((rires)) déjà il y a des pauses entre tous les mots et c'est comme si cette personne ((vote.3.als+)) étudiait le français pour le je dirai la première année quoi [...] fait les pauses après chaque mot **comme les enfants en primaire** [...] l'intonation aussi elle monte vers la fin au lieu de descendre là **c'est l'anti-favori** » (R2)
- « c'est un peu mieux mais à la fin **T laisse penser qu'il s'agit pas d'un français** d'une française ((vote.4.als+)) [...] l'intonation non plus elle n'est pas trop elle n'a pas l'air trop française mais je pense que **c'est le T qui comment dire qui l'a trahi surtout** » (R2)
- « **les deux dernières ils ont une drôle de manière de prononcer le T** » (R3)
- « **pas du tout l'intonation française** » (R4)

Les commentaires négatifs n'ont pas autant d'homogénéité et de ressemblance que pour les commentaires positifs. Pour l'enregistrement FLE, les arguments sont liés à l'excès d'émotions et à l'agressivité. Deux participantes françaises ont perçu la voix dans l'enregistrement FLE comme « robotique ». Pour les autres stimuli, le manque de vitesse et de fluidité ont joué le rôle d'argument « contre ». Outre cela, nous observons ici des commentaires liés à la phonétique et aux accents : certains mots prononcés « différemment » ou « bizarrement », la prononciation « pas naturelle ». Pour la perception de *Accent* + quatre participants français ont entendu un accent régional, et deux (1 Français, 1 étranger) ont pensé qu'une des locutrices n'avait pas le français comme première langue.

Il est intéressant de noter que la participante F7 qui vient du sud-est de la France, perçoit l'accent alsacien comme « accent du sud très fort », bien qu'ils soient très différents. Cela peut être un phénomène d'identification à un groupe social (Eckert, 2008), puisque sa manière de parler ne ressemble pas à la norme acceptée dans la société. La participante perçoit donc que le parler en question est aussi distinct de celui de la norme, comme le sien, sans toutefois l'identifier précisément.

3.2.2 Est-ce qu'ils blagent ?

(enregistrements : « blag.1.als- » ; « blag.2.als- » ; « blag.3.als+ » ; « blag.4.FLE »)²³

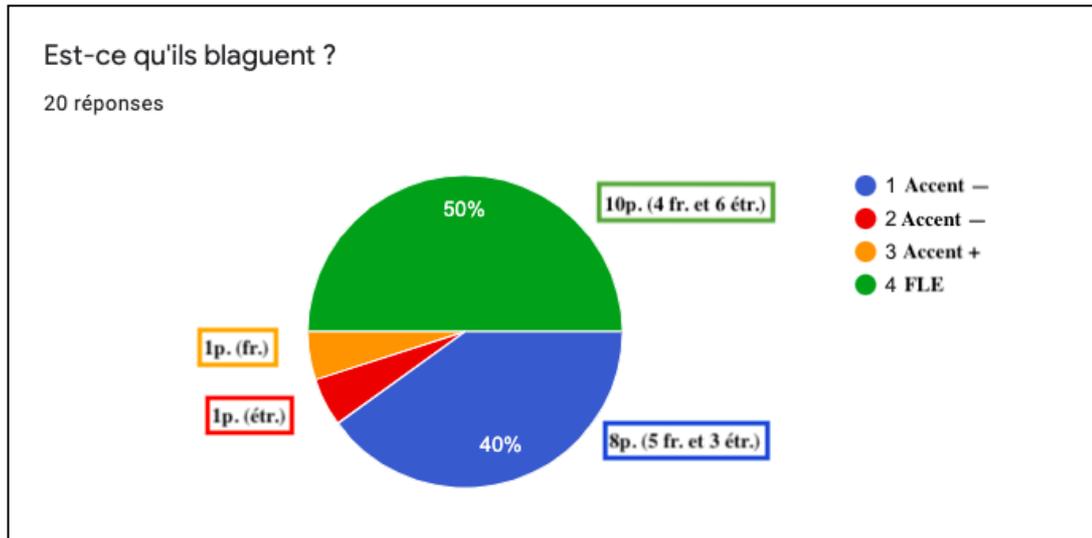


Figure 4 : Stimulus préféré pour la phrase « Est-ce qu'ils blagent ? »

Perceptions positives :

a) PP FLE (enregistrement « blag.4.FLE ») :

- « j'ai eu l'impression d'entendre **un truc d'auto-école** » (F2)
- « on la sent beaucoup ((l'ironie)) donc on comprend mieux le sens de la phrase » (F6)
- « [...] c'est le seul j'ai l'impression qui a **une vraie intonation d'une question** alors que c'est une question [...] et un plus il a c'est **un peu robotique** mais au moins c'est clair et pour moi c'est neutre **il n'a pas d'accent** effectivement pour moi il y a un accent sur les autres » (F7)
- « c'est une voix **un peu robotisé** mais ça me dérange moins parce qu'**il prononce bien** » F8
- « le plus professionnel » (F9)
- « c'est pour moi **la voix qu'on entend dans les enregistrements** en général c'est pour ça que je la choisirai » (E1)
- « **une question bien accentuée** [...] oui ça m'a fait **penser à ça aussi ((au manuel))** » (E2)
- « là tu triches la dernière **c'est une phrase standard d'un manuel** c'est comme ça qu'on écoute [...] oui c'est tout à fait neutre [...] bien enregistré pour un livre » (E3)

²³ <https://drive.google.com/drive/folders/1sLy3QNrCpz7ckY8ZnXfoQhPWSPEw4OAM?usp=sharing>

- « je vote [...] parce que **sa voix m'attire le plus** sa voix est grasse ça m'attire ça me donne envie de continuer » (C1)
- « je choisis **Siri** ça correspond à **mon propre expérience** c'est justement en Chine que **j'ai entendu** [...] » (C2)
- « **effectivement dans le manuel** » (C3)
- « je prendrais la 4^{ème} ((blag.4.FLE)) bien évidemment [...] quoique parce que pour la première fois c'est sa prononciation qui me paraît la plus naturelle [...] l'intonation aussi est un peu artificielle c'est vrai que pour la première écoute la qualité du son [...] qui donne donne **l'impression d'être un enregistrement studio** qui m'a surpris et donc c'est pas l'intonation [...] c'est pas pour travailler l'intonation d'une question [...] » (R2)

b) PP Accent - (enregistrement « blag.1.als- » ; « blag.2.als- »):

- « les deux premières c'étaient celles qui me paraissaient les mieux et j'ai du mal à déterminer pourquoi j'ai préféré la 1^{ère} à la 2^{ème} » (F2)
- « vraiment **un contexte naturel** » (F3)
- « c'est celle ((blag.1.als-)) qui paraît **la plus naturelle** les autres [...] ils exagèrent la prononciation » (F10)
- « elle ((blag.1.als-)) **articule bien** et d'une **vitesse normale** avec un intonation » (C3)
- « il ((blag.2.als-)) a une **manière assez neutre de parler j'entends pas de particularités** » (R3)
- « **moins d'accent** que les autres [...] plus naturel que les autres » (R4)

c) PP Accent + (enregistrement « blag.3.als+ »):

- « c'était un A ouvert ? [...] c'est bien j'ai jamais vraiment entendu de A ouvert dans ma vie [...] oui **il y a un accent qui n'est pas parisien mais c'est bien aussi** [...] ((la A ouvert)) ça se fait dans le sud de la France » (F3)
- « **ça va** en fait ça va » (F4)
- « si on devait faire un manuel pédagogique je pense que ça serait la 4 ((blag.4.FLE)) qu'il fallait choisir parce que y a pas de justement y a pas de d'accent y a pas de de tout ça. Mais moi je pourrais dire la 3 ((blag.3.als+)) justement **pour montrer la diversité** mais je pense ça sera jamais ce serait jamais ça ce qu'on entendrait [...] mais moi j'aimerais bien vraiment [...] qu'on fasse ça mais je sais clairement que on les en tout cas le gouvernement en France ou les gens qui font ça ils sont pas encore prêts à mettre la personne 3 comme référence dans un manuel [...] » (F5)
- « elle met **l'intonation à peu près correctement** [...] pour interrogation » (F9)

Nous voyons ici que les arguments sont divers : la vitesse, l'articulation, l'intonation, la manière neutre et naturelle de parler, moins d'accent. 5 participants étrangers ont constaté avoir entendu des enregistrements qui ressemblent à *blag.3.FLE* dans des manuels de langues

étrangères. Et 4 participants ont considéré cette même voix comme « robotisée ». Il est intéressant de noter deux choses qui nous ont parues remarquables : premièrement, aucun participant étranger n'a donné de commentaire positif au stimulus *Accent +* et deuxièmement deux personnes (F3 et F5) ont volontairement choisi le stimulus avec un accent marqué pour illustrer la diversité.

Perceptions négatives :

a) PN FLE (enregistrement « blag.4.FLE ») :

- « ça fait aussi **voix** [...] **reconstituée** » (F1)
- « je trouve que [...] (elle) est **très robotique** [...] ça fait très **Google traduction** » (F3)
- « **la voix de robot ça me dérange** aussi » (F4)
- « ((rires)) [...] c'est effectivement ce qu'on entend en fait [...] quand t'apprends une autre langue **c'est un peu cette voix robotique** [...] c'est pas robotique mais c'est cette voix masculine [...] quand moi j'apprenais l'anglais c'était souvent les voix comme ça [...] **y a pas de personnalité** dans la voix » (F5)
- « on a l'impression que c'est un truc de [...] **justement dans les trucs d'audio** enfin **pour apprendre** [...] » (F9)
- « la dernière c'est **carrément une voix automatique** [...] c'est une voix de **Google trad** on dirait » (F10)
- « **Siri** » (C3)
- « **très comme robot** » (R1)
- « c'est la parole d'un anglophone et **elle a un accent** » (R3)

b) PN Accent - (enregistrement « blag.1.als- » ; « blag.2.als- ») :

- « en fait l'intonation n'est pas tout à fait placée au bon endroit [...] **il y a pas la bonne intonation** » (F9)
- « je prendrai pas la 1 ((blag.1.als-)) [...] **ça manque d'intonation** » (F4)
- « sont un peu **trop artificielles** mais elles marchent quand même » (F6)
- « je crois qu'il y avait **un accent qui était trop fort** (blag.1.als-) [...] c'est sud ((blag.2.als-)) il prend trop son temps pour dire blaanaague [...] pour moi **les deux ils viennent du sud mais pas du même sud** » (F8)
- « **l'intonation c'était un peu bizarre** » (E3)
- « ça **m'attire moins** » (C1)
- « trop neutre ((blag.1.als-)) [...] **c'est un question et il n'a pas des intonations** » (R1)
- « ((blag.1.als-)) **l'intonation** ne monte pas assez pour moi pour le L non plus je suis pas sûr dans le verbe mais c'est l'intonation surtout

qui me dérange. Pour la 2^{ème} personne ((blag.2.als-)) **l'intonation** n'est pas meilleure [...] ça monte dans le bla- mais ça descend tout de suite. Après il y a un petit pause entre ils et blagent il tire peut-être un peu trop comment dire la syllabe du verbe. Oui je dirai qu'il y a deux sommets phonétiques [...] comme s'il y avait deux accents quoi toniques » (R2)

- « je dirai que **c'est un canadien** ((blag.2.als-)) » (R3)

c) PN Accent + (enregistrement « blag.3.als+ ») :

- « c'était par rapport à l'intonation sur le blague mais c'est peut-être par rapport à ma façon de le prononcer j'ai eu. j'avais le sentiment que c'était enfin que c'était éloigné de ma façon de prononcer » (F2)
- « elle est bien mais elle est **trop écartée de ce que les gens les personnes qui sont pas français pourraient entendre** [...] elle est trop identifiée [...] **il y a un accent** » (F4)
- « je pense que c'est une fausse question [...] et on sent pas l'ironie [...] alors que si on dit juste 'est-ce qu'ils blagent ?' comme la 3 on perd le sens de la phrase » (F6)
- « (rires) [...] **elle vient beaucoup trop du nord** » (F8)
- « impression que **c'est hyper forcé** et 'blague' tu vois c'est un peu comme [...] si j'essayais de le dire [...] hyper mécanique et pas très bon » (F9)
- « celle qui me paraît **la plus différente** [...] (F10) / - pourquoi elle est différente ? ((intervieweuse)) / - du coup **j'ai l'impression qu'il y a genre un accent genre un peu allemand** ou quoi tu vois. J'entends pas une prononciation que j'ai l'habitude d'entendre » (F10)
- « elle était un peu je sais pas **différent quand elle prononçait blague** [...] pour moi c'était **un peu différent du standard** mais c'est pour moi » (E1)
- « non (elle choisit pas) parce que le mot **blague** était très long (imitation) [...] » (E2)
- « **avec un peu d'accent** [...] **blague** le A » (C1)
- « **c'est l'accent régional pour moi blague** ((imitation)) [...] avec le 'a' » (C2)
- « **la façon dont** [...] ((elle)) **prononce blague** c'est **un peu bizarre** pour moi » (C3)
- « il n'a pas beaucoup de variation de l'intonation [...] c'était **pas francophone je pense parce qu'elle avait de l'accent** (R1) / - L'accent étranger ? ((intervieweuse)) / - Oui l'accent étranger » (R1)
- « c'est peut-être la pire. ni l'intonation ni la qualité de des sons qui me satisfont quoi [...] je vais expliquer un peu plus en détail si tu veux [...] en commençant par la fin le [g] il c'est pas le [g] lui-même mais c'est un petit son qui vient après c'est pas un [ə], **c'est pas [blagə], mais c'est comme si la personne a laissé la bouche ouverte** [...] elle ne prononce presque pas le L dans le pronom [...] pour

l'intonation j'arrive pas saisir mais il est un peu trop dramatique ((rires)) » (R2)

- « la dame a [...] un A particulier [...] elle met en relief le A c'est un peu bizarre » (R3)

8 perceptions négatives sur 9 pour *FLE* sont liées au fait que la voix est « robotique » et la 9^{ème} participante suppose que le locuteur a un accent. Les autres arguments « contre » sont majoritairement liés à l'intonation, un accent fort et particulièrement le fait que le locuteur *blag.2.als-* soit un canadien. Il y a beaucoup de commentaires liés à l'accent et/ou à la prononciation pour les enregistrements *Accent+* : 4 personnes (2 Français et 2 étrangers) ont dit qu'il y avait un accent et 9 (2 Français et 7 étrangers) ont fait des remarques par rapport à la prononciation du mot « blague » ou du son /a/ dans ce mot-ci.

3.2.3 Vous voyagez en voiture ?

(enregistrements : « vtur.1.als- » ; « vtur.2.als+ » ; « vtur.3.als+ » ; « vtur.4.FLE »)²⁴

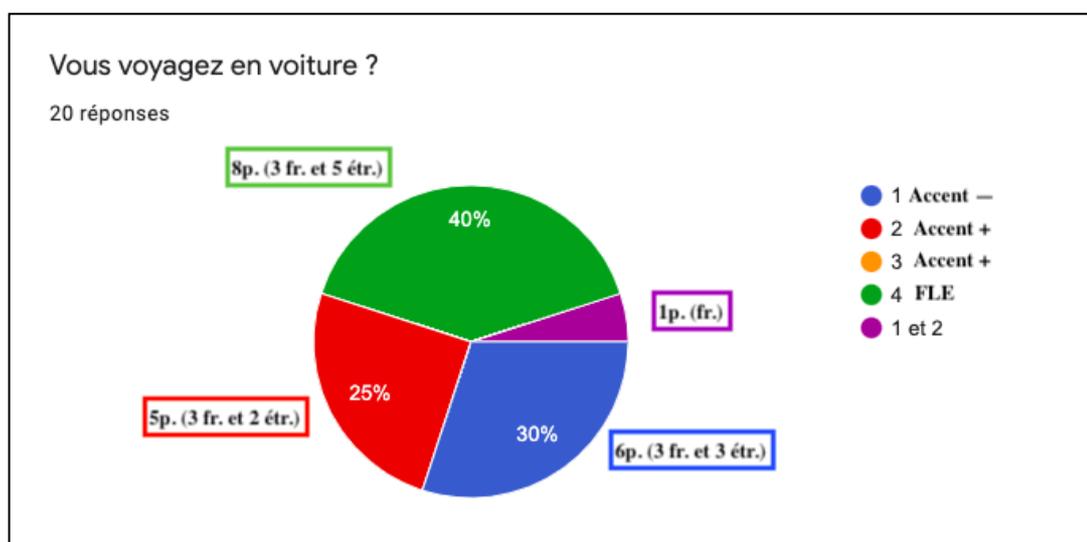


Figure 5 : Stimulus préféré pour la phrase « Vous voyagez en voiture ? »

Malgré le fait que cette phrase ait été la plus commentée, et que beaucoup de commentaires sur les accents ont été donnés, nous voyons qu'il n'y a pas une majorité de personnes qui ont privilégié l'enregistrement *vtur.4.FLE*. En effet, on voit que 20 % ont choisi un enregistrement comprenant un *Accent +* et 30 % un *Accent -*.

Perceptions positives :

a) PP FLE (enregistrement « vtur.4.FLE ») :

- j'ai le sentiment que la 4^{ème} c'est toujours c'est enfin une voix un peu informatisée à mon sens (F2)

²⁴ <https://drive.google.com/drive/folders/19RCOWuWG5zmBkKgZ62V-SVoIi351I0WO?usp=sharing>

- « j'ai choisi la même chose et pour les mêmes raisons parce que **les autres il y a un accent** » (F7)
- « ça reste une voix **robotique mais c'est la plus claire** c'est celle qui a moins d'accent parce qu'il y a pas d'accent et c'est la plus fluide aussi » (F8)
- « **comment dirait le GPS** c'est ce que t'entends le plus [...] comme d'apprentissage » (F9)
- « on pourrait la prendre aussi parce que du coup c'est très découpé on entend bien les sons [...] après c'est pas une façon naturelle mais en gros je pense que les sons on entend tels quels il faudrait prononcer » (F10)
- « [...] **l'intonation qui pour moi est la bonne** et [...] je vais te dire la vérité je choisis la 4^{ème} mais c'est encore une fois parce que **j'ai l'habitude** [...] ouais c'est parce que j'entends la voix et pour moi c'est vraiment **la voix de manuel** [...] c'est pas juste la qualité de son c'est le tout [...] je dirai pas neutre je dirai très contrôlée [...] parce que la vitesse y a y a tout c'est pas très lent [...] c'est pas trop rapide c'est peut-être parce que je suis déjà habitué » (E1)
- « c'est enregistré dans un salle bien équipé » (C1)
- « ((rires)) c'est dur [...] je choisis [...] même si ((rires)) c'est Siri » (C3)
- « il est **plus classique** il est plus fin » (R2)
- « **beaucoup moins d'accent que les autres** » (R4)

b) PP Accent - (enregistrement « vtur.1.als- »):

- « ça faisait bien [...] à part les voix des robots qui me dérangent [...] **chaque fois c'est pour la fluidité que je je choisis** » (F3)
- « **ça marche** » (F6)
- « c'est très colombien très [...]oui [...]c'est comme ils parlent les Bogotonais [...] ça monte comme ça ((imitation)) » (E3)
- « ça me ressemble vraiment [...] ça apparaît dans un manuel et dans une conversation et c'est réel » (C2)
- « c'était **assez naturel** la prononciation était aussi assez bien » (R1)
- « **l'intonation est tout aussi bien classique** même si elle a le côté un peu plus parlé quoi il monte un peu trop vers la fin mais ça me dérange pas » (R2)
- « décidément [...] parce que **c'est bien prononcé** et les trois derniers les locuteurs ils ont des accents différents » (R3)
- « mais moi personnellement j'aime bien aussi [...] un voix masculin parce que **il a l'accent mais quand même ça va** c'est compréhensible assez sympa donc quatrième ((vtur.1.FLE)) évidemment mais peut-être si elle est pas disponible on peut prendre cette personne » (R4)

c) PP Accent + (enregistrement « vtur.2.als+ » ; « vtur.3.als+ »):

- « **elle a beaucoup d'accent mais pourtant elle prononce bien toutes les syllabes** » (F2)
- « **mais c'est vraiment de l'affinité** moi tu vois si je me dis ah bah tiens là j'aime bien cette voix ((vtur.3.als+)) mais je pense pas que c'est très objectif [...] ça va est la plus douce [...] **mais pas à cause de la prononciation moins française de Paris** [...] on entend qu'il y a un petit accent étranger enfin pas forcément étranger d'ailleurs je pourrai pas identifier [...] si on part sur le français standard qui n'est pas marqué **on est clairement sur le français phonétiquement marqué** » (F5)
- « [...] **l'intonation qui pour moi est la bonne** » (E1)

Nous observons les mêmes tendances des arguments « pro » : l'intonation, l'absence de l'accent, la fluidité, les sons bien prononcés. Mais en même temps, certains participants témoignent des choix causés par des jugements plus personnels : « l'affinité », « j'aime bien », « ça va », « ça marche ». Les arguments sont d'autant plus intéressants que pour certains, l'accent ne joue plus le rôle de refus, mais à l'inverse, nonobstant l'accent, les jugements sont favorables pour R2, F2 et F5.

Perceptions négatives :

a) PN FLE (enregistrement « vtur.4.FLE ») :

- « pareil c'est **un truc de robot** qui me plait pas je pense pas que c'est une bonne idée d'avoir des voix de robots quand t'apprends » (F3)
- « **plus on écoute et moins la voix de robot on a envie de la mettre** » (F4)
- « [...] oh la la **pas du tout naturelle** mais tellement typique c'est tellement ça ça fait longtemps que j'ai pas appris de langue [...] » (F5)
- « elle **elle est pas naturelle** [...] on sent que c'est **les voix robotiques** et du coup l'intonation est bizarre [...] » (F6)
- « hyper neutre **hyper plat** » (F9)
- « c'est **comme dans les manuels** en fait je sais pas ça fait très bizarre ça fait **pas très naturel** quoi » (R1)
- « ((rires)) [...] c'est comme l'énoncé précédent **c'est artificiel** et on peut pas imaginer ça dans une situation réelle » (C2)
- « ((rires et imitation)) [...] c'est trop [...] **c'est le standard que j'aime pas** » (E3)

b) PN Accent - (enregistrement « vtur.1.als- ») :

- « [vwatyɔ̃] ((imitation avec un accent sur la dernière voyelle)) c'est voiture [...] **le R il dure deux heures là** [...] » (F8)
- « **ne prononce pas le R à la fin du mot** voiture [...] c'est ((l'influence)) de l'anglais » (R3)

c) PN Accent + (enregistrement « vtur.2.als+ » ; « vtur.3.als+ ») :

- « elle prononce [watuʁ] et pas [vwatuʁ] » (F2)
- « c'est **les pauses** qui me dérangent [...] la voix [...] ((vtur.2.als+)) est un peu trop monotone je trouve. La 3 ((vtur.3.als+)) j'étais pas trop sûr non plus elle fait **des pauses** » (F3)
- « il y a **le R qui est roulé** oui il y a **des pauses** c'est moins fluide ((vtur.3.als+)) » (F4)
- « la 3 ((vtur.3.als+)) j'ai mis « non » parce que **l'intonation de la question elle est un peu bancal** » (F6)
- « déjà la 3 ((vtur.3.als+)) **elle dit pas voiture** [...] **c'est [watuʁʁʁ]** [...] elle dit [wa] et [ʁʁʁʁʁʁ] » (F8)
- « déjà en fait la manière dont elle ((vtur.3.als+0)) le dit **il y a un accent**. donc peut-être que **pour avoir quelque chose de neutre dans un manuel c'est pas forcément la meilleure chose** et après les [...] **la manière dont elle dit voiture** ((rires) [...] je dirai plus du sud que du nord » (F9)
- « je choisirai pas la 3^{ème} ((vtur.3.als+)) elle est un peu bizarre elle **semblait pas faire poser une question** donc je sais pas si c'est utile de te dire ça » (E1)
- « pour le 3^{ème} (vtur.3.als+) il y a toujours **un accent voiture** [...] ((vtur.2.als+)) avec **un peu d'accent** » (C1)
- « ((elles)) **ont plus ou moins des accents pour moi** ((vtur.3.als+)) c'est plutôt étranger c'est surtout **la prononciation de V** [...] voiture » (C3)
- « il y avait aussi **un accent** [...] **je pense étranger** » R1
- « la 2^{ème} personne ((vtur.2.als+)) **a des problèmes avec son V qu'elle n'a pas du tout** le G dans le verbe il est aussi un peu bizarre il n'est pas comment dire labialisé [...] il n'est pas non plus assez comment dire tenu si j'explique bien [...] disons elle ne s'applique pas à la prononcer à prononcer vraiment ce son » (R2)
- « la prononciation donne aussi l'impression d'une personne allophone ((vtur.3.als+)) [...] **voiture il n y pas de V** y a un petit S à voiture à la fin » (R2)
- « ((vtur.2.als+)) **ne prononce pas le R à la fin du mot voiture** [...] **ça pourrait être un accent** [...] **c'est l'influence de l'allemand** [...] c'est bizarre vraiment comment elle ((vtur.3.als+)) dit le mot voiture puisqu'elle met l'accent sur la U qui est trop long et en fait je peux même pas supposer quel est cet accent » (R3)

Comme nous pouvons le voir, cette dernière phrase a reçu le plus de remarques par rapport à l'accent des locuteurs. À part des « reproches » qui se répètent dans les trois cas comme « pas fluide », « artificielle », « pas naturelle », 3 personnes ont considéré la voix du FLE « robotique ». La majorité des commentaires défavorables (5 Français et 5 étrangers) sont liés à l'accent et/ou à la prononciation du mot « voiture », notamment aux sons /v/ et /ʁ/. Une des deux stimuli *Accent* + (vtur.3.als+) n'a été choisi par personne pour des raisons de prononciation, notamment pour la différence par rapport à l'image du standard des participants.

Nous avons présenté ci-dessus tous les commentaires donnés lors de cet exercice d'écoute, mais comme nous portons la plus grande attention à l'interaction, nous voudrions citer ci-dessous les extraits des entretiens qui sont importants pour notre analyse. Ce sont des interactions *intervieweuse – participant.e.s* qui ont abouti, dans certains cas au changement des idéologies exprimées, partiellement dans cette partie de l'entretien mais aussi dans la partie 4 (l'entretien guidé) que nous allons exposer après. Après l'écoute et les brefs échanges nous avons posé à certains participants des questions supplémentaires (*cf. infra*) par rapport à leurs choix d'enregistrements. Nous soulignons « certains participants » puisque nous avons eu comme priorité le respect du temps de l'entretien. Ainsi, les questions ne correspondaient pas au strict standard mais ont été utilisées pour éclaircir des réponses courtes ou parfois le manque d'arguments des participants. Parfois aussi, le but était de provoquer les participants en reprenant leur discours où il y avait des propos idéologiques et de changer la question pour qu'elle soit plus directe. Dans certains cas, nous avons aussi suivi notre intuition pour nous adapter au déroulé de l'entretien, et pousser les participants sur les pistes que nous décelions dans leur discours.

Voici les transcriptions complètes des échanges avec les participants lors de la partie 2 du protocole (les participants que nous n'avons pas mis ici sont ceux qui donnaient simplement la réponse sans la commenter à la fin du test, ce sont : F3, F4, F5, F7, F8, F9, E3, C2, C3, R4) :

F1

I : déjà je te dirais que les voix de robots c'était les vraies voix des vrais manuels français donc c'est comme ça que la langue française elle est représentée pour nous les étrangers

F1 : mais c'est pas des vraies personnes derrière, ça fait voix synthétiques non ?

I : il y a des vraies personnes aussi enregistrées comme ça il y a des voix synthétiques mais c'est toujours la même prosodie et la même manière. Qu'est-ce que t'en penses est-ce que le français peut être représenté comme ça ?

F1 : bah c'est pas le matériel authentique c'est quand même mieux même pour la pédagogie enfin ça a été montré que c'est mieux d'avoir des voix de femmes des voix d'hommes des voix de c'est plus attrayant pour apprendre j'trouve donc mettre des voix synthétiques j'trouve que ça pas c'est un peu froid enfin voilà c'est ça montre pas [...]

La participante F1 reste cohérente dans ses choix, elle a refusé les enregistrements du manuel de FLE. A la fin, F1 nous a clairement justifié son choix et son point de vue : « le matériel authentique c'est quand même mieux ».

F2

I : donc quand tu dis la 3^{ème} elle a l'accent donc pour le manuel pour toi c'est mieux d'être quelque chose avec accent moins saillant ?

F2 : bah en fait euh je sais pas si c'est mieux mais euh .. en fait le la façon dont est prononcée la 2 a l'air plus fluide la deuxième ((il voulait

dire troisième)) est un peu butée arrêtée donc en fait ça dépend pourquoi est fait le manuel c'est-à-dire que. si tu si tu veux genre euh faire quelque chose qui est bien distinct on sépare toutes les syllabes. bah la troisième a l'air mieux. si tu veux quelque chose de plus fluente beh je trouve que la deuxième est plus pertinente.

I : d'accord

F2 : tu vois c'est peut-être pas le même niveau en fait. la troisième elle est vraiment pour euh apprendre des bases. La deuxième c'est vraiment pour enfin c'est un peu le sentiment tu vois que j'avais quand on apprenait l'anglais ou une langue étrangère c'est que la façon dont on nous apprend l'anglais à l'école elle est assez éloignée de la façon dont parle les anglais mais elle est plus facile à enseigner pour des gens qui démarrent sur cette langue tu vois mais c'est le sentiment que j'ai donc après enfin voilà [...]

I : d'accord super [...]

Dans ce passage nous voyons le raisonnement de F2, qui est lui aussi resté cohérent dans ses propos. Il explique ici son choix et le refus des enregistrements, refus qui n'est pas lié à la présence de l'accent ou à une autre raison discriminante.

F6

F6 : [...] pour apprendre c'est pas du tout le genre du modèle qu'il faut avoir parce que c'est pas enfin c'est pas ce qu'on entend

[...]

I : et la voix robotique donc t'as dit que ça correspond pas à ce que à ce qu'on entend [...] donc c'est pas un truc pour apprendre c'est ça ?

F6 : humhum ((oui))

Le participant F6 n'a pas donné beaucoup de commentaires supplémentaires mais il est resté cohérent dans ses réponses après notre question qui avait pour but de l'amener à préciser ses propos.

F10

I : mais pourquoi tu tu penses que dans le manuel ça doit être la prononciation la plus standard? c'est ça? c'est pour ça que t'as choisi...

F10 : mais c'est à dire que je me base sur ce qu'on fait en général oui j'imagine que mais du coup je sais pas si enfin par exemple je pense qu'une prononciations standard ça sera un peu la quatre et pourtant c'est pas celle que je choisis de base enfin elle me paraît moins naturelle la quatre que les autres [...]

[...]

I : je te dirai déjà les un peu enfin pas les réponses mais je te parlerai de tous les gens qui ont participé donc tous les voix toutes les voix que t'as dit que c'était des voix des robots synthétisés c'étaient les vrais voix de manuel de FLE

F10 : ah ça m'étonne pas

I : c'est ce que les étrangers ils apprennent

F10 : putain !

I : et tous les autres participants c'étaient des participants d'Alsace [...]

I : et qu'est-ce que tu penses du fait que vraiment dans les manuels on peut pas entendre des gens que t'as privilégié par exemple des vrais gens qui parlent un vrai français et mais on entend les voix des robots ça te t'en penses quoi ?

F10 : bah pf bah après j'suis pas un expert de FLE je te dirai juste ma vision c'est que c'est étrange de pas donner des phrases qu'on entend dans la vraie vie parce que quand un étranger il va s'ramener en France il entendra jamais Google trad lui parler ça sera des gens normaux enfin des vrais gens [...] c'est compliqué effectivement de rendre compte de toutes les façons de parler en France donc ça dépend peut être aussi. Peut-être il faudrait des cours suivant la région où on veut aller en France ou je sais pas

I : d'accord

F10 : mais ouais je pense que dans tous les cas il faut que les phrases soient prononcées par juste des français natifs en dans des contextes naturels quoi

I : d'accord mais est-ce que par exemple une personne étrangère [...] elle arrive en France et elle parle un accent marseillais parce qu'elle a appris le avec un professeur Marseillais [...] tu penses..

F10 : si elle va à Marseille ça va

I : et si elle va à Paris

F10 : si elle va à Paris ben elle s'habitue au parisien je sais pas trop [...] je pense ça dépend de beaucoup de choses ça dépend qu'est-ce que tu vas faire avec le français si tu veux enseigner si tu veux juste visiter si tu veux et voilà.

Dans ce passage, nous pouvons observer le raisonnement de F10, qui parle lui-même de ses choix, tout en restant cohérent par rapport à ses avis précédents. Il répète à plusieurs reprises que les enregistrements *FLE* ne représentent pas le français de tous les jours et qu'il serait mieux de mettre davantage de voix « des français natifs [...] dans des contextes naturels ».

E1

I : mais du coup pour toi tu rencontres des gens qui parlent comme ça dans la vraie vie ou c'est juste pour apprendre ? ((il s'agit des enregistrements FLE))

E1 : non c'est juste pour apprendre et c'est pour ça que je dis à chaque fois que c'est peut-être parce que je suis habitué à la voix du manuel qui est comme ça et c'est pour ça que je le choisirais pour un manuel

I : et en gros tu penses que c'est mieux que d'apprendre avec une voix que tu n'entends pas ça aujourd'hui dans la vraie vie une manière de parler comme ça mais toi t'es habitué à apprendre comme ça tu penses que ça peut empêcher ou c'est l'inverse ?

E1 : c'est à l'inverse ça pourrait aider parce que par exemple moi j'étais habitué à entendre cette voix-là comme ça très soignée et après quand j'ai

rencontré des français c'était différent et parfois je comprenais pas
((rires)) [...]

I : et si t'avais par exemple des enregistrements plus quotidiens tu penses que t'aurais compris mieux ?

E1 : ouais ouais peut-être si ils m'auraient dit euh ça c'est la manière soignée de parler mais on peut entendre ça ça ça [...] parler des variétés ouais moi je l'ai fait dans ma 4^{ème} année d'études avec le québécois et [...] les variétés en Afrique et je me dis ah mais c'est bizarre mais là je vois des des voix qui sont plus proches de manière de prononcer qui sont plus proches de mon système si je peux le dire parce que avec tous les sons [...] Il y a beaucoup de sons qu'on doit apprendre et des manières de prononcer quelques mots que après tu te rends compte **par exemple dans le variété marseillaise y a des manières de prononcer qui sont plus proches de ma langue maternelle** et je l'ai appris dans le 4^{ème} année de mes études et c'est un peu décevant ((rires)) parce que mes profs ils disaient non il faut pas parler comme ça il faut parler comme ça donc on avait le modèle du manuel mais **au final j'ai vu qu'il y a d'autres manières de parler et c'est pour ça que à chaque fois je dis ouais c'est la manière que je j'ai toujours écouté dans les manuels mais c'est pour ça que je l'ai choisi.** [...] Mais vraiment si tu demandes mon avis personnel et je choisirai d'autres voix pas très soignées

I : d'accord

E1 : et changer tout le temps peut-être pour avoir des variétés différentes [...] mais **pas fixer dans la tête des gens qu'il y a seulement une manière de dire des choses**

I : mais tu as dit que par exemple le français marseillais c'est le plus proche pour toi tu penses que si les profs t'auraient dit ouais tu peux parler comme genre comme à Marseille t'aurais choisi ça ?

E1 : j'aurais été moins comment dire réticent [...] **par exemple 'bien' on peut le dire quand on le lis en espagnol on dit [bjen] Et j'ai appris que dans la variété marseillaise il est proche de ce que je disais en espagnol et ils me disaient non tu peux pas parler comme ça parce que personne va comprendre mais c'était parce que c'était à l'université et il fallait apprendre la variété standard** ((rires)).

Comme nous pouvons le voir, E1 se rend lui-même compte de ses propos contradictoires et nous explique que ses choix ont été dictés par l'habitude du standard dans les manuels, mais le participant lui-même opérerait pour la diversité phonétique.

E2

I : **il y a des choses** qui vous ont choquées **que vous allez dire non ça je prends pas** [...]

[...]

E2 : **la 3^{ème} qui me fait dire non** parce que le mot blague ((imitation exagérée de [a:g])) était très long [...]

I : et alors **ça peut pas être dans le manuel ?**

E2 : **non je veux pas dire ça c'est juste que je trouve** c'est un peu c'est un peu exagéré quoi ((« blague » imité deux fois)) [...]

Nous pouvons observer des contradictions dans les choix de la participante E2, qui a rejeté un des stimuli après la question de l'intervieweuse. Quand nous avons posé la question reformulée de manière plus directe, en soulignant son jugement désavantageux, elle a nié son propos initial (*cf.* les passages en gras et soulignés) en essayant de diminuer leur portée par « *c'est juste que je trouve que ...* ».

C1

I : donc tu penses que c'est mieux de pour enfin pour un manuel que c'est quelqu'un qui n'a a un accent moins saillant ou sans accent [...] ?

C1 : idéalement bien sur ça sera avec ça sera sans accent accent dans le sens où accent j'sais pas parisien peut-être et parce que pour un étranger qui apprendre la langue il est important de bien prononcer de imiter un accent standard entre guillemets standard.

Nous voyons ici que C1 est restée cohérente dans son opinion. La question posée directement par l'enquêtrice ne l'a pas gênée, ce qui est visible avec l'utilisation de « bien sûr », « il est important » et avec l'absence d'hésitations.

R1

I : donc tu penses que dans les manuels [...] **c'est mieux de ne pas d'avoir d'accent ?**

R1 : euh de la langue française oui **je pense que oui**

I : **et si je te dis que les personnes ne sont pas étrangères c'est l'accent régional**

R1 : **ah c'est l'accent régional ?** [...] bah dans ce cas si si c'est possible.

[...]

I : **donc c'est juste le fait que tu penses que la personnes étrangère c'est pas bien qu'elle est dans le manuel et si c'est francophone natif mais avec son accent ça va ?**

R1 : **ouais non en fait je me sens un peu d'être ...**

I : ... non c'est ça qui m'intéresse

R1 : **la glottophobie** [...] moi **parce que je suis étrangère** bah je pense que quand t'es étrangère c'est plus facile **peut-être** d'apprendre la langue **standardisée plutôt** [...] et la prononciation standardisée **parce que ça sera plus peut-être répandu** et tout mais **par contre** peut-être **c'est pas mal aussi** d'avoir des d'accent régional différent **parce que en fait c'est assez enrichissant un plus.** [...] si c'est marqué dans le manuel qu'en fait vous pouvez entendre des audio mais en français dans les variétés différents peut-être c'est pas mal.

I : et donc pour apprendre à prononcer la phrase par exemple c'est mieux d'avoir le standard ?

R1 : oui je pense oui [...] c'est plus répandu.

La participante R1, qui s'est contredite au cours du test, avait exclu des stimuli en raison de la présence de l'accent, qu'elle a interprété comme étranger. Néanmoins, quand nous avons précisé qu'il s'agissait de l'accent régional (alsacien), elle s'est sentie gênée et « glottophobe » et a essayé de se reprendre et « se justifier » avec des mots et expressions d'incertitude comme «*peut-être* », «*plutôt* » et en rajoutant que c'est parce qu'elle était étrangère (cf. les passages en gras et soulignés pour R1).

R2

[...] la 4^{ème} ((vote.4.als+)) c'est un peu mieux mais à la fin 't' laisse penser qu'il ne s'agit pas d'un français d'une française [...]

I : [...] donc du coup dans le manuel il vaut mieux d'éviter ce genre de choses ?

R2 : évidemment.

Quant à R2, il reste cohérent dans ses choix et son raisonnement. Il bannit les accents saillants, « étrangers » ou français, tout en soulignant que pour les manuels il vaut mieux avoir la prononciation non marquée ; ce qu'il confirme dans ce passage après notre question.

R3

R3 : [...] je peux même pas supposer quel est cet accent

I : donc pour toi c'est pas la prononciation genre standard qui pourrait être dans le manuel c'est ça ?

R3 : hmmm non pas du tout

I : okay donc t'as choisi dans tous les trois cas les enregistrements les plus neutres pour toi qui n'ont pas de marques spécifiques de prononciation c'est ça si j'ai bien compris ?

R3 : oui tout à fait.

La participante R3 est resté cohérente et a répondu ici à deux questions différemment posées en confirmant les deux fois sa préférence pour la prononciation standard.

Comme nous venons de l'expliquer, la plupart des participants cités ci-dessus ont été cohérents dans leurs jugements. Cela concerne F1, F2, F6, F10, C1, R2 et R3. Ils ont donné des explications supplémentaires à leurs choix. En revanche trois participants étrangers : E1, E2, R1 ont produit lors de cette interaction des discours contredisant ce qu'ils avaient dit plus tôt. De plus nous avons remarqué que celles et ceux qui se contredisent utilisent des marqueurs discursifs comme «*c'est juste que* », «*peut-être* » etc., pour « justifier » leur propos. Quant aux autres participants qui ne se sont pas exprimés, une analyse de discours sera effectuée dans la Partie 4 (cf. 3.4).

3.2.4 Bilan

Nous nous attendions, au regard de nos hypothèses, à voir surgir deux tendances : les participants étrangers qui privilégient les enregistrements de manuel du FLE ou *a minima* avec moins d'accent (*Accent -*) ; et les participants français qui sont plus favorables à la diversité phonétique et à la présence de la variation régionale assez marquée (*Accent +*) ou aux enregistrements type *Accent -*, avec le français plus parlé par opposition aux voix « synthétisées ».

Pour plus de clarté de l'analyse, nous avons listé les préférences des stimuli pour chaque participant dans le tableau ci-dessous, en donnant le numéro de l'enregistrement et sa caractéristique phonétique. Pour les participants qui ont hésité nous citons deux stimuli préférés, et si au fur et à mesure de l'entretien le choix définitif a été fait, nous avons souligné et mis en italique le stimulus choisi au final dans le tableau.

	2.1 Il faut voter !	2.2 Est-ce qu'ils blaguent ?	2.3 Vous voyagez en voiture ?
F1	1 Accent -	<i>1 Accent -</i> ou 2 Accent -	1 Accent -
F2	<i>4 Accent +</i> ou 1 Accent -	1 Accent -	2 Accent +
F3	2 FLE	<i>1 Accent -</i> ou 3 Accent +	1 Accent -
F4	2 FLE	1 Accent -	2 Accent +
F5	1 Accent -	3 Accent +	2 Accent +
F6	2 FLE	4 FLE	1 Accent - et 2 Accent +
F7	2 FLE	4 FLE	4 FLE
F8	1 Accent -	4 FLE	4 FLE
F9	2 FLE	4 FLE	4 FLE
F10	1 Accent -	1 Accent -	1 Accent -
E1	2 FLE	4 FLE	4 FLE
E2	4 Accent +	4 FLE	2 Accent +
E3	2 FLE	4 FLE	2 Accent +
C1	1 Accent -	4 FLE	4 FLE
C2	2 FLE	4 FLE	<i>1 Accent -</i> ou 4 FLE
C3	2 FLE	1 Accent -	4 FLE
R1	2 FLE	2 Accent -	1 Accent -
R2	2 FLE	4 FLE	4 FLE
R3	1 Accent -	1 Accent -	1 Accent -
R4	2 FLE	1 Accent -	4 FLE

Tableau 5 : Récapitulatif des préférences des participants (partie 2 du protocole)

Il est indispensable de souligner que lors de l'analyse des arguments nous avons pu observer deux tendances que nous ne voulons pas mélanger. Tous les participants n'ont pas argumenté leur choix par la qualité de prononciation ou de l'accent. Pour certains d'entre eux les seuls critères étaient la fluidité de la parole, l'absence des pauses et la naturalité. Nous nous intéressons plutôt aux commentaires qui portent sur l'absence / la présence de l'accent, prononciation standard / non standard et parole naturelle / robotique.

Nous voyons au premier regard que deux tendances différentes ressortent de ces entretiens. Premièrement, nous avons les participants qui favorisent la diversité phonétique et qui ne pensent pas forcément que le standard soit la seule chose à faire apprendre « il faut montrer la langue comme elle est parlée. Ils peuvent tous être dans le manuel » (F6) ; et deuxièmement des participants qui croient que la prononciation standard est indispensable pour l'apprentissage : « je pense que c'est moins facile d'apprendre le français avec un accent avec un autre accent surtout si on apprend le français en tant que personne étrangère » (F7).

Cependant les réponses ne correspondent pas pleinement à nos hypothèses initiales (1 et 2) puisque ce ne sont pas deux groupes (français VS étrangers) bien distincts, mais nous voyons plusieurs tendances se dessiner. Ainsi, pour mieux organiser l'analyse nous allons diviser les participants selon leurs expressions idéologiques de la manière suivante :

A. Groupe A – ceux qui sont cohérents dans leurs différentes normes (catégorisation perceptive préférentielle et idéologies explicites) :

- Ceux qui préfèrent le manuel de FLE et/ou la variation standard et « l'absence de l'accent » ;
- Ceux qui préfèrent la diversité phonétique et/ou ne favorisent pas les voix de FLE.

B. Groupe B – ceux qui ne sont pas cohérents dans leurs choix :

- Ceux qui préfèrent le manuel de FLE et/ou la variation standard et « l'absence de l'accent » et qui *a posteriori* se contredisent de façon non cohérente ;
- Ceux qui préfèrent la diversité phonétique et /ou ne favorisent pas les voix de FLE et qui *a posteriori* se contredisent en exprimant des idéologies explicites.

	Groupe A (cohérents)		Groupe B (non cohérents)	
	<i>FLE ou Accent-</i>	<i>Accent+ ou pas de FLE</i>	<i>Accent- ou FLE au départ</i>	<i>Accent+ ou pas de FLE au départ</i>
Français	3 (F7, F8, F9)	5 (F1, F2, F3, F5, F10)	2 (F4, F6)	0
Étrangers	6 (C1, C2, C3, R2, R3, R4)	0	2 (E1, E3)	2 (E2, R1)

Tableau 6 : Répartition des idéologies selon la L1

Nous pouvons observer que dans l'ensemble de leurs réponses les étrangers se placent majoritairement (6 sur 10) dans le groupe A et restent cohérents dans leur attachement à la prononciation standard ou non marquée. 3 participantes françaises font aussi partie de ce groupe et favorisent les enregistrements *FLE* ou *Accent-*. Quant aux celles et ceux qui optent pour la diversité de prononciation, la naturalité et du débit de la parole, ce sont 5 juges français sur 10 contre 0 étrangers.

Or, il a été frappant de constater que 6 participants (2 Français et 4 étrangers) n'ont pas été cohérents dans leurs raisonnements. Nous allons préciser ici quels changements ont eu lieu pour ces participants.

F4 avait la tendance de refuser certains stimuli pour la raison de l'accent, mais au fur et à mesure de l'entretien elle a changé d'avis : « plus on écoute et moins la voix de robot on a envie de la mettre », probablement sous l'influence de la discussion avec F3 sur la nature « robotique » des enregistrements *FLE*.

Le participant F6 avait choisi deux enregistrements *FLE* pour la fluidité et la neutralité, mais au cours de l'entretien, notamment pour le dernier enregistrement *FLE* il a radicalement changé d'avis en commentant le stimulus de la manière suivante : « pour apprendre c'est pas du tout le genre du modèle qu'il faut avoir parce que c'est pas enfin c'est pas ce qu'on entend ».

Le cas des participants E1 et E2 est décrit ci-dessus en détail ; dans le premier cas le juge lui-même a affirmé que le choix a été fait à force de l'habitude, bien que cela contredisait ces idéologies ; dans le deuxième la question directe de l'intervieweuse lui a fait changer la réponse en créant la contradiction.

Le participant E3 a choisi de stimuli avec l'accent non marqué mais vers la dernière écoute il a changé d'avis : « c'est trop [...] **c'est le standard que j'aime pas** ».

La dernière participante, R1, notre conversation est aussi citée ci-dessus, était « perdue » dans ces propos en ayant peur d'être glottophobe.

Nous expliquons cela par l'approche de l'entretien compréhensif qui a vraisemblablement influencé le discours des participants. Pour expliquer ce phénomène inattendu, nous allons nous adresser à la Partie 4 du protocole (*cf. infra*) où à l'aide des outils de l'analyse de discours nous essayerons de comprendre ce qui a causé le conflit des normes des participants et peut-être le tableau présenté ci-dessus connaîtra des changements supplémentaires.

3.3 Partie 3 du Protocole d'enquête

La troisième partie de l'expérience consistait en deux tâches, les deux liées à l'écoute de 7 enregistrements (*1.cdi*, *2.als-*, *3.appr*, *4.midpy*, *5.queb-*, *6.queb+*, *7.als+*). Les enregistrements ont été produits aléatoirement (l'ordre défini à l'aide du logiciel Eval&GO). Après une seule écoute, les participants étaient invités à faire les actions suivantes : premièrement bouger le curseur afin de montrer le degré de compréhension ; et deuxièmement, deviner, à l'aide des variantes de réponses sur le jeu de cartes, d'où venait la personne. Le jeu de cartes avait comme but de détourner l'attention de l'importance de la tâche à effectuer avec le curseur (*cf.* Chapitre 2, 2.1 Protocole).

3.3.1 Analyse statistique

Au cours de l'exercice de perception, nous avons obtenu des réponses de chaque participant sur une échelle de 0 à 10 pour chaque stimulus. Notre but est de comparer les réponses entre deux groupes de juges : les Français et les étrangers afin de voir si la différence de compréhension est significative entre les deux groupes. Pour ce faire, des statistiques ont été effectuées à l'aide du logiciel R Studio. Nous avons réalisé un test non paramétrique de Wilcoxon. Si nous arrivons à obtenir la valeur de *p-value* inférieure à 0,05 cela veut dire que nous parvenons à rejeter l'hypothèse selon laquelle les données des deux groupes proviennent d'une même distribution, c'est-à-dire que le stimulus donné n'a pas été intelligible pour le groupe des étrangers. Les résultats de l'expérience sont présentés dans le tableau ci-dessous, le tableau est divisé à l'aide de couleurs en deux parties : groupe des Français et groupe des étrangers. Les *p-values* significatives sont mis en rouge.

	1.cdi	2.als-	3.appr	4.midpy	5.queb-	6.queb+	7.als+
F1	8	9	6	9	8	6	9
F2	10	10	7	10	10	9	10
F3	10	10	10	10	10	10	10
F4	9	10	8	10	10	9	10
F5	10	10	10	10	10	8	10
F6	9	10	7	10	10	7	10
F7	7	10	3	10	8	5	6
F8	9	10	9	10	10	5	10
F9	8	10	9	10	10	9	6
F10	9	10	8	10	10	9	9
C1	10	10	10	10	8	2	9
C2	9	9	9	8	6	2	7
C3	9	9	2	8	9	4	6
E1	10	10	7	10	8	4	4
E2	9	10	10	10	9	2	10
E3	10	10	10	10	9	3	7
R1	9	9	9	10	9	2	9
R2	9	9	8	9	9	6	8
R3	10	10	9	10	10	5	7
R4	9	10	7	10	9	4	6
<i>p-value</i>	≈0,9	≈0,08	≈0,7	≈0,09	≈0,02	≈0,003	≈0,03

Tableau 7 : Récapitulatif des réponses des participants au questionnaire Eval&GO et la *p-value* du test de Wilcoxon

Comme nous pouvons voir, nous avons trois enregistrements (5.queb-, 6.queb+, 7.als+) pour lesquelles la *p-value* est inférieure à 0,05. Néanmoins nous ne pourrions pas constater que dans les trois cas, le groupe des étrangers n'a pas atteint le seuil d'intelligibilité. Pour vérifier cela, nous allons comparer les valeurs maximales et minimales, la moyenne et la médiane de chaque groupe pour ces trois stimuli.

	5.queb-		6.queb+		7.als+	
	fr. L1	fr. L2	fr. L1	fr. L2	fr. L1	fr. L2
min	8	6	5	2	6	4
max	10	10	10	6	10	10
moyenne	9,6	8,6	7,7	3,4	9	7,3
médiane	10	9	8,5	3,5	10	7

Tableau 8 : Informations supplémentaires sur 3 stimuli

Maintenant nous pouvons constater que le seul enregistrement où il y a une différence de compréhension entre deux groupes est l'enregistrement « 6.queb+ », d'après les résultats,

les participants étrangers n'ont pas compris le locuteur, tandis que pour les participants français cette tâche de compréhension a été accomplie.

3.3.2 Bilan

D'après notre *hypothèse 1'*, nous nous sommes posée une question : est-ce que le seuil d'intelligibilité est la cause des idéologies en faveur du français standard pour les participants étrangers. Nous nous sommes dite que si les juges qui ont appris le français en tant que deuxième langue (par exemple à l'école ou à l'université) ont des difficultés à comprendre des variations dites « non standard », cela expliquerait peut-être leurs préférences à l'égard du français standard. Comme notre test l'a montré, les accents de la francophonie n'ont pas posé de problèmes d'intelligibilité et a priori ne pourraient pas être un facteur décisif de rejet de la variation par les participants étrangers. L'enregistrement avec un accent québécois fortement marqué constitue une exception prévue par le test, puisque nous avons décidé de choisir un extrait *a priori* difficilement intelligible pour les francophones non natifs, pour tester et approuver la faisabilité du test et la pertinence de ces résultats.

3.4 Partie 4 du Protocole d'enquête

Dans la dernière partie de l'entretien, nous avons posé aux participants des questions plus explicites en nous basant sur leurs commentaires, afin d'observer en détail les idéologies des participants, et de voir si elles concordaient avec les réponses qu'ils nous avaient données précédemment. Nous avons continué d'utiliser la méthode de Kaufmann (2016) en reformulant la question posée, et en diversifiant les questions adaptées à la situation, afin d'approfondir notre compréhension des jugements de nos locuteurs vis-à-vis des différents accents de la Francophonie (*cf.* Chapitre 2, 2.1 Protocole).

À l'aide des enregistrements effectués, nous avons transcrit un corpus de la dernière partie du protocole dont l'ensemble est disponible à l'Annexe 4.

Pour cette dernière partie, nous allons faire une analyse de discours pour voir si l'opinion des participants entre en convergence ou en divergence avec celle de l'enquêtrice. Pour formuler autrement, l'objectif des entretiens est de voir de manière plus ou moins directe si les participants expriment des idéologies qui ne sont pas ressorties lors des exercices. Puisqu'il s'agit de parole spontanée et plus longue que lors des exercices, nous pourrions en analysant leurs réponses voir de quelles manières ils exposent leurs arguments et dans quelles mesures ou à quels desseins ils dévoilent ou cachent leurs idéologies. Ainsi, nous leur dévoilions à présent un peu plus le but de la recherche afin de poser des questions qui les obligeraient à donner une réponse. Les participants ont été sollicités explicitement par plusieurs questions formulées différemment. La première chose que nous voudrions aborder est la manière de formuler la question. En tant qu'une personne étrangère nous avons l'habitude de poser la question en commençant par « est-ce que » (un préjugé que c'est une façon plus simple, correcte et soutenue de formuler une question) et cela passe inaperçu pour nous-même. Nous nous rendons compte que conformément aux grammaires de référence (ex : Narjoux, 2018 : 487) c'est une *interrogation totale*, où la réponse attendue est oui ou non. Il est important de dire que nous n'avons pas fait exprès d'utiliser cette formule pour éviter les réponses mitigées, cependant il faut garder cela à l'esprit en regardant les réponses qu'ils ont données puisque les questions en « Est-ce que » ont une valeur argumentative,

« (m)ais cela ne signifie pas que le locuteur l'utilise toujours pour imposer une conclusion, c'est-à-dire pour accomplir un acte d'argumenter. Cependant, même s'il ne conclut pas, le locuteur de la question la présente comme orientant le discours vers certains types de conclusions, et à l'exclusion des autres. C'est uniquement dans le cas d'interrogations rhétoriques que la valeur argumentative intrinsèque de la question est exploitée pour l'accomplissement d'un acte d'argumenter » (Anscombe et Ducrot, 1981 : 21).

Ce mémoire de master n'ayant pas pour but d'être exhaustif, nous n'allons pas pouvoir passer en revue tous les phénomènes intéressants dévoilés par l'analyse de discours. Cela dépasserait les limites du présent travail. Le problème des questions en « est-ce que » étant maintenant évoqué, nous le gardons à l'esprit lors de notre analyse mais n'allons pas précisément en relever chaque occurrence pour tester son influence.

L'analyse de discours va être importante pour nous car elle va nous permettre de cerner les idéologies des participants de manière plus précise. En effet lorsqu'une personne possède une idéologie forte, elle peut avoir tendance, lors d'un entretien de la sorte, à avoir des réserves ou une gêne à l'exprimer pleinement, qu'elle n'aurait pas forcément face à une personne partageant son idéologie, ou avec qui elle se sent plus libre de l'exprimer. Dans le cas de l'entretien, nous affichions le but de notre travail de manière franche, ce qui pouvait alors créer chez nos interlocuteurs une certaine retenue dans leur propos, voire une volonté, parfois même inconsciente, de se rapprocher de ce que nous voulions entendre. Ainsi, plus que la réponse donnée, nous allons regarder pour quelques items si dans le contexte ou la manière de répondre des participants, les mots qu'ils choisissent, les réticences à répondre franchement et les hésitations qui en découlent ou autres, nous trouvons des éléments qui peuvent nous permettre de mieux comprendre les idéologies qui se trouvent réellement derrière leurs réponses.

Notre corpus étant conséquent, il nous a fallu choisir quelques éléments à analyser.

3.4.1 Autour de l'« accent »

Le premier sous-corpus que nous allons analyser regroupe toutes les occurrences du mot « accent » que nos participants ont réalisé. Nous avons choisi d'analyser cet exemple pour plusieurs raisons : dans un premier temps car la notion constitue le cœur de notre recherche mais aussi car c'est une notion assez imprécise, qui peut avoir différentes définitions suivant la personne qui l'utilise. Ainsi, il sera intéressant pour nous de voir quelles acceptions sont faites par les participants et également de voir avec quels autres mots ou notions, « accent » est en cooccurrence, afin de voir quelles idéologies sont véhiculées autour de ce mot.

D'après nos hypothèses de départ, nous pensions que les francophones natifs seraient pour la diversité et donc tolérants envers les accents francophones (régionaux et internationaux), tandis que les non-natifs seraient critiques à leur égard et réticents quant à leur présence dans le domaine de l'enseignement de français. Au-delà des réponses données, nous allons voir si dans l'analyse de discours nous retrouvons ces idées. Pour ce faire, nous allons lister différentes idéologies que nous avons relevées et faire des sous-groupes de participants suivant comment elles se manifestent dans leurs réponses.

La notion de territoire

Dans l'entretien le sujet était maintenant clairement exposé. De plus, nos questions contenaient à dessein des rapports à la géographie, parfois même imprécises, pour reprendre la parole des participants et leur faire développer leurs idées. Ainsi, comme nous l'attendions, nous trouvons des occurrences toponymiques qui accompagnent le mot accent.

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o moi je pense pas avoir l'**accent** de Paris parce que j'y suis jamais allée (F4)
- o le français qu'on va dire vraiment sans **accent** à Paris . qui est censé être à Paris mais qui vient en vrai de Tours (F5)
- o un **accent** toulousain c'est ça ? (F3)
- o **l'accent** de chez moi (F10)
- o qui s'appelle Jean-Michel Apathie . donc qui a un **accent** . bah de chez moi aussi (F10)
- o **l'accent** du sud-est .. Marseille (F7)
- o j'ai l'habitude d'entendre bah des **accents** de là . que ce soit Côte d'Ivoire ou (F10)
- o **l'accent** alsacien c'est parce que derrière y a des gens qui parlent le patois (F1)
- o les commentateurs de rugby ils ont **l'accent** du sud (F8)
- o parce qu'ils ont **l'accent** du sud . ça fait terroir (F8)
- o t'es alsacienne mais t'as pas l'accent (F5)
- o là j'ai un bel **accent** alsacien qui ressort (F5)
- o **l'accent** de Marseille ça a une meilleure connotation aussi j'trouve . c'est plus chantant (F1)
- o elle a un **accent** un peu marseillais (F1)
- o chez moi en Alsace on va me dire que j'ai pas vraiment **l'accent** (F5)
- o ils ont vraiment **l'accent** marseillais très prononcé (F10)
- o à Lyon on est assez neutre et que plus à la campagne . ils ont un **accent** (F8)
- o on pourrait croire que je n'ai jamais entendu l'**accent** alsacien (F2)

Locuteurs francophones « non natifs » (français L2) :

- o j'avais juste de **l'accent** Parisien enfin d'Île-de-France (E2)
- o normalement les gens qui habitent à Paris ils ont **l'accent** parisien . qui est un **accent** standard (R4)
- o ils avaient étudié ici en France donc forcément ils avaient un **accent** plutôt d'ici (E2)
- o et au niveau de l'accent je crois . si c'est pas un **accent** de Belgique ça me pose pas trop de souci pour comprendre (C1)
- o **l'accent** belge . euh non pas belge . québécois j'arrive pas trop à les comprendre (C1)
- o ils me disent ah mais tu as pas **l'accent** d'Amérique latine (E3)
- o mais c'est quoi cet **accent** latino (E3)
- o peut-être les **accents** d'Afrique je pourrais peut-être dire (E3)
- o **l'accent** de Marseille (E2)
- o peut-être là je pourrais distinguer entre **l'accent** parisien et l'accent lyonnais (E2)
- o sauf qu'on me dit que j'ai un petit **accent** du sud (R3)
- o j'ai un **accent** assez fort des pays d'est (R4)
- o pour le français ça veut dire un **accent** d'Ile de France, nord de la France au pire sauf le ch'ti (R4)
- o au moins **l'accent** d'une personne française alsacien ou français du sud parce que **l'accent** en Belgique si je crois c'est complètement différent (R4)

- o ou disons de l’Afrique centrale par exemple . parce que c’est vrai qu’ils ont un **accent** un peu moins standard que même plus que le québécois ou Belgique . mais oui québécois ça me choque un peu . euh voilà le français européen ça va (R4)
- o dans le manuel la compréhension orale et y a des **accents** africains beaucoup représentés (C3)

Ce qui est intéressant dans tous ces exemples, est que la notion d’accent est souvent liée à un territoire, mais l’est toujours de manière assez, voire très imprécise :

« on a l’habitude de désigner par français régionaux l’ensemble des variétés géographiques qui ne sont pas celles de Paris, situant ainsi dans un même axe des français qui entretiennent des rapports très différents avec la variété parisienne. Quand, par exemple, on coiffe par une même appellation de français régional le français parlé dans l’ouest de la France et celui du Québec, on affirme que ces deux variétés sont dans un même rapport avec le français de Paris, pris implicitement comme référence ; on conviendra que cette généralisation est excessive. » (Poirier, 1995 : 17).

Un des exemples souvent trouvés (5 fois) est celui d’accent de Paris, ou parisien. Cette notion est souvent citée lorsque nous demandons aux participants de définir un accent standard. Nous voyons ceci par exemple dans cette phrase de R4 : « normalement les gens qui habitent à Paris ils ont l’accent parisien . qui est un accent standard ». Nous trouvons plusieurs choses dans cette phrase. Premièrement, la notion d’ « accent parisien » qui semble assez vague et difficile à définir étant donné la multitude de groupes sociaux différents que l’on peut trouver dans une ville comme Paris. De plus, l’idée selon laquelle « normalement » les gens à Paris parlent avec l’accent parisien, est discutable, sachant qu’étant la capitale, Paris est composée de gens venant de régions très différentes et n’ayant pas toutes le même accent. Par exemple, chez F4, nous trouvons « l’accent de Paris » alors que la question posée contenait « parler à la manière de Paris » mais ce sont bien les participants F3 et F4 qui ont amené cette idée dans leur discussion.

Un autre point qui nous semble intéressant, sur l’association d’un standard à une région est visible dans le commentaire de F5. En effet, bien qu’elle veuille se démarquer des idéologies générales concernant les accents, elle fait preuve d’une forte idéologie à un moment du dialogue : « le français qu’on va dire . vraiment sans accent à Paris . qui est censé être à Paris mais qui vient en vrai de Tours ». Ici, elle dit que le français vraiment sans accent n’est pas de Paris mais de Tours. Non seulement elle semble poser l’existence d’un français sans accent qu’elle rejetait jusque-là, mais en plus elle l’affirme comme une valeur de vérité doxique « qui vient en vrai de Tours ». L’idéologie en question qui est plutôt connue en France est ici reprise et montrée comme certaine, donnant ainsi l’impression que ce qui gêne la personne est, non pas que ce « français sans accent » existe, mais plutôt qu’il soit associé à Paris.

Il est intéressant que nous voyons ici à plusieurs reprises une doxa qui se répète : l’accent standard est celui de Paris (ou de Tours) et à Paris les gens parlent sans accent. Cette doxa se retrouve dans bon nombre de commentaires, nous en voyons un autre exemple ici avec F3 « si tu parles de standard la variété standard qu’on apprend bah ça serait Paris .. et si tu parles de standard euh le plus parfait les gens ils disent que c’est Tours ».

Dans une phrase de E2, nous voyons bien comment l'imprécision et la difficulté d'assigner un accent à un territoire se manifeste : « j'avais juste de l'accent Parisien enfin d'Île-de-France quoi ». Dans cette dernière phrase, la façon dont se reprend E2 est intéressante car nous voyons qu'elle fait cela dans le but d'apporter une précision. Nous n'allons pas juger ici si la deuxième version est plus précise, ou si elle est justement donnée pour englober le plus de gens, mais nous pouvons constater qu'elle passe à un territoire plus important, comprenant donc forcément plus de diversité.

Dans cette phrase de F1 « **l'accent** alsacien c'est parce que derrière y a des gens qui parlent le patois », nous voyons par quel biais l'accent peut être relié à un territoire. Ce qui est intéressant dans cette phrase est que l'affirmation n'est pas nuancée et est donc présentée comme une vérité. Sans parler de la question diachronique et de l'origine des accents, ce qui semble être dit par cette phrase, c'est que seule la présence de locuteur du patois fait qu'il y a des accents aujourd'hui. Ainsi, les personnes parlant le patois sont celles qui devraient avoir le plus d'accent et à l'inverse, une personne qui n'est pas en contact avec le patois ne devraient pas avoir d'accent du tout. Nous ne commentons pas ici la véracité ou plausibilité de cette phrase, mais elle traduit néanmoins une idéologie visible.

Nous retrouvons ce genre d'imprécision dans le discours de F3, lorsqu'il dit « un accent toulousain c'est ça ? ». Ici, nous pouvons présumer sans trop de doute que la notion de « toulousain » est vague pour F3 et qu'il ne distingue pas forcément la façon de parler à Toulouse de celle du reste de la région. Cela est largement confirmé par le fait que la personnalité dont il parle (le député Jean Lassalle) vient en fait des Pyrénées-Atlantiques. Ou encore « peut-être là je pourrais distinguer entre **l'accent** Parisien et l'accent Lyonnais » (E2).

Comme nous l'avons évoqué, nous retrouvons cette idée appliquée également à des territoires plus vastes, comme des pays par exemples chez C1 « si c'est pas un accent de Belgique ça me pose pas trop de souci pour comprendre » ; « l'accent belge . euh non pas belge . québécois j'arrive pas trop à les comprendre ». Ici ce n'est pas tant le fait qu'elle confonde Belgique et Québec qui est important, mais qu'encore une fois l'accent est associé à un territoire vaste et imprécis, en l'occurrence la Belgique où différentes communautés linguistiques et autres sont présentes. Ici, l'amalgame qui est fait, par exemple pour la Belgique, vient du fait qu'un accent identifiable, généralement considéré comme celui des Flamands parlant français, soit associé de manière « grossière » à l'entièreté du pays.

Pour rester dans l'exemple du pays, nous trouvons chez E2 « ils avaient étudié ici en France donc forcément ils avaient un accent plutôt d'ici » où nous pouvons noter que malgré la grandeur du territoire en question, la France, il ne fasse mention que d'« un accent d'ici » ou pour E3 nous trouvons les exemples suivants, qui sont tous les deux en parole rapportée : « l'accent d'Amérique latine » ; « accent latino » ou encore pour F10 « j'ai l'habitude d'entendre bah des accents de là . que ce soit Côte d'Ivoire ou ». Ces dernières occurrences, ainsi que celle de E2 « les accents d'Afrique » sont assez révélatrices dans le sens où un accent est associé à un territoire aussi grand qu'un continent. Nous notons évidemment la présence du pluriel pour « les accents d'Afrique » mais en prenant le contexte, qui est de reconnaître ces accents, nous comprenons que la participante insinue qu'il y a une ressemblance ou un point

commun entre les accents d’Afrique, quand bien même des langues de familles diverses y sont parlées et une multitude d’accents différents doivent y exister.

L’idée de l’existence d’un accent africain, ou de ressemblance entre différents accents africains est assez répandue dans nos entretiens. Cela correspond à une observation qui paraît assez répandue de manière générale et qui a déjà été étudiée (Bordal et Lyche, 2012). Les tests de perception ont tendance à confirmer cela ; les gens perçoivent des ressemblances entre différents accents africains pour le français, même si les linguistes n’ont pas encore vraiment pu identifier de traits phonétiques en commun.

Ce qui semble notable d’après les exemples relevés, est que nous pouvons observer une certaine différence à propos de la géographie associée à l’accent, entre les natifs et les non-natifs. Les exemples trouvés pour les natifs, même s’ils sont imprécis, le sont généralement au niveau d’une ville, ou d’une région. Pour les non-natifs en revanche, les distinctions semblent plus grossières pour nos exemples, puisqu’un *accent* va être associé à un pays entier voire à un continent. Nous ne supposons pas que ceci est un état de fait général, car nous pensons qu’un français natif pourrait également parler d’« accent africain » par exemple, mais l’idée est que les étrangers considèrent moins les distinctions fines, et vont comprendre des territoires plus grands, qu’ils assignent à un accent, du moins pour la langue française. Pour le français, les natifs semblent avoir plus conscience de certaines différences même si, à plus petites échelles, nos participants font tout de même beaucoup d’imprécisions.

La notion d’identité

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- **l’accent** de chez moi (F10)
- qui s’appelle Jean-Michel Apathie . donc qui a un **accent** . bah de chez moi aussi (F10)
- **l’accent** du sud-est .. Marseille (F7)

En lien direct avec la notion de territoire, nous trouvons plusieurs exemples où l’accent est relié à l’identité, sans que la géographie en soit réellement dissociable.

Ce qui est intéressant, est que l’imprécision géographique n’est pas uniquement faite par des personnes étrangères aux régions en question. Pour F10 par exemple, la notion est mise en rapport avec un sentiment d’appartenance à un même groupe. Nous notons notamment deux fois où la locution « accent de chez moi » est prononcée, et qui plus est, de manière assez imprécise. Dans le premier cas, il s’agit d’une personne venant du Tarn, qui est un département assez éloigné de celui du participant (girondin avec des parents landais). Dans le deuxième cas, bien que le département soit plus proche, puisque ce sont les Pyrénées-Atlantiques, il semble que le participant ne sait pas vraiment situer l’accent mais s’y associe tout de même : « donc qui a un accent . bah de chez moi aussi ». De manière analogue lorsque l’on demande à F7 quel est son accent, elle répond « **l’accent** du sud-est .. Marseille ». Ici, la participante assigne

d'abord un territoire vaste et vague à son accent, puis veut préciser en donnant un élément plus identifiable. Bien que la ville dont elle vient effectivement soit très proche de Marseille (Avignon), il est intéressant de noter qu'elle se définit par rapport à cette ville alors que d'autres expressions auraient été envisageables. La notion d'accent de Marseille est d'ailleurs assez répandue dans nos entretiens : « accent de Marseille » (E2), « accent marseillais » (F10).

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o elle en est fière de son **accent** elle le revendique (F8)
- o comment t'expliques que elle elle a gardé un accent aussi fort et pas toi ? (F8)
- o j'éprouve pas le besoin de revendiquer mon **accent** (F7)
- o j'pense que c'est pas mon **accent** qui définit mon origine (F7)

D'un regard extérieur, l'accent est aussi vu parfois comme un moyen d'affirmer son identité. Nous le voyons dans cet exemples de F8 « elle en est fière de son accent elle le revendique ». Ici, nous remarquons une idéologie intéressante puisque le fait que la personne ait un accent, est forcément associé pour cette participante au fait qu'elle le défende. Nous voyons par la suite que c'est pour elle la seule raison qui peut expliquer que la personne ait cet accent « comment t'expliques que elle elle a gardé un accent aussi fort et pas toi ? ».

En lien avec la notion d'identité nous trouvons également une idée opposée : « j'éprouve pas le besoin de revendiquer mon **accent** » (F7) ; « j'pense que c'est pas mon **accent** qui définit mon origine » (F7).

Nous pouvons observer ici le positionnement assez militant qui est lié à l'auto-identification de F7. Il est intéressant qu'elle se considère comme personne ayant un accent marqué qui ne lui pose pas de problème, mais en ce qui concerne le domaine de FLE elle suit le raisonnement de F8 en la rejoignant dans l'idée que le français standard serait une meilleure option pour les apprenants (*cf.* Chapitre 3, 3.2, Bilan 2). L'apparition de ces commentaires est intéressante, car cette existence des normes contradictoires semble passer inaperçue par la participante.

Ce qui va être intéressant ici, est de regarder les idéologies qu'il est possible de trouver derrière ces occurrences, nous verrons majoritairement que les accents sont associés à des territoires de manières assez arbitraire et imprécise. En effet, il est difficile de définir précisément les traits qui caractérisent un accent, et encore plus de lui associer un territoire géographique spécifique (Kuiper, 1999 ; Boughton, 2006). Ici, les participants font de même, et il est intéressant de voir comment et pourquoi un seul accent va parfois être associé à un territoire comprenant parfois une multitude de groupes sociaux, de substrats, et même parfois de langues différentes.

Il est aussi notable qu'aucun participant étranger n'a parlé de l'identité qui peut être définie à travers l'accent.

Degré d' « accent »

Lors de nos entretiens, une idée qui revient souvent est celle que tout accent n'est pas égal face aux autres. Nous trouvons ainsi chez nos participants une notion de degré d'accent, selon l'idée qu'un accent peut être plus ou moins marqué, ce qui est souvent mis en rapport avec plus ou moins acceptable.

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o aussi un fort **accent** (F1)
- o mon **accent** ressort pas trop (F1)
- o on me disait que j'avais beaucoup **l'accent** (F10)
- o elle a un **accent** un peu marseillais (F1)
- o si y'a un **accent** j'pense pas que ça soit très grave (F1)
- o mon **accent** non parce qu'il est assez léger (F2)
- o que j'avais un **accent** mais il est pas extrêmement prononcé (F2)
- o qui a un **accent** très marqué (F3)
- o chez moi en Alsace on va me dire que j'ai pas vraiment **l'accent** (F5)
- o y'a pas vraiment **d'accent** (F5)
- o plutôt comme quelqu'un qui a pas **d'accent** (F5)
- o j'ai moins des tendances à qu'on remarque mon **accent** ou pas (F5)
- o les français avec un **accent** fort (F7)
- o je ferais l'effort d'atténuer mon **accent** (F7)
- o pourquoi elle a gardé un **accent** aussi fort (F8)
- o et ça moi . j'en étais consciente parce que même dans la région **y'a des degrés de .. . d'accent** . c'est pas le . t'as pas le même accent (F5)
- o on parle de Jean Lassalle aussi . **qui a un accent très marqué**(F3)
- o j'ai l'impression que j'ai plus trop d'accent (F10)

Locuteurs francophones « non natifs » (français L2) :

- o bien sûr j'ai choisi des gens qui ont moins **d'accent** ou pas **d'accent** (R4)
- o j'ai un **accent** assez fort des pays d'est (R4)
- o je voudrais avoir un peu moins **d'accent** (R4)
- o c'est important d'écouter des gens qui ont pas **d'accent** ou qui ont un **accent** minimal des régions de la France (R4)
- o sauf qu'on me dit que j'ai un petit **accent** du sud (R3)
- o j'ai un petit **accent** quand-même mais faut avouer qu'il est meilleur que celle de mes collègues (R3)
- o un chinois qui parle français ils ont souvent un **accent** très fort (C1)

En prenant par exemple le discours de F1, nous trouvons que la notion d'accent est souvent associée à une idée de degré : « mon accent ressort pas trop », « fort accent », « accent trop marqué », « accent un peu chantant », « accent un peu Marseillais » voire de comparaison

« l'accent de Marseille ça a une meilleure connotation », « l'accent c'est mieux ». L'idée qui semble ressortir est qu'il y a des degrés d'accent, et d'acceptabilité. Nous trouvons ainsi deux occurrences de « trop » qui est lourd de sens puisqu'il dénote une notion d'excès là où « très marqué » n'aurait pas le même sous-texte par exemple. Cette idée de degré est bien transcrite par la dernière occurrence de F1 « si y'a un accent j'pense pas que ça soit très grave ». Ici, la présence du « très » semble indiquer que c'est acceptable mais tout de même un peu gênant, alors que la personne aurait pu se contenter de dire « pas grave » par exemple. A l'inverse nous trouvons dans cette notion de degré, des occurrences où l'accent semble moins gênant, avec la présence des « un peu », qui de façon intéressante sont associés à l'accent « du sud », alors que cette locutrice est alsacienne. Cet accent est d'ailleurs lié à un lexique moins péjoratif « chantant », voire mélioratif, avec les comparaisons que nous avons citées plus haut.

Pour les autres participants nous retrouvons fréquemment cette idée : « accent très marqué » (F3) ; « les Français avec un accent fort » (F7) ; « atténuer mon accent » (F7) ; « pourquoi elle a gardé un accent aussi fort » (F8) ; « accent assez fort » (R4), « je voudrais avoir un peu moins d'accent » (R4) ; « des gens qui ont pas d'accent ou qui ont un accent minimal des régions de la France » (R4) ; j'ai l'impression que j'ai plus trop d'accent (F10) ou encore « ils ont vraiment l'accent marseillais très prononcé » (F10) avec le « vraiment » et le « très » qui viennent doublement renforcer cette idée.

Dans le discours de F5, nous retrouvons la notion de degré, de manière explicite d'abord, « y'a des degrés d'accent », mais aussi par des mots qui atténuent la présence d'accent « j'ai pas vraiment l'accent », « y'a pas vraiment d'accent » ; « plutôt comme quelqu'un qui n'a pas d'accent » ou encore « j'ai moins des tendances à qu'on remarque mon accent » pour ne pas dire qu'on ne le remarque pas du tout, ce qu'elle dira dans la suite de l'entretien.

Chez F2, nous retrouvons l'idée de degré, appliquée à sa propre manière de parler avec tout d'abord un accent « pas extrêmement prononcé » et un « assez léger ». Ce vocabulaire semble venir atténuer le fait d'avoir un accent, et véhiculer l'idée que tous les accents ne sont pas forcément égaux, même si les mots choisis en l'occurrence sont plutôt neutres, contrairement au sous-texte que nous pouvons voir avec « trop ».

Enfin, pour prendre un dernier exemple, nous allons citer le cas de R3 qui disait auparavant ne pas accorder d'importance aux accents, l'idée de prestige « j'ai un petit accent quand même » avec la présence du « quand même » vient marquer une opposition entre le fait de parler bien, ici implicite (nous montrerons plus tard une autre occurrence de « quand même » qui exprime cette idée plus clairement), et le fait d'avoir un accent. Ceci semble confirmé par la phrase qu'ajoute R3 : « mais faut avouer qu'il est meilleur que celle de mes collègues ». Dans cette dernière phrase, nous voyons s'installer une idée de hiérarchie, avec l'impression que pour les locuteurs certains accents peuvent être « meilleurs » que d'autres. Cette idée se retrouve dans de nombreux discours, comme nous allons le voir maintenant.

Il nous a paru intéressant pour notre hypothèse 1 que les étrangers ont une tendance de privilégier « l'absence d'accent » ou un accent le moins marqué possible et que cette question fait une grande partie de leurs préoccupations (nous allons développer cette particularité de l'insécurité linguistique dans la sous partie *infra* « Absence d'accent »).

Hiérarchie

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o **l'accent** de Marseille ça a une meilleure connotation aussi j'trouve . c'est plus chantant (F1)
- o ça dépend de **l'accent** (F7)
- o ça dépend de quel **accent** on parle (F8)
- o je préférerais mon **accent** à moi . de l'est .. que **l'accent** ((elle parlait de l'accent marseillais)) (F1)

Locuteurs francophones « non natifs » (français L2) :

- o mais ça me dérange si le prof a un **accent** surtout dans le supérieur (R2)
- o [...] dans le secondaire aussi ça me dérange (R2)
- o elle m'a dit vous savez . vous parlez un français . un vrai français . je sens pas la différence entre . enfin je sens pas que vous avez un accent (C2)
- o pour le français ça veut dire un **accent** d'Ile de France, nord de la France au pire sauf le ch'ti (R4)
- o au moins **l'accent** d'une personne française alsacien ou français du sud parce que **l'accent** en Belgique si je crois c'est complètement différent (R4)
- o ou disons de l'Afrique centrale par exemple . parce que c'est vrai qu'ils ont un **accent** un peu moins standard que même plus que le québécois ou Belgique . mais oui québécois ça me choque un peu . euh voilà le français européen ça va (R4)
- o j'ai un petit accent quand-même mais faut avouer qu'il est meilleur que celle de mes collègues (R3)

Dans le discours de R4, dont nous venons de donner des exemples, nous voyons bien comment la notion de degré d'accents se transforme en un vrai système hiérarchique. Elle exprime clairement l'idée que certains accents valent mieux que d'autres, en commençant par nommer les plus « acceptables » : « un accent d'Ile de France, nord de la France au pire sauf le ch'ti ». La participante va d'ailleurs par la suite, peut-être pour se rapprocher des idéologies de l'enquêtrice, négocier sur sa propre hiérarchie en acceptant de plus en plus de variétés : « au moins l'accent d'une personne française alsacien ou français du sud parce que l'accent en Belgique si je crois c'est complètement différent ». La participante R4 va ainsi tout au long de l'entretien ajouter des exceptions, en contredisant ce qu'elle a dit auparavant. Cette négociation, et cette contradiction est nettement visible dans l'explication suivante que nous citons en entier pour l'exemple : « c'est pas grave s'il vient d'une autre pays francophone euh comme Québec Suisse Belgique par exemple . sinon ça va me choquer s'il vient de la France euh de la partie

française DOM . comment ça s'appelle . ou disons de l'Afrique centrale par exemple . parce que c'est vrai qu'ils ont un accent un peu moins standard que même plus que le québécois ou belge . mais oui québécois ça me choque un peu . euh voilà le français européen ça va » (R4)

Ici, la participante expose clairement une idéologie qui nous a paru très frappante. Elle fait une distinction entre la francophonie du Nord, ou « francophonie blanche », comprenant le Québec, la Belgique et la Suisse, et la francophonie d'Afrique. La distinction ainsi opérée, notamment l'opposition entre le Québec et l'Afrique ne semble pas reposer sur l'intelligibilité mais uniquement sur des considérations idéologiques discriminantes.

Chez le participant R2, nous retrouvons l'idée que certains accents ne sont pas aussi acceptables que d'autres, et que certaines situations exigent d'avoir un accent qui corresponde le plus au standard : « mais ça me dérange si le prof a un accent surtout dans le supérieur ». L'idée exposée ici est qu'un accent peut-être toléré éventuellement dans certaines situations mais qu'il y a un rapport au prestige qui n'est pas compatible avec tous les accents. R2 va d'ailleurs plus loin en rajoutant « dans le secondaire aussi ça me dérange » réduisant ainsi un peu plus le champ des possibles pour lequel certains accents sont acceptables d'après lui.

Cette notion de hiérarchie se retrouve chez plusieurs autres participants. Par exemple dans le discours de F7 et F8 nous trouvons « ça dépend de l'accent » (F7) ; « ça dépend de quel accent on parle » (F8) comme réponse à la question de l'handicap de l'accent. Les occurrences de « ça dépend » sont d'ailleurs assez nombreuses dans notre corpus intégral, même si elles ne sont pas toujours directement citées avec le mot « accent ». Par exemple, chez C2 et C3 nous trouvons cela lorsque la question est de savoir si un professeur peut avoir un accent, chez R2 « ça dépend » est lié au lieu où un professeur avec un accent peut enseigner, ou encore chez E3, ceci est lié au niveau des apprenants auxquels un professeur qui a un accent peut enseigner.

Ici nous observons que les juges non natifs sont plus nombreux à hiérarchiser les accents que les natifs (7 vs 4 occurrences). De plus les natifs semblent donner une réponse floue comme « ça dépend » (F7 et F8) ou exprimer des idées courantes, *folk beliefs* (Niedzielski et Preston, 2000) comme F1. Puisque la notion de hiérarchisation implique qu'une variété, en occurrence le standard, serait mieux que les autres, nous voyons conformément à notre *hypothèse 1* que ce sont les juges étrangers qui y attachent le plus d'importance.

« Absence d'accent »

En lien avec la notion de degré, nous trouvons chez plusieurs participants l'expression de l'idéologie selon laquelle il est possible de ne pas avoir du tout d'accent. Nous voyons au nombre d'occurrences ci-dessous que c'est une idéologie qui est assez largement véhiculée, du moins dans nos entretiens.

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o plutôt comme quelqu'un qui a pas **d'accent** (F5)
- o t'es alsacienne mais t'as pas **l'accent** ((parole rapportée)) (F5)
- o on a l'impression qu'ils ont gommé leur accent (F5)

- o je parle sans **accent** (F8)
- o j'ai pas l'impression d'avoir **d'accent** (F8)
- o on me dit que j'ai pas **d'accent** (F4)
- o on lui a dit qu'il fallait gommer son **accent** (F10)
- o que t'as pas d'accent et tu veux trouver un **accent** (F7)
- o si je fais l'effort d'avoir zéro **accent** (F7)
- o j'ai pas vraiment l'impression d'avoir pris un **accent** d'un lieu particulier (F9)
- o aucun moment où j'me dis ah punaise y avait un **accent** (F5)
- o mais non mais clairement en France le français sans **accent** on va dire c'est le français qui est censé être parlé à Paris mais pas forcément (F5)
- o j'ai jamais eu l'impression que j'avais un **accent** (F10)
- o pour moi y'a pas d'accent ((en parlant de sa famille)) (F10)
- o quand tu côtoies des personnes qui ont pas **d'accent** (F10)

Locuteurs francophones « non natifs » (français L2) :

- o bien sûr j'ai choisi des gens qui ont moins **d'accent** ou pas **d'accent** (R4)
- o elle m'a dit vous savez . vous parlez un français . un vrai français . je sens pas la différence entre . enfin je sens pas que vous avez un **accent** (C2)
- o ah t'as pas **d'accent** c'est formidable c'est comme un français (R2)
- o on me dit souvent que j'ai pas **d'accent** (R2)
- o on me dit des trucs pareils que j'ai pas d'accent et tout ça (R2)
- o c'est important d'écouter des gens qui ont pas **d'accent** ou qui ont un **accent** minimal des régions de la France (R4)

Plusieurs choses sont intéressantes à commenter ici. Par exemple, dans la phrase de F5 « t'es alsacienne mais t'as pas l'accent » ((parole rapportée)) la présence du « mais » semble indiquer que lorsque l'on est alsacienne on doit avoir cet accent, et qu'il est surprenant que ce ne soit pas le cas.

Nous trouvons parfois, notamment chez les participants natifs, des contradictions ou des remises en question du fait de ne pas avoir d'accent. Par exemple, F8 est assez catégorique en affirmant d'emblée « je parle sans accent », bien qu'elle nuance plus tard « j'ai pas l'impression d'avoir d'accent ». Pour F4 nous trouvons à un moment « on me dit que j'ai pas d'accent » avec la précaution de faire porter ces paroles par une autre personne indéfinie, tandis que plus tard dans la discussion, quand cette notion aura été remise en cause elle dira de manière moins certaine « c'est un peu difficile de dire t'as pas d'accent ».

Chez C2, nous trouvons en parole rapportée l'expression « vrai français ». Que ce soit ses mots ou non, ici l'accent est mis en opposition avec l'authenticité. L'idée sous-jacente est que si la personne a un accent, étranger en l'occurrence, alors elle ne peut pas « vraiment » parler le français. Ici l'idéologie est bien visible. Même si ce genre de question implique généralement que la locutrice a une bonne maîtrise de la langue, sans quoi la remarque ne serait pas faite, le simple fait que l'accent ne s'entende pas semble suffisant pour justifier qu'elle parle

un « vrai français ». Par opposition une personne qui maîtriserait parfaitement la langue mais dont l'accent s'entend serait alors considérée comme ayant un français moins authentique.

Même si cette idéologie est très présente chez les natifs comme les non-natifs, ils nous semblent que c'est chez ces derniers que nous trouvons le plus d'insistance sur le fait de ne pas avoir d'accent (en l'occurrence concernant leur propre accent étranger) :

- o j'entends que j'ai **l'accent** ça ne me gêne pas comme avant (R1)
- o j'avais honte de parler avec mon **accent** en fait (R4)
- o je n'aime pas trop mon **accent** en espagnol (E3)
- o on me dit des trucs pareils que j'ai pas **d'accent** et tout ça (R2)
- o ah t'as pas **d'accent** c'est formidable c'est comme un français (R2)
- o on me dit souvent que j'ai pas **d'accent** (R2)

En analysant les commentaires sur l'accent des participants francophones non natifs nous voyons que « l'absence » de l'accent étranger, est une sorte de fierté pour les participants R3, R2, C2, et qu'au contraire la présence d'accent provoque un sentiment d'insécurité linguistique et de « honte » pour R4, et, dans une moindre mesure, pour R1 (nous avons trouvé des témoignages similaires chez Weber, 2013 et Dupouy, 2019).

On trouve chez R2 une répétition du fait qu'il n'a pas d'accent, que ça soit dans son discours direct ou par de la parole rapportée, avec trois occurrences en tout : ex. « on me dit souvent que j'ai pas d'accent ». La précision sur le « souvent » que nous remarquons ici n'est pas anodine et semble avoir une importance particulière pour R2. L'occurrence en parole rapportée est d'ailleurs intéressante : « ah t'as pas d'accent c'est formidable, comme un français » car nous voyons à quel point le fait de ne pas avoir d'accent est glorifié (« formidable »). En effet, même si c'est de la parole rapportée, nous pouvons facilement imaginer que R2 ne répète pas mot pour mot une phrase qu'il a entendu mais en reforme sûrement une en utilisant le vocabulaire qu'il pense adéquat. En outre, la fin de la phrase « comme un français » sous-entend le fait que parler français c'est par définition ne pas avoir d'accent, ce qui exclut d'office les personnes ayant des accents régionaux.

Lors des entretiens d'autres participants étrangers, sans citer explicitement le mot accent ont partagé la même idée :

Pour C1 :

I : ok . et les choses positives que t'as entendu . ce que les gens te disaient ?

C1 : bah **dès ma première année en France on m'a demandé est-ce que je suis née en France** ((rire)) quand j'étais **en Chine on m'a demandé aussi est-ce que j'ai fait mes études en France** . alors que non .. c'est tout

Pour C3 :

C3 : j'ai une expérience similaire .. quand je faisais un stage en Chine pour un . pour une entreprise e-commerce . puis **j'ai répondu à**

un appel d'une dame française . et au début elle a dit que je croyais que vous êtes

C2 : oui que vous êtes un **français**

C3 : bah c'est juste pour les deux premières phrases je pense ((rire))

De l'autre côté, les participants E1, E2 et E3 ne partagent pas le même point de vue, et ne font pas référence à une façon de parler sans accent, mais au contraire sont conscients de leur accent et à l'aise avec l'idée de l'avoir :

Pour E1 :

I : ouais qu'est-ce que tu penses de ta manière de prononcer en gros . genre ta manière de parler français ?

E1 : en fait j'ai jamais réfléchi sur cette question . **c'est la manière dont je parle .. je suis sûr que je veux pas suivre de cours pour améliorer ma prononciation ..** je suis sûr de ça .. donc je pense que j'aime ma manière de prononcer .. parce que j'ai déjà écouté des étrangers qui disent . non je vais suivre des cours pour mieux prononcer ou mieux parler .. non **je parle comme ça et c'est tout**

Pour E2 et E3 :

I : et sinon votre . votre propre ressenti par rapport à votre propre manière de parler de prononcer qu'est-ce que vous en pensez ? déjà est-ce que vous en avez déjà pensé ?

[...]

E2 : euh non j'sais pas **j'crois que je m'en fous un p'tit peu** . parce que j'ai les deux enfin j'ai eu des commentaires méchants . [...] mais après j'ai eu aussi des commentaires de . enfin des bons commentaires que je parle clair que je parle bien . [...] je m'en fous .. je crois

E3 : **déjà en espagnol c'est déjà gênant** parce que quand je m'écoute parler en espagnol je n'aime pas trop mon accent en espagnol parce que ça me fait penser à une cousine qui parlait comme ça donc c'est bizarre .. **mais en français euh . non je . j'écoute pas trop comment je parle . je réfléchis pas trop**

Cela confirme partiellement notre *hypothèse 1* (à l'exception des participants E1, E2, E3), car la même idée de « bon français » souhaité, présent dans les têtes des participants francophones L2 est forgée par les idéologies dont nous avons parlées ci-dessus.

Tout le monde a un accent

A l'opposé de l'idéologie selon laquelle il est possible de ne pas avoir d'accent, ou d'avoir un accent « neutre », nous trouvons une idéologie inverse, selon laquelle il n'est pas possible de ne pas avoir d'accent, comprenant ainsi que tout le monde a un accent. Ce qu'il est intéressant de noter est que cette idéologie ne se retrouve quasiment que chez les participants natifs.

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o c'est un peu difficile de dire t'as pas **d'accent** (F4)
- o t'as pas d'**accent** c'est vrai que ça veut un peu rien dire (F3)
- o le français sans **accent** c'est . ça n'existe pas si on a des **accents** y'en a partout (F5)
- o tout le monde a un **accent** (F6)
- o je dois forcément avoir un **accent** parce qu'on en a tous un (F9)
- o c'est pas vraiment des **accents** peut-être des façons de parler juste (F6)
- o parce que **accent** ça voudrait dire qu'y a une . une norme (F6)

Locuteurs francophones « non natifs » (français L2) :

- o il était gêné il était ouah comme si c'était quelque chose de . qui le dérangeait beaucoup . j'ai dit bah oui on a tous un **accent** vous savez ça non? et là il dit non non . ouais ((voix exagérée, parole rapportée)) ouais bien sûr (E2)

Nous trouvons ainsi chez certains participants une pensée doxique, dont l'opposée est aussi présente dans nos entretiens, qui est l'idée que tout le monde a un accent : « je dois forcément avoir un accent parce qu'on en a tous un » (F9). Il est intéressant que la question posée était : « et est-ce que toi t'as déjà pensé à ta manière de parler ? t'as un accent marqué ou pas trop ? », à laquelle la participante n'a pas répondu directement.

Ce qui nous semble notable dans ces exemples se trouve dans les phrases de F6 « c'est pas vraiment des accents peut-être des façons de parler juste » ; « parce que accent ça voudrait dire qu'y a une . une norme ». Ce qui paraît intéressant c'est que pour défendre cette idéologie, nous avons l'impression que F6 va jusqu'à nier le fait qu'il existe une pression normative, et il oppose norme et accent, différenciant ainsi des autres exemples où les participants disent que les accents sont partout et que l'absence d'accent n'existe pas.

Parfois cette idée est amenée ou rappelée par le biais de l'échange. Ceci est assez nettement visible dans la phrase de F3 « t'as pas d'**accent** c'est vrai que ça veut un peu rien dire » où le « c'est vrai » indique qu'il reprend les propos que F4 vient de tenir « c'est un peu difficile de dire t'as pas d'accent » alors que l'idée n'avait pas été évoquée avant.

Chez d'autres participants, cette idée parfois est défendue mais aussi contredite par d'autres moments de leur discours. Dans le discours de F10 par exemple, nous relevons quelques incohérences, puisqu'il revendique le fait que tout le monde a un accent tout en disant « des personnes qui ont pas d'accent » mais en même temps : « j'ai jamais eu l'impression que j'avais un accent », « j'ai l'impression que j'ai plus trop d'accent » ou encore « pour moi y'a pas d'accent » en parlant de sa famille.

De même, chez F5, cette idée semble se construire, ou du moins se renforcer, au fil de l'entretien. Elle commence ainsi par dire « bah oui bah sans accent bien sûr hein c'est le standard . euh c'est le standard Parisien pfouuu . non ça m'énerve cette question (F5) » puis

plus tard d'ajouter « mais non mais clairement en France le français sans accent on va dire c'est le français qui est censé être parlé à Paris mais pas forcément » pour enfin dire « le français sans accent c'est . ça n'existe pas si on a des accents y'en a partout ».

Nous voyons bien ici comment se manifeste la contradiction avec dans un premier temps l'expression d'une idéologie avec laquelle la participante n'est pas forcément d'accord, puisque la question l'énerve, mais elle y apporte tout de même une réponse.

L'idée que tout le monde ait un accent est présente majoritairement chez les juges Français, à l'exception de E2, sociolinguiste, qui pense de même. Le cas de E2 ne coïncide pas avec notre *hypothèse 1*, car elle serait une « exception » des étrangers vu l'influence de son parcours universitaire. Quant aux juges Français, ils semblent favoriser l'idée que tout le monde a un accent, ce qui confirmerait l'*hypothèse 2*.

Expression d'une idéologie

L'idée de degré et de hiérarchie se manifeste de différentes façons. Dans les exemples si après, nous voyons que les participants diffusent l'idée que selon le métier, le contexte ou autre, la présence d'un accent n'est pas toujours adéquate d'après eux, ou du moins pas toujours acceptée, lorsqu'il rapporte la parole d'autres personnes, possiblement hypothétiques.

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o ça peut être un handicap parce que les personnes qui ont un **accent** un peu chantant on les prend pas au sérieux (F1)
- o si on a un **accent** trop marqué pour certains postes ça peut poser problème donc là (F1)
- o quand on a un **accent** comme ça c'est connoté ah oui bah j'vends de l'huile d'olive au marché (F1)
- o tout le monde s'était un peu foutu de sa gueule parce qu'il avait un **accent** justement (F3)
- o non . après y'a des trucs au contraire **l'accent** va être un . un gage de confiance (F8)
- o les commentateurs de rugby ils ont **l'accent** du sud (F8)
- o parce qu'ils ont **l'accent** du sud . ça fait terroir (F8)
- o après des fois ouais les accents ils sont moqués (F10)

Locuteurs francophones « non natifs » (français L2) :

- o bah il aurait pas un diplôme FLE enseignant FLE avec son **accent** là . je pense .. j'suis peut-être trop cruel (R2)
- o je pense pas que les gens nous jugent . par rapport à nos **accents** (C3)

Pour la participante F1, ce qui est du lexique, nous relevons du vocabulaire péjoratif ou du moins stigmatisant : « problème » ; « handicap » concernant les accents de manière générale.

Comme nous avons déjà évoqué, l'accent de soi peut être perçu par certains de nos participants comme quelque chose de négatif, alors nous avons rassemblé ci-dessous des occurrences du mot « accent » accompagnées des commentaires défavorables ou péjoratifs : « si on a un accent trop marqué pour certains postes ça peut poser problème donc là » (F1) ; « ça peut être un handicap parce que les personnes qui ont un accent un peu chantant on les prend pas au sérieux » (F1).

Nous retrouvons aussi dans le discours de F3 du vocabulaire péjoratif voire insultant : « tout le monde s'était un peu foutu de sa gueule parce qu'il avait un accent » (en parlant de Jean Lassalle) avec une minimisation intéressante du fait qu'on se soit « foutu de sa gueule » bien que la personne considère que « tout le monde » l'a fait.

Ici, ce qui est notable en premier lieu, si nous comparons R2 aux participants précédents, et que la personne a moins de réticence à dire des commentaires négatifs sur les accents : « bah il aurait pas un diplôme FLE enseignant FLE avec son accent-là ». Le participant en a d'ailleurs conscience et essaye de nuancer son opinion qu'il sait en désaccord avec l'enquêtrice par un « je pense » puis ajoute « j'suis peut-être trop cruel là ».

Dans le discours de F8, qui milite en faveur du standard et pour qui les accents sont plutôt vus comme opposés à une bonne façon de parler, nous voyons, de manière intéressante, qu'elle va exprimer l'idée inverse de ce que nous venons de voir. Pour elle, l'accent ne va pas être un handicap mais « au contraire l'accent va être un . un gage de confiance ». Elle cite pour se justifier un exemple qui semble pourtant assez restreint : « les commentateurs de rugby ils ont l'accent du sud » ; « parce qu'ils ont l'accent du sud . ça fait terroir ». Ce qui semble intéressant est qu'elle énonce cette phrase comme une vérité générale « les commentateurs » non pas quelques-uns, alors que la réalité paraît plus nuancée. Même si cet accent est plus représenté chez les commentateurs de rugby que pour d'autres professions, il n'est pas forcément plus représenté que le standard, et cette exception ne semble pas suffisante pour affirmer que l'accent est un « gage de confiance ». Ici, l'idéologie qui est véhiculée reste celle consistant à considérer que les accents ne sont pas tous adaptés aux mêmes contextes, et que certains accents, ceux du sud en l'occurrence, vont être rattachés à des types de métiers stéréotypés : commentateur de rugby (F8) ou vendeur d'huile sur le marché (F1), mais ne font pas assez « sérieux » pour d'autres métiers.

Enfin, nous voyons que la question de l'accent véhicule pour E2 et E3 aussi des idéologies et stéréotypes plus larges que la simple manière de parler : « ils me disent ah mais tu as pas l'accent d'Amérique latine en plus il me dit que j'ai pas un prénom de Colombien . que j'ai pas la tête de Colombien ». Dans cette phrase, nous voyons que l'idée d'homogénéité touche un spectre plus grand que celui de l'accent. Ici, il est dit de manière plus ou moins explicite que le fait d'être Colombien est rattaché, pour ce Français, à un seul accent, un type de prénom et même un type de physique, ou du moins il voit les traits de la personne comme non compatible avec le fait qu'elle soit Colombienne. Ici la personne française associe clairement un accent, et d'autres attributs, à un territoire, en l'occurrence un pays, donnant donc une idée d'unité nationale. Ce Français projette donc sur la Colombie des catégories prototypiques qui lui sont propres et révèle ainsi la façon dont il voit le reste du monde, hors de la France.

Esthétique

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o **l'accent** de Marseille ça a une meilleure connotation aussi j'trouve . c'est plus chantant (F1)
- o j'ai un bel **accent** alsacien qui ressort (F5)

Locuteurs francophones « non natifs » (français L2) :

- o même si j'ai **l'accent** il me semble que c'est pas très très moche (R1)
- o beaucoup de gens me dit que un **accent** ça va mon **accent** est pas horrible (R4)
- o je veux dire je comprends pas si ça me gêne que tout de suite tout le monde comprend que je viens de la Russie ou ça me gêne juste que j'ai un **accent** qui est pas si beau et si parfait .. je ne sais pas (R4)

Dans l'entretien de R1, lorsqu'il est question de l'accent il s'agit plutôt de celui de la participante. Cet accent est assez stigmatisé dans la perception de la locutrice. Nous notons notamment : « même si j'ai l'accent il me semble que c'est pas très très moche ». Ici, le « même » qui introduit cette phrase semble dénoter une certaine fatalité. Nous comprenons par cette phrase que la locutrice s'en accommode mais que ce serait tout de même mieux si elle ne l'avait pas. Dans la suite de la phrase « c'est pas très très moche », nous avons ainsi l'impression que l'accent est contradictoire de base avec la beauté mais que cette locutrice l'a atténué, par la présence du « pas très très ». Ainsi, cette phrase a une connotation négative, et véhicule l'idée que l'accent est en soit quelque chose qu'il ne faut pas avoir, même si l'on arrive à en faire quelque chose d'acceptable par la suite. Cette analyse peut être appuyée par l'occurrence suivante du mot « accent » pour lequel la locutrice dit « j'entends que j'ai l'accent . ça ne me gêne pas comme avant ».

Ici aussi, comme nous l'avons vu pour certains entretiens de participants étrangers qui semblent se démarquer à ce niveau de ceux des francophones, la participante R4 n'a pas de mal à énoncer clairement ces idéologies vis-à-vis de l'accent en y associant notamment un vocabulaire négatif : « honte de parler avec mon accent » ; même s'il est parfois nuancé « beaucoup de gens me disent que mon accent est pas si horrible ». Nous retrouvons ici les notions de degré, mais le postulat de base ici est quand l'accent est horrible si on ne le travaille pas.

Pour les natifs, nous trouvons l'idée de « chantant » qui comme nous l'avons évoqué n'est pas un simple compliment mais véhicule plusieurs stéréotypes autour d'elle. Pour le « bel accent alsacien » nous pouvons considérer que « bel » a rapport avec une notion esthétique, mais il peut aussi être un marqueur d'emphase, qui serait synonyme de « un accent marqué ».

Défendre / accepter les accents

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o la tolérance des **accents** (F5)
- o c'est pas dire ah toi t'as un **accent** comme ça ou comme ça (F5)
- o c'est passer outre le fait qu'y a des **accents** (F5)
- o j'ai un **accent** c'est tout (F10)
- o **l'accent** j'trouve c'est mieux quand même (F1)

Cela serait une des catégories les plus explicites qui confirme *l'hypothèse 2* car il n'y a que des juges francophones natifs qui défendent la diversité des accents.

Mise en relief de l'accent

Lorsqu'il n'est pas perçu comme négatif, ou au contraire mis en valeur, nous observons tout de même dans beaucoup de nos entretiens que l'accent passe rarement inaperçu. Il est souvent relevé et souligné même si ce n'est pas forcément pour commenter. Néanmoins, cela véhicule généralement des idéologies implicites, qui sont opposées par exemple à l'idée que nous venons de voir avec F5, qui serait de « passer outre le fait qu'y a des **accents** ».

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o mais c'est quoi cet **accent** ((un accent alsacien de F1)) (F1)
- o ah ben toi t'as un **accent** (F1)
- o mais j'ai l'impression que t'as un **accent** tu viens d'où (F2)
- o on entend bien ton **accent** (F10)
- o mais j'ai l'impression que t'as un **accent** tu viens d'où (F2)
- o on me disait que j'avais beaucoup **l'accent** (F10)
- o les gens de Bordeaux ils disaient que j'avais un **accent** (F10)

Locuteurs francophones « non natifs » (français L2) :

- o l'avis des français [...] concernant ma prononciation est positif, sauf que d'habitude ils disent que j'ai un petit **accent** du sud (R3)
- o mais vous avez un **accent** vous (E2)
- o vous celle de **l'accent** ((elle est interpellée et identifiée comme celle qui a un accent)) (E2)
- o mais vous avez un **accent** vous (E3)
- o les positives ah ton **accent** est mignon mais tu parles très bien quand même (E3)
- o quand je suis rentré en Chine on a dit que j'ai **l'accent** québécois (C3)
- o **l'accent** ils entendent toujours (R1)
- o quel est son problème avec **l'accent** (E2)
- o les gens me demandent d'où je viens parce qu'ils se rend compte de mon **accent** (E3)
- o la remarque de **l'accent** elle est toujours là (E3)

- o c'est juste bah c'est neutre t'as **l'accent** t'as **l'accent** voilà ((en parole rapportée)) (R1)

Lorsque R3 évoque l'avis des Français sur sa prononciation, elle dit celui si positif, en ajoutant « sauf qu'on me dit que j'ai un petit accent du sud ». Ici le « sauf » affiche clairement une opposition entre le positif et le fait d'avoir un accent, même petit, qui ne sont pas compatibles pour cette participante.

L'accent chez E2 et E3 est aussi associé à quelque chose de négatif, par exemple lors d'anecdotes « mais vous avez un accent vous oh mais il était gêné il était ouah comme si c'était quelque chose de . qui le dérangeait beaucoup » (E2). Ce qui est intéressant dans cet entretien, c'est que nous voyons, notamment grâce à un exemple, que même lorsque la remarque sur l'accent se veut positive, elle connote quelque chose de péjoratif, ou du moins ambigu. Ceci est assez visible avec cette phrase que E2 nous dit en parole rapportée : « ah ton accent est mignon mais tu parles très bien quand même ». Ici, derrière le compliment apparent « accent mignon » le locuteur met tout de même l'accent en contradiction avec le fait de parler bien. Le « mais » indique que la seconde proposition « tu parles très bien » n'est pas compatible avec la première et le « quand même » vient renforcer cette impression en soulignant le fait qu'elle parle bien, comme si c'était un exploit vis-à-vis de son accent.

Il est intéressant que, pour les deux groupes, ici les occurrences citées sont toutes issues de la parole rapportée. Quant aux natifs, ils n'ont pas produit de commentaires négatifs qui parleraient de leur accent, mais le groupe des étrangers en a produit beaucoup (*cf.* la section « absence d'accent »). Cela nous fait repenser l'insécurité linguistique dont parle Dupouy dans son article (2019), qui est liée à l'auto-perception de son propre accent étranger et à la question de légitimité de sa présence en français.

Standard

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o les trucs amateurs ils ont pas forcément **l'accent** qu'on attend . enfin dans les médias (F3)
- o avec un **accent** on va dire le plus commun (F9)
- o bah oui bah sans **accent** bien sûr hein c'est le standard . euh c'est le standard Parisien pfouuu . non ça m'énerve cette question (F5)

Locuteurs francophones « non natifs » (français L2) :

- o oui je crois que c'est enfin c'est même obligatoire d'écouter des gens qui ont des **accents** standards » (R4)
- o je m'attendais pas à un **accent** ((à propos des premiers tests)) (R2)

La notion de standard est très fréquemment évoquée en cooccurrence avec celle d'accent dans les entretiens. Nous trouvons par exemple des cas où « l'accent standard » est vu comme la seule possibilité : « oui je crois que c'est enfin c'est même obligatoire d'écouter des gens qui ont des accents standards » (R4) et en opposition un accent alternatif est perçu comme surprenant « les trucs amateurs ils ont pas forcément l'accent qu'on attend . enfin dans les médias » (F3) ou « je m'attendais pas à un accent » (R2). Dans ces deux cas nous pouvons d'ailleurs relever la notion d'« attente », véhiculant l'idée d'une conformité et marginalisant les accents différents.

Majoritairement, la notion de standard est mise en lien avec l'absence d'accent, que nous avons déjà évoquée, ou même avec une notion d'esthétisme « standard euh le plus parfait » (F3). Chez une participante seulement la notion est simplement mise en lien avec l'idée du nombre « avec un accent on va dire le plus commun » (F9). Il est intéressant que ce genre de définition ne soit pas plus présent, et que celle-ci repose principalement sur des éléments plus subjectifs.

Parfois la notion d'identification, n'est pas liée à une région précisément, mais plutôt à une identification au standard, un besoin de se rattacher à un groupe social (Eckert, 2008), en l'occurrence majoritaire, mais parfois aussi de s'en écarter à tout prix, et donc de marquer son appartenance à un autre groupe. Ainsi, nous trouvons par exemple chez F3 : « mais je m'associe pas à la façon de parler de Paris jamais ».

Artificialité

En suivant toujours le même axe de réflexion nous avons constaté une chose inattendue, qu'un accent vu comme un accessoire.

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o député qui parle avec un **accent** [...] (F3)
- o quand je suis fatiguée y'a des mots que je vais dire avec **l'accent** (F8)
- o j'ai remarqué que je prends **l'accent** de .. des gens avec qui je reste (F7)

Pour F3, nous trouvons un élément plutôt intéressant dans sa phrase « qui parle avec un accent ». Ici, alors que dans la majeure partie des cas les personnes ont plutôt tendance à dire que les personnes « ont » un accent, F3 utilise le mot « avec », qui donne une impression étrange. Il semble que l'accent est alors comme « rajouté » sur la manière de parler, de manière presque intentionnellement, avec une opposition à une personne qui « a un accent » où cela relèverait plutôt d'un processus naturel.

Une idée semblable ressort de l'entretien de F7 et F8, est celle de l'artificialité de l'accent, ou plutôt l'impression que l'accent est vu pour elles comme quelque chose qui s'ajoute à la manière de parler, en particulier pour F8 qui porte un jugement assez fort et négatif sur l'écart au standard de manière générale. Entre autres, nous trouvons « y'a des mots que je vais

dire avec l'accent » où le « avec » comme nous l'avons déjà évoqué donne une impression d'ajout ; « ils prononcent différemment et que pour eux ils n'ont pas d'accent » et « à Lyon on est assez neutre et que plus à la campagne . ils ont un accent » où l'accent est directement opposé à la neutralité et lié ainsi à une notion de divergence. Chez F7 nous trouvons par exemple « que t'as pas d'accent et tu veux trouver un accent » en parlant de F8, où nous retrouvons la notion d'artificiel, que l'accent, du moins pour elle est quelque chose de construit et non d'inné. Chez F7 cette notion se retrouve également dans « je prends l'accent des gens avec qui je reste » mais au contraire nous trouvons parfois l'idée inverse, où ce qui est naturel pour elle est d'avoir l'accent, et que l'inverse demande un effort : « si je fais l'effort d'avoir zéro accent » ; « je ferais l'effort d'atténuer mon accent ».

Nous pouvons rattacher cette notion d'artificialité avec le fait que, pour certains participants, l'accent semble être relié à la situation ou au contexte, et peut donc s'adapter, ressortir ou se cacher :

- o quand j'suis avec des gens qui ont aussi un **accent** . bah voilà ça peut ressortir cet **accent** (F1)
- o j'ai un bel **accent** alsacien qui ressort (F5)
- o ça revient naturellement . parce que j'suis avec des gens qui ont un **accent** (F10)
- o elle arrive à switcher sur **l'accent** (F10)
- o quand je suis fatiguée y'a des mots que je vais dire avec **l'accent** (F8)
- o j'ai remarqué que je prends **l'accent** de .. des gens avec qui je reste (F7)

Il nous semble très intéressant que cette notion d'« artificialité » soit présente uniquement chez les Français. Une idée de *switching* entre les accents nous semble très intéressante à exploiter au futur, car dans les cas cités les participants parlent de *switching* entre accent régional (marqué) et « absence d'accent » (non marqué), par exemple « quand je suis fatiguée y'a des mots que je vais dire avec **l'accent** » (F8), ce qui sous-entend que quand elle n'est pas fatiguée elle n'a pas d'accent. De même, nous voyons pour l'accent qui peut « ressortir » (F1 et F5), ce qui voudrait dire qu'il peut ne pas ressortir. Alors que l'idée même de *switching* consiste à une alternance entre deux codes : deux accents (dans notre cas).

Intelligibilité

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o c'est difficile de comprendre même le français parlé par d'autres personnes . qui ont un **accent** . enfin y'a des trucs parfois tu comprends pas toujours (F9)
- o c'est bien aussi d'avoir des **accents** différents et puis de toute manière euh . parce que quand tu comprends pas tu peux aussi demander (F9)

Locuteurs francophones « non natifs » (français L2) :

- o je me fiche de la manière de parler . des **accents**. à moins que ça n'empêche de comprendre (R3)
- o leurs oreilles ne sont pas assez sensibles à des différences . des **accents** . des variétés et des accents (C2)
- o ça dépend parce que même des . des **accents** des régions je pense que je vais pas vraiment comprendre tous (R1)

Globalement la notion de compréhension est évoquée par les francophones non natifs, et jamais par les natifs. La seule exception est constituée par les occurrences citées de F9. Toutefois nous devons préciser que l'entretien de F9 évoqué en grande partie son expérience avec l'apprentissage de l'anglais et la participante faisait ensuite le parallèle avec le français sur la base de cette expérience. Il semble que la compréhension des accents, du moins pour le français, soit tout de même réservée aux non-natifs car elle est liée à une langue « étrangère ».

Ce qui est intéressant quand nous regardons la première occurrence d'« accent » de R3, c'est que la participante affirme qu'elle se « fiche de la manière de parler . des accents ». Elle les lie tout de même à la compréhension et nous pouvons donc déjà voir qu'elle y accorde tout de même une importance dans certains cas : « à moins que ça n'empêche de comprendre ».

Nous voyons également que la participante C1 associe elle aussi les accents à la compréhension même si dans l'ensemble elle dit en comprendre la majorité.

Dans les occurrences de C2, nous trouvons aussi un rapport à l'intelligibilité : « leurs oreilles ((aux débutants)) ne sont pas assez sensibles à des différences . des accents ».

Ce positionnement pour le groupe des non-natifs est remarquable car contradictoire : comme le test d'intelligibilité l'a prouvé, il ne s'agit pas vraiment de compréhension des accents, mais de leur perception (*cf.* Chapitre 3, 3.3).

Autres

Enfin, pour certaines occurrences d'« accents », il ne nous semble pas que les phrases revêtent un sens particulier, mais simplement que le mot est utilisé puisqu'il est sujet de la conversation, sans que des idéologies ou remarques particulières soient décelables par une analyse de discours. Nous listons simplement les exemples ci-après.

Locuteurs francophones « natifs » (français L1) :

- o tu l'avais vu aussi le film [...] sur les **accents** (F1)
- o j'ai déjà entendu beaucoup **d'accents** euh de manière générale (F2)
- o j'suis stigmatisée plus là-dessus que sur autre chose mais non sur **l'accent** (F5)
- o sur **l'accent** j'ai pas vraiment d'histoires (F5)
- o ils venaient d'autres parties du monde avec des **accents** différents (F9)

- o j'aimais bien avoir les différents **accents** des personnes qui parlaient anglais (F9)
- o je rajoute pas mon **accent** quand je suis en vacances (F10)
- o j'entends des fois y'a des **accents** (F10)

Locuteurs francophones « non natifs » (français L2) :

- o on a écouté des **accents** différents de la France . des régions différentes (R1)
- o bah tous mes profs par exemple en Russie c'était des russophones . du coup ils avaient **l'accent** russe (R1)
- o je parle avec **accent** (R1)
- o j'ai un peu d'expérience avec des **accents** différents (R2)
- o sauf si y a un thème spécifique sur les **accents** régionaux etc (R2)
- o sur le sujet que je parle . concerne pas mon **accent** (R4)
- o tu veux dire au niveau de **l'accent** (C1)
- o les **accents** de mes profs (E2)
- o on a eu un cours sur les **accents** (E3)

A la vue de quelques exemples, nous pourrions penser que des commentaires seraient pertinents mais nous considérons qu'ils ne véhiculent pas vraiment d'idéologie. Par exemple, l'occurrence « avec accent » de R1 n'est pas forcément comparable avec celles que l'on avait pour des locuteurs natifs, où l'emploi du mot « avec » plutôt qu'un autre est pleine de sens, pour quelqu'un maîtrisant moins bien la langue, elle peut être le fruit d'autres facteurs.

Nous avons fait une analyse détaillée de l'entité *accent(s)* présente dans le corpus de la 4^{ème} partie de l'entretien et nous voudrions revoir ici des points importants.

Comme nous le pensions, les discours défendant explicitement la diversité ont tous été produits par des Français (*hypothèse 2*). À l'inverse, l'idéologie selon laquelle un accent « neutre » ou « l'absence de l'accent » est possible, est présente dans beaucoup de discours des étrangers et perçue comme une sorte de fierté et un idéal à atteindre. Nous voulons rajouter néanmoins une petite remarque concernant les participants hispanophones. Il est intéressant de constater qu'ils ont tous exprimé une sorte d'indifférence ou de détachement envers leur manière de parler français. Nous supposons que cela pourrait être une conséquence de leurs parcours universitaire (socio)linguistique, mais en même temps, le fait qu'ils sont deux Colombiens et un Vénézuélien peut jouer son rôle aussi, car l'espagnol est une langue véhiculaire parlée officiellement dans un grand nombre de pays et il existe de ce fait différents standards de la même langue, tandis que pour la Russie et la Chine les langues sont nationales (majoritairement) et il existe moins de notions de diversité pour le russe et le mandarin.

De manière intéressante, nous remarquons que pour tous les participants, même les plus familiers avec le sujet, des doxas sont reprises et véhiculées, comme par exemple le fait d'associer un accent à un territoire de manière souvent imprécise. Cependant nous pouvons remarquer une différence entre natifs et non-natifs puisque ces derniers font preuve de plus grande imprécision, associant un accent à un pays ou à un continent entier. Une autre doxa qui

est apparue à plusieurs reprises est que Tours serait le berceau du français standard. Une recherche plus détaillée et méthodique des doxas véhiculées par les participants serait intéressante, surtout pour voir si les tendances sont les mêmes pour les étrangers et les Français.

En outre, même dans les accents dits non standards, il y a des idéologies qui surgissent : certains vont avoir des connotations plus positives que les autres. La notion de hiérarchie qu'un accent vaut mieux qu'un autre n'est pas nouvelle (ex : « accent chantant méridional » dans Gasquet-Cyrus, 2012), surtout dans les esprits des Français. Ce qui nous a paru frappant c'est que ces idéologies sont même rattachées à des notions plus larges qui se rapprochent parfois du racisme, puisque nous voyons que la préférence pour les accents québécois ou belge par rapport aux « accents d'Afrique » ne semble pas reposer sur une question de compréhension, mais sur des idéologies extralinguistiques discriminantes.

Ex 1 :

« bah **il faut pas être xénophobe mais** j'espère que les profs québécois se rendent compte de leurs particularités .. **un québécois qui enseigne le français** comme langue étrangère **doit maîtriser les deux langues** » (R3)

Ex 2 :

« un français natif à l'étranger c'est déjà pas mal donc euh c'est pas grave s'il vient d'une autre pays francophone euh comme Québec Suisse Belgique par exemple .. **sinon ça va me peut-être choquer s'il vient** de la France euh **de la partie français DOM** . comment ça s'appelle . **ou disons de l'Afrique centrale par exemple** » (R4)

Le dernier point que nous voudrions aborder est celui des normes, des idéologies des juges qui entrent en conflit lors de l'entretien guidé. Ceci a été rendu possible grâce à la nature même de l'entretien, dont le procédé rend les réponses des participants souvent contradictoires ce qui pourrait être aussi intéressant à élaborer à une plus grande échelle.

3.4.2 Marqueur discursif *pour moi* dans le discours des participants

Ce que nous avons remarqué lors de l'analyse autour du mot accent, c'est que chez certains participants, des idéologies qui n'étaient pas toujours présentes lors des premiers tests, et qui entrent parfois en contradiction avec leurs réponses ou avec les idéologies affichées volontairement par l'enquêtrice. Grâce à l'analyse du marqueur « pour moi », nous allons voir comment les participants se comportent avec des idéologies en conflit, et comment leurs idées sont amenées, ou visibles de manière indirecte.

Nous allons ainsi essayer de voir si lors de l'entretien les participants ont répondu dans la complaisance ou si au contraire ils ont essayé de défendre leur position. Pour ça nous allons voir le marqueur discursif *pour moi*, puisque ce marqueur discursif exprime un point de vue différencié, qu'il faut voir de près, notamment comment émergent ces affirmations de soi *pour moi*. Nous allons analyser les segments de discours par chaque participant en nous référant au tableau 6 (cf. Chapitre 3, 3.2.4 Bilan) que nous remettons ci-dessous pour voir les tendances idéologiques de chaque participant :

	Groupe A (cohérents)		Groupe B (non cohérents)	
	<i>FLE ou Accent-</i>	<i>Accent+ ou pas de FLE</i>	<i>Accent- ou FLE au départ</i>	<i>Accent+ ou pas de FLE au départ</i>
Français	3 (F7, F8, F9)	5 (F1, F2, F3, F5, F10)	2 (F4, F6)	0
Étrangers	6 (C1, C2, C3, R2, R3, R4)	0	2 (E1, E3)	2 (E2, R1)

Tableau 9 : Tendances dans les choix des participants en Partie 2 du protocole

Nous avons trouvé 34 occurrences de *pour moi*, produits par les participants que nous allons analyser au cas par cas ci-dessous :

Nous allons d'abord voir comment les participants qui étaient cohérents dans leurs normes (catégorisation perceptive préférentielle et idéologies explicites) expriment lors de l'entretien guidé leur opinion en dialogue avec l'enquêtrice. Nous allons regarder si le *pour moi* sert à se distancier de l'idéologie de l'enquêtrice, ou à souligner que l'enquêté a une autre opinion. Nous allons aussi voir si les choix et le discours des participants restent dans la même logique qui est présentée dans le tableau *supra*.

Participants cohérents : choix du standard, rejet des accents

Pour commencer nous allons analyser le discours de ceux qui préfèrent le manuel de FLE et/ou la variation standard et « l'absence de l'accent ».

Parmi les participants français, nous avons : F7, F8, F9.

F7 et **F8** ont toutes deux choisi les voix FLE sans accent nous ne pouvons pas vraiment savoir dans quelle mesure leur choix ont été influencés par celui de la deuxième personne.

Ce qui est intéressant lors de l'entretien c'est que F7, quand nous lui demandons la définition de standard, commence par se distinguer de F8, qui par ailleurs tient un discours qui peut être qualifié de stigmatisant dans le reste de l'entretien, notamment sur la manière de parler de F7.

pour moi c'est un français avec lequel tu peux pas être stigmatisé et avec lequel on peut pas savoir d'où tu viens .. donc euh

Cette distanciation, appuyée par le *pour moi* introduit le fait qu'elle définit le standard par rapport même à la stigmatisation. De plus, quand la question de savoir ce qu'est un français stigmatisé lui est posée, elle le définit par rapport à sa propre variété, à savoir « les français du sud » qu'elle associe avec « les français avec un accent fort » :

I : donc c'est un Français quand t'es pas stigmatisé ? et c'est quoi le français stigmatisé pour toi ?

F7 : les Français du sud .. les Français avec un accent fort . donc fort **pour moi** du coup l'extrême nord et l'extrême sud .. pas vraiment le sud-ouest d'ailleurs plus le sud-est

Nous pourrions trouver intéressant de noter que F7, qui se considère et est considérée comme une personne ayant un accent, précise « accent fort », pas simplement « accent » peut-être pour s'exclure des personnes ne parlant pas un français standard. Elle ponctue cela par « donc fort **pour moi** du coup l'extrême nord et l'extrême sud ».

A l'inverse, dans le discours de F8, la présence du *pour moi* vient marquer une opposition par rapport à l'enquêtrice et les idéologies dont elle témoigne :

I : est-ce que un prof il peut parler avec un accent régional .. un prof de français pardon . pour les étrangers.

F8 : prof de français .. **pour moi** non parce que ça va fausser le .. le français que les gens apprennent . ça sera pas un français neutre

Ici la question posée était de savoir si un prof peut parler avec un accent régional. A cette question, F8 répond « prof de français .. pour moi non parce que ça va fausser le français [...] ». Ici, sachant qu'elle va probablement à l'encontre des idéologies de la personne posant la question, F8 se démarque avant même de répondre par la présence de ce *pour moi* qui vient avant le « non » et son explication.

Nous voyons que la stigmatisation de l'accent « fort » par F7 et l'opinion tranchante de F8 restent dans le même axe de réflexion, même si dans le cas de F8 elle est consciente de ne pas converger avec l'enquêtrice.

Quant à **F9**, qui est cohérente et choisit *FLE* ou *Accent* – nous citons les occurrences suivantes :

I : du coup tu m'as dit quand tu choisissais les phrases pour le manuel . tu m'as dit que pour le manuel c'est mieux quelque chose de neutre et sans accent .. donc tu penses que quand quelqu'un qui apprend le français c'est mieux que les choses qu'il écoute ça soit enfin plus standard c'est ça ?

F9 : ben euh oui .. c'est-à-dire que . enfin c'est- à-dire que enfin **pour moi** en tout cas . enfin c'est plus de mon expérience de .. d'apprendre une autre langue

La question posée était « donc tu penses que quand quelqu'un qui apprend le français c'est mieux que les choses qu'il écoute ça soit enfin plus standard c'est ça ? ». Ici F9 est mis directement devant ses jugements puisque la question reprend directement ses réponses aux exercices. Consciente que cela va à l'encontre des idéologies de son interlocutrice, voire peut-être même des siennes, puisqu'elle défendra la diversité dans d'autres cas plus tard, F9 va multiplier les marqueurs d'atténuation en essayant de justifier et d'amoindrir la portée de ses propos en précisant qu'ils ne concernent qu'elle : « ben euh oui .. c'est-à-dire que . enfin c'est-à-dire que enfin **pour moi** en tout cas . enfin c'est plus de mon expérience de .. d'apprendre une autre langue ». Nous pouvons noter ici que bien que la portée de l'affirmation soit restreinte par différentes marques d'atténuation, le « en tout cas » la présente comme si elle était incontestable.

Elle va ainsi éviter de donner une réponse générale pour ne parler que de son exemple par la suite :

enfin la langue anglaise . c'était plus facile **pour moi** d'avoir quelque chose le plus courant possible . pour m'en souvenir et le comprendre correctement (F9)

Dans une autre question, nous notons pour F9 une utilisation différente du *pour moi* qui vient pour marquer un discours différencié de celui de l'enquêtrice :

I : d'accord et pour les profs par exemple je sais pas si un prof québécois ou belge ou de Midi-Pyrénées ou de Côte-d'Ivoire il vient dans l'autre pays pour donner les cours de français . il doit gommer son accent ou il peut le garder ..

F9 : non .. non **pour moi** il le garde parce que ça fait partie de la langue française puisqu'elle est parlée par des personnes différentes et tout

Ici, la question était de savoir si un professeur ayant un accent « il doit le gommer ou il peut le garder ». L'accent est mis sur « il doit le gommer » par la présence du modal « devoir » et du fait que cette assertion est placée dans la première partie de la coordination. Dans sa réponse, F9 se met donc en distance par rapport à cela avec le *pour moi* dont le but est de souligner que, malgré tout, elle prend position en faveur de la tolérance des accents.

Nous avons ici un bon exemple de quelle manière l'interaction peut influencer les réponses et parfois même de faire douter jusqu'à produire une réponse contradictoire.

Pour continuer l'analyse, nous allons voir comment les participants étrangers qui ont, comme les participantes ci-dessus, privilégié les enregistrements FLE ou sans un accent marqué, interagissent avec l'enquêtrice. Il s'agit de : C1, C2, C3, R2, R3, R4

Pour C2 et C3, comme pour les autres cas d'entretien double, nous devons garder à l'esprit que les réponses de l'une peuvent influencer l'autre. L'analyse fine du déroulement de l'entretien nous permet d'essayer de voir dans leur discours si nous trouvons des marques de cette influence et si nous percevons des idéologies légèrement différentes chez les deux participantes.

I : par exemple si le québécois que vous avez entendu il veut être prof de français

C2 : non mais ça me . ça me pose pas de problème

C3 : **pour moi** ça dépend de la matière qu'il enseigne

A la question est « si le québécois que vous avez entendu il veut être prof de français », C2 répond immédiatement que ça ne lui pose pas de problème. C3 semble n'être pas tout à fait d'accord avec cela. Le *pour moi* qui introduit sa réponse a, à notre sens, un double rôle. Dans un premier temps il permet de marquer la différence avec l'avis de C2, mais en même temps, il semble prendre en considération cet avis et les idéologies de l'enquêtrice et sert donc à atténuer la réponse qui suit, qui est « ça dépend de la matière qu'il enseigne ». Ici, nous voyons explicitement que pour C3, un québécois ne peut pas être prof de français. Ne voulant pas dire cela explicitement, elle essaie de nuancer son propos, et bien que la question demande explicitement s'il peut être professeur de français, elle répond « ça dépend de la matière ». Ce qu'il est intéressant de noter est que nous avons posé une première fois une question vague à laquelle C2 et C3 ont répondu que cela dépendait, mais lorsque que l'on repose immédiatement la question en disant de manière explicite que c'est pour enseigner le français, C3 reste dans cette contradiction en répétant « pour moi ça dépend de la matière qu'il enseigne »

Cette distanciation entre deux participants se voit encore plus avec la deuxième occurrence de *pour moi* dans cet entretien :

I : et en France vous pensez qu'il y a des professions comme ça ? ou pour vous c'est pas important ? vous avez jamais pensé à ça je pense

C3 : je pense pas

C2 : je pense pas **pour moi** le . **pour moi** ça dépend de région je crois en France .. parce que on peut bien avoir des radios régionales et là ils parlent avec l'accent régional

Ici, il est demandé aux participantes si en France il y a des métiers où l'on doit parler le standard (la question avait été évoquée avant pour la Chine). La participante C3 répond immédiatement « je pense pas » et C2 reprend son discours : « je pense pas », mais ensuite ajoute « pour moi ça dépend [...] ». Nous voyons donc que sa réponse finale est plus nuancée, voire contraire à celle de C3, mais l'influence de celle-ci a induit qu'elle réponde la même chose. Pour rattraper cela elle utilise le *pour moi* pour produire par la suite un discours différencié directement par rapport à C3.

Dans les parties précédentes de l'expérience, les deux participantes rejettent l'accent, mais ici nous voyons que lorsqu'elles s'expriment plus librement une différence idéologique apparaît.

Dans le discours de R2, qui rejette explicitement les accents prononcés, nous trouvons deux occurrences de *pour moi* :

mais articuler bien . distinguer le [e] et le [ɛ] . faire un bon [y] . qui est loin du [u] . ne pas ajouter de [s] entre [t] et [i] comme [tsi] .. donc euh . et voilà . donc **pour moi** c'est un peu ça . ce qu'on essaye de travailler . oui et je pense que l'apprentissage de tout ça ça passe par l'imitation . je sais pas comment on peut faire autrement (R2)

donc y a une étape c'est juste de distinguer les sons **pour moi** . oui qu'ils ne mélangent pas les sons différents . là aussi c'est important (R2)

R2 continue de défendre ici sa position que le standard est important. Quand l'enquêtrice lui pose la question de l'importance de bien prononcer, il se met en opposition avec ses idéologies à elle, en expliquant l'importance du standard dans la distinction de sons qu'ils considèrent différents. Cette mise en opposition avec l'enquêtrice est visible dans l'utilisation des *pour moi* comme dans « pour moi oui qu'ils ne mélangent pas les sons différents là aussi c'est important ».

Une autre participante Russe, R3 choisit aussi des enregistrements FLE au cours de l'expérience et se montre intolérante aux accents régionaux.

Ici la question posée était « et c'est quoi pour toi la langue classique ? » en lui demandant d'expliquer davantage. Notons que la présence de « pour toi » dans la question peut influencer la présence de *pour moi* dans sa réponse, même si ce dernier semble avoir un rôle supplémentaire de la réponse :

donc **pour moi** le français exemplaire c'est plutôt le français de l'Île-de-France et voilà .. le français des . des hommes politiques . des haut fonctionnaires . des intellectuels . enfin . le français de la télé (R3)

Dans sa réponse, R3 change elle-même le terme de « français classique » par « français exemplaire » qui connote donc l'idée que c'est la façon dont l'on doit parler, que l'on ne trouve pas dans les termes de « français classique ». Ici, nous supposons que la participante commence à comprendre être en contradiction avec les idéologies de l'enquêtrice. Elle commence sa réponse par « donc pour moi le français exemplaire » ce qui permet de la situer immédiatement comme ayant un discours différent de l'enquêtrice, et d'introduire sa réponse « c'est plutôt le français de l'Île-de-France et voilà ». Ici, comme nous l'avons vu avec une autre personne, le « voilà » vient conclure sa réponse et signifie explicitement que son idéologie est que seul le français de cette région est exemplaire. De plus, nous pouvons noter que le voilà est prononcé dans une intonation descendante, ce qui indique un repli sur soi et conforte l'idée que nous venons d'évoquer. Dans la suite de sa réponse, elle ne cite d'ailleurs plus d'endroit géographique mais passe à des catégories socio-professionnelles.

Dans d'autres cas d'utilisation de *pour moi* par R3, les marqueurs discursifs employés ne rentrent pas précisément dans le cadre de notre étude. Nous les mettons pour l'exemple ci-après :

ils ont tous leurs particularités . et euh . en tant que . puisque je suis pas locuteur natif . **pour moi** . dans la plupart des cas il est difficile de distinguer euh le . les nasales comme /ã/ et /ẽ/ .. **pour moi** par exemple Provence et province c'est parfois le même mot et donc ça m'empêche de comprendre de quoi s'agit-il (R3)

et puis le deuxième mot qui est un mot piège **pour moi** toujours c'est le paon ((prononcé pain)) . l'oiseau (R3)

Bien que nous n'ayons pas trouvé d'occurrences de marqueur discursif *pour moi* dans la parole de C1 et R4, nous observons que chez les autres participants qui ont choisi les voix de FLE, la tendance observée précédemment se maintient ici. En effet, nous voyons par l'analyse de ce marqueur discursif que le standard reste largement préféré aux accents, sur lesquelles des idéologies fortes, et souvent négatives continuent d'être visibles même lorsque les participants font face à des idéologies. Les utilisations de ce marqueur contribuent généralement à construire un discours différencié de celui de l'interlocuteur, généralement l'enquêtrice, tout en essayant de conserver une certaine mesure pour ne pas entrer en conflit.

Participants cohérents : choix des accents, contre les voix FLE

Parmi les participants qui préfèrent la diversité phonétique et/ou ne favorisent pas les voix de FLE nous avons uniquement des participants francophones natifs : F1, F2, F3, F5, F10. Nous allons présenter ici leur analyse de l'emploi de *pour moi*.

F1 (cohérente dans l'expression des idéologies, choisit les *Accents-* et est contre les enregistrements *FLE* : voix robotique)

par exemple . si j'avais un rendez-vous machin . amoureux ou quoi et que le mec me dit ah bah dis donc toi t'as un accent ben moi ça me mettrait mal à l'aise parce que euh . **pour moi** ça serait péjoratif . mais alors que quand c'est une personne un ami proche etc ça me passe un peu au-dessus quoi (F1)

Le *pour moi* vient nuancer le discours car elle ne veut pas dire que c'est vraiment péjoratif. Elle reste pour l'instant cohérente avec ses choix initiaux. Cependant, nous voyons déjà qu'elle instaure une hiérarchie dans les situations communicationnelles où elle tolère qu'on lui dise qu'elle a un accent ou pas. Pour un rendez-vous amoureux elle jugerait cela péjoratif, mais pour un ami proche « ça me passe au-dessus ». De plus, elle utilise un autre marqueur discursif « quoi » à la fin de l'énoncé, qui, en se trouvant « en finale de rhème, [...] correspond généralement au noyau de l'énoncé (prédicat / sujet-prédicat) et traduit l'expression **d'un jugement différencié du locuteur** » (Lefevre et *al.*, 2011 ; mis en gras par nous). Ainsi, pour F1, avoir un accent n'est pas acceptable dans toutes les situations. De plus si nous regardons la suite de son entretien elle dit qu'elle serait « un peu vexée » qu'on lui fasse remarquer qu'elle a un accent :

ben je serai quand même un peu vexée parce que je trouve que c'est pas . c'est pas comme si on me comprenait pas du tout .. **pour moi** c'est 90% de standard enfin même plus de 90% de standard . donc si on me le disait c'est que . enfin je le prendrais mal je me dirais ah bon mais je parle si mal entre guillemets .. je le prendrais un peu mal . personnellement (F1)

Elle associe l'accent directement avec des choses négatives : « c'est comme si on me comprenait pas du tout ». Elle rajoute que si on lui faisait ce genre de remarque, elle penserait « ah bon mais je parle si mal » en nuancant ce propos par « entre guillemets » pour ne pas totalement contredire ses propos précédents. Toutefois, nous voyons assez nettement qu'elle n'accepte pas trop d'avoir un accent, ce que nous voyons à la phrase « pour moi c'est 90 % de standard » où le « pour moi » vient pour montrer son désaccord avec une hypothétique personne qui lui ferait cette remarque, et appuyer sa défense. Elle rajoute d'ailleurs par la suite « enfin même plus de 90% de standard » qui nous montre bien qu'elle attache quand même beaucoup d'importance à ce que sa manière de parler soit standard. Ici, nous voyons donc que même si son propos reste cohérent dans le fond, puisqu'elle défend le fait d'avoir de la parole authentique et différentes variétés, si nous creusons un peu plus, en s'intéressant aux marqueurs discursifs notamment nous trouvons un discours plus ambigu avec l'accent qui est perçu comme négatif pour sa propre manière de parler, et qui est associé également à une mauvaise compréhension.

F5 (position militante, choisit les accents et reste cohérente)

Nous trouvons dans son discours 6 occurrences de *pour moi*. Il y a une forte affirmation de soi.

donc euh moi personnellement je me considère comme ni avec ni sans parce que j'ai pas l'impression que c'est important pour euh . **pour moi** tu vois . pour mon identité ou quoi que ce soit . et que j'essaie de faire comme si . tu sais la tolérance des accents **pour moi** c'est pas . c'est pas les marquer . c'est pas dire ah toi t'as un accent comme ça ou comme ça **pour moi** c'est passer outre le fait qu'y a des accents . c'est vraiment le fait de on parle tous un certain français qu'on comprend et voilà (F5)

Dans cet extrait, elle utilise les *pour moi* pour se mettre dans une position à l'écart des autres gens, qui pensent que l'accent est important. Sa phrase « j'ai pas l'impression que c'est important pour euh . pour moi » laisse entendre que c'est important pour d'autres personnes, dont elle se distingue par l'utilisation du *pour moi*. Ici les personnes ciblées peuvent être à la fois celles qui combattent les accents ou au contraire qui revendiquent l'accent pour une quelconque identité. Nous voyons qu'elle défend une position forte avec la deuxième occurrence du *pour moi* qui vient souligner le fait que la tolérance des accents ce n'est pas de les remarquer mais au contraire de faire comme s'ils n'existaient pas. Cette dernière assertion « c'est passer outre le fait qu'y a des accents » est elle aussi introduite par un *pour moi* qui vient renforcer cette prise de position et la démarquer une fois de plus des personnes hypothétiques dont elle cite les discours. Pour elle, le seul argument qui vaille est la compréhension, comme nous le voyons dans la fin de son énoncé « on parle tous un certain français qu'on comprend » qu'elle conclut par « et voilà » ne laissant ainsi plus de place à l'argumentation puisque le

principal vient d'être dit d'après elle, et qu'aucun argument ne remettra cela en question selon elle. Nous voyons cependant que c'est une position qu'elle se construit (« j'essaye de faire comme si »).

Une autre occurrence que nous allons analyser est la suivante :

ouais j'me dis . j'me dis vraiment ah mais .. mais on revient à la même question c'est . est-ce que **pour moi** c'est pas l'alsacien . la variété alsacienne qui est non marquée aussi .. parce que j'pense que dans certains cas elle est non marquée **pour moi** aussi donc euh .. mais non mais clairement en France le français sans accent on va dire c'est le français qui est censé être parlé à Paris mais pas forcément . qui est pas forcément ça . mais personnellement **pour moi** le français sans accent c'est . ça n'existe pas .. parce que si on a des accents y'en a partout (F5)

Ici la question posée est « et c'est quoi sans accent pour toi » en reprenant les propres termes de F5. A cela, F5 répond « bah oui bah sans accent bien sûr hein c'est le standard . euh c'est le standard parisien pfouuu » avant de rajouter « non ça m'énerve cette question ». Ce qui est intéressant ici c'est que la personne dit explicitement être énervée par l'idéologie contenue dans la question, alors que c'est d'elle-même que nous reprenons les mots. Elle commence par nous répondre dans un premier temps en disant que c'est « le standard » puis en précisant « le standard parisien » puis dit que la question l'énerve. La personne semble s'énerver suite au fait de devoir répondre quelque chose qu'elle ne veut pas. Nous trouvons également dans la suite de son discours des passages qui soulignent ces « incohérences ». F5 défend l'idée que les accents n'existent pas vraiment, ou plutôt que tout est accent. Cependant, nous pouvons trouver dans la suite de son discours des termes comme « standard parisien » « ont gommé leur accent », qui ne devrait pas avoir de sens dans la logique où tout le monde aurait un accent.

Suite à cela, F5 change un peu de sujet en se posant elle-même la question « est-ce que pour moi c'est pas l'alsacien . la variété alsacienne qui est non marquée ». Cette question fait suite au fait que F5 parlait de ses professeurs qui n'avaient pas d'accent. Il s'en suit un petit monologue dans lequel une succession de trois *pour moi* viennent réaffirmer sa position initiale, dont elle s'était légèrement écartée dans ses propos précédents, pour conclure finalement « mais personnellement pour moi le français sans accent ça n'existe pas ». Dans cette dernière phrase le « personnellement pour moi » vient doublement conforter sa position de départ et rattraper ce qu'elle a dit auparavant, où elle parlait de gens qui n'avaient pas d'accent ou qu'ils l'effaçaient, ce qui contredisait son idéologie principale.

F10 (cohérent, déclare préférer la diversité des accents : *Accent-* et *Accent+*)

I : et quand tu parles avec des gens de ta famille tu entends aussi l'accent ?

F10 : bah pfff .. ma famille c'est compliqué genre c'est le français que j'connais depuis tout petit donc euh **pour moi** y'a pas d'accent mais oui maintenant que j'fais un peu de linguistique et tout j'arrive à entendre que y'a certains trucs c'est pas comme ça qu'il faudrait dire . d'après les grammaires ou quoi.

Ici l'analyse de la réponse est intéressante. F10 fait une réponse en deux parties en disant dans un premier temps « genre c'est le français que j'connais depuis tout petit donc euh **pour**

moi y'a pas d'accent » avant de continuer par « mais oui maintenant que j'fais un peu de linguistique et tout j'arrive à entendre que y'a certains trucs c'est pas comme ça qu'il faudrait dire d'après les grammaires ou quoi ». Ici, dans la première partie de sa réponse, nous pouvons voir l'expression d'une idéologie « y'a pas d'accent » en ce qui concerne sa famille. Nous voyons dans cette réponse que la première partie semble correspondre à ce que F10 aimerait ou aimerait penser, comme nous le voyons à la présence de *pour moi* dont l'objectif est d'affirmer sa position. Cependant, dans la suite il donne sa « vraie » réponse : « mais oui » ce qui semble montrer que bien conscient qu'il y ait des accents dans sa famille, F10 tente dans un premier temps d'affirmer la position qu'il défendra dans le reste de l'entretien, sur le fait qu'il n'y ait pas vraiment de standard, qu'il tient de par son parcours linguistique.

Par la suite F10 affirme clairement cette idéologie forte en répondant à « c'est quoi le standard » par « pour moi le standard ça serait un mix de tous les parlars de France » :

I : c'est quoi le standard

F10 : **pour moi** le standard ça serait un mix de tous les parlars de France, donc c'est pas enfin . c'est pas un standard tu vois .. y a pas un français qui est mieux que les autres donc euh

Ici, F10 sait que le discours qu'il tient n'est pas le discours majoritaire de la définition de standard, ou du moins il veut montrer que sa position est différente de celle des autres et cela est souligné par le *pour moi* qui commence sa phrase et sert à le distancier des pensées majoritaires sur la question des accents et du standard. En outre, l'utilisation du conditionnel marque une distanciation à la réalité. Le participant aurait pu donner ici sa définition du standard en utilisant l'indicatif, mais le fait qu'il dise « serait », conforte l'idée que ce n'est pas le cas actuellement et laisse cette assertion au stade d'hypothèse.

Une autre occurrence est aussi intéressante pour cette analyse :

non ça n'empêche pas la compréhension . enfin **pour moi** pas du tout .. ouais c'est possible que sur un mot ou quoi on comprend mal parce que . enfin . ouais parce que par exemple les Parisiens . enfin théoriquement dans le bon français qu'il faudrait parler on nous dit que c'est pas pareil . enfin entre . je sais même plus c'que c'est mais entre [kot] ((accent exagéré)) et [kot] ou des trucs comme ça .. enfin moi **pour moi** tout ça ça se prononce pareil (F10)

Ici, pour répondre à la question à propos de la saillance de l'accent qui gênerait la compréhension, F10 répond dans un premier temps « non ça n'empêche pas la compréhension ». Ensuite il va nuancer sa réponse catégorique en rajoutant « enfin **pour moi** pas du tout », où le « enfin » atténue d'autant plus le « pour moi » et dans un troisième temps, il va encore plus atténuer en disant que « ouais c'est possible que sur un mot ou quoi » on puisse mal comprendre. Il ne contredit pas toutefois sa pensée globale dans cet exemple puisqu'il considère que cela ne gêne pas la compréhension globale.

Nous observons ici que les participants F5 et F10 ont suivi dans leur interaction avec l'enquêtrice le même axe de réflexion que tout au long de l'expérience. Quant à F1, nous nous rendons compte que même si nous l'avons placé dans la catégorie de ceux qui rejettent la voix robotisée de manuel FLE, en réalité elle ne fait pas clairement partie du même profil de participants vu que le fait d'avoir un accent la gêne.

Pour F2 et F3, nous n'avons pas trouvé de marqueurs discursifs à analyser, mais au cours de leur entretien ces participants ont montré une position convergente avec F5 et F10. Nous voudrions citer ci-dessous des extraits de l'entretien qui montrent les idéologies qui entrent en jeu pour F2 et F3.

L'exemple de F2 :

I : donc pour toi il n'y a pas de de euh enfin si un prof de français il vient de Côte d'Ivoire . de Marseille de Belgique de Paris ou

F2 : bah absolument pas non .. j'ai pas de problème .. en plus le fait de dire prof de français **c'est extrêmement vague** .. est-ce qu'un prof de français venant d'Île-de-France serait plus légitime à apprendre le français à une classe de . admettons de . d'Ivoiriens qu'un local .. enfin tu vois dans la question prof de français c'est même pas précisé où il va l'exercer et je trouverai ça plus paradoxal admettons qu'un . et encore une fois j'trouve pas ça paradoxal dans l'absolu . mais ce serait plus paradoxal de dire mais un prof de québécois tu vois est plus légitime qu'un prof ivoirien pour enseigner le français en Côte d'Ivoire((rire)) tu vois **j'trouve que** de manière générale dès que tu parles français tu peux enseigner le français un peu partout .. et je . enfin je vois pas comment on pourrait exclure une personne d'un pays francophone à être prof de français sachant que dans son propre pays il est plus légitime que n'importe quel autre enseignant venant d'un autre pays

I : parfait .. et toi personnellement est-ce que ta manière de parler français elle est différent de manière dite standard

F2 : alors encore une fois tout dépend c'que t'appelle standard ((rire)) enfin je sais pas ce que tu définis comme standard en fait

L'exemple de F3 :

I : est-ce que dans ta tête tu parles le français standard . ou le français pas standard .. enfin si c'était une échelle genre plutôt standard . pas du tout standard ?

F3 : standard par rapport à quoi ? parce que si t'appelle standard Paris . j'vais dire non . même si ça se ressemble .. parce que j'ai pas envie de m'associer à ça .. mais si tu dis juste standard en général ben ça . ça veut un peu rien dire quoi

De plus le discours de F3 montre non seulement le scepticisme par rapport à la définition du standard mais il va plus loin en disant « j'ai pas envie de m'associer à ça ».

Cette absence de volonté d'être associé à la manière de parler de Paris (au standard stéréotypé) F3 répète à plusieurs reprises :

F3 : moi je dis que ça se ressemble . que y'a pas beaucoup de différence . mais je m'associe pas à la façon de parler de Paris jamais.

Un autre exemple pour F3 :

F3 : oui mais tu demandes à des sociolinguistes . franchement ça risque d'être un peu compliqué d'avoir une définition euh .. non mais franchement je peux pas répondre . après si tu parles de standard la

variété standard qu'on apprend bah ça serait Paris .. et si tu parles de standard euh le plus parfait les gens ils disent que c'est Tours

F4 : non mais ça c'est historique

F3 : voilà c'est juste des des . **c'est des stéréotypes enfin c'est pas des stéréotypes mais** c'est

Participants non cohérents : choix du standard, rejet initial des accents

Maintenant nous voudrions analyser le marqueur discursif *pour moi* de l'autre groupe de participants, c'est à dire, ceux qui ne sont pas cohérents dans leurs choix.

Quant à ceux qui préfèrent le manuel de FLE et/ou la variation standard et « l'absence de l'accent » et qui se sont contredits de façon non cohérente, ce sont deux participants étrangers (E1 et E3) pour lesquels nous n'avons pas trouvé d'occurrences de *pour moi*. Cependant pour le participant E1 nous allons citer ici quelques autres marqueurs discursifs :

I : [...] toutes ces personnes elles auraient pu être prof de français ou pas ? ou il y avait des choses que tu comprenais pas et tu penses que les gens que tu comprenais moins euh .. dis-moi ce que t'en penses

E1 : **moi** je pense qu'ils peuvent tous être prof de français .. parce que c'est pas la manière de prononcer qui va **c'est mon avis très personnel** qui va fixer la manière dont parle l'autre personne . au moins à l'école .. **je pense que** c'est pas comme ça .. **et moi** j'avais des profs qui parlaient de manière très proche à la variété parisienne et j'arrivais pas à parler comme ça .. et j'ai eu des profs qui parlaient entre guillemets très mal . et c'était le prof qui nous faisait les dictées .. elle prononçait presque comme en espagnol . elle était une des profs . mais quand elle donnait les cours . elle nous enseignait avec . les informations étaient les informations sur la langue standard . donc euh on savait que sa prononciation était pas la prononciation standard mais que c'était la prononciation d'une personne qui a appris la langue française quand elle était adulte

I : donc tu penses que ça influence pas trop en fait ?

E1 : non **c'est juste** . pour apprendre la langue . ça dépend quel niveau aussi .. si on apprend la langue pour enseigner après on doit apprendre la langue standard .. si on apprend la langue juste pour parler **je pense** que ça suffit d'avoir une personne qui parle avec toi et qui t'apprend des choses juste sur la culture . pas forcément sur la grammaire .. **c'est juste** une personne qui communique avec toi

Nous trouvons ici de nombreux marqueurs qui expriment le point de vue (en gras). Le premier exemple donne l'essor à son raisonnement, où E1 souligne « c'est mon avis très personnel », en le renforçant deux fois, d'abord avec « personnel » et puis, encore plus fort, avec « très », comme si dire « c'est mon avis » ne suffisait pas pour désigner son point de vue. Il souligne la pensée en rajoutant « je pense que c'est pas comme ça ». Ici, il reprend l'idée en répétant « c'est pas comme ça » et de plus il rajoute « je pense que » ce qui souligne de nouveau que cette opinion ne prétend pas d'être objectif et que si le point de vue est différent de celui de l'enquêtrice, ce n'est que son avis « personnel ».

Dans un deuxième temps, nous reprenons la question en la reformulant, ce qui semble gêner E1. Il utilise « c'est juste que » et « je pense » comme si il croit que nos opinions puissent être divergentes. Il essaye de trouver une concession en disant « si on apprend la langue pour enseigner après on doit apprendre la langue standard », mais, pour communiquer, cela n'a pas d'importance. Nous ne savons pas exactement si le « c'est juste » sert à se distancier de l'opinion commune que, pour l'enseignant il vaut mieux parler standard, ou si E1 a essayé de « faire plaisir » à l'enquêtrice en parlant du standard, sachant que c'est ce qu'elle cherche, ou encore il instaure une sorte d'hierarchie entre les domaines d'utilisation de français, et alors cela aurait contredit son opinion exprimée précédemment.

En ce qui concerne E3, nous ne trouvons pas de marqueurs discursifs exprimant un point de vue qui pourraient être analysés ici.

Pour deux participants français (F4 et F6) nous avons trouvé des occurrences de *pour moi* que nous allons analyser ci-dessous :

La participante F4 a choisi les voix les plus standard, et n'est pas restée cohérente lors de l'entretien. Lors de la discussion entre F3 et F4, le sujet est centré sur le fait qu'il n'existe pas vraiment de standard et que les définitions sont variables :

I : [...] il y a un .. est-ce qu'il y a un lieu selon vous où il y a des gens qui parlent un français standard ?

F3 : ben c'est pareil c'est comment tu définis standard

F4 : moi non

I : selon votre définition

F4 : **pour moi** non personnellement

Ceci vient en contradiction avec les jugements qu'avait porté F4 lors des tests 1 et 2 (parties 1 et 2 du protocole). Son utilisation des *pour moi* qu'elle renforce même par une redondance avec « personnellement » pour appuyer encore plus son propos, peut être interprétée comme le besoin de réaffirmer sa position pour être plus en adéquation avec la discussion et ce que pensent les autres protagonistes. Nous pouvons voir cela avec la première occurrence du *pour moi*. La question posée était alors : « est-ce qu'il y a un lieu selon vous où il y a des gens qui parlent un français standard ». La réponse initiale de F4 est « moi non » et F3 répond en même temps « ben c'est pareil c'est comment tu définis standard ». A cela, F4 rajoute « pour moi non personnellement » pour réaffirmer sa position, la renforcer, et dire qu'il n'y a pas d'endroits où nous trouvons le standard en France pour coller à l'idée qu'il n'existe pas vraiment.

Cependant, lorsque l'intervieweuse précise sa question en demandant si on peut trouver le standard au théâtre par exemple, alors que F3 répond non, F4 dit « bah pour moi malheureusement oui » :

I : théâtre ? ((il s'agit où l'on peut entendre le français standard))

F3 : euh théâtre euh . non . enfin théâtre c'est

F4 : bah **pour moi** malheureusement oui ..

Ici encore, nous voyons de la contradiction par rapport à sa réponse précédente. Le *pour moi* semble ici être en réponse directe à son interlocuteur F3, et elle précise en plus qu'il est malheureux de trouver du standard au théâtre.

Quant à F6, qui au début de l'entretien était incohérent dans ses choix (d'abord il a choisi le FLE et non les accents marqués, puis a rejeté le FLE), nous ne trouvons qu'un seul passage où il a utilisé le *pour moi*

I : est-ce que pour toi les gens que tu viens d'entendre tous pourraient être profs de français langue étrangère ?

F6 : bah j'pense que de ma position je peux pas juger . euh avec leur niveau de français parce que **pour moi** c'est pas une question de

I : ah non c'est pas le niveau

F6 : non justement **pour moi** pour qu'ils soient profs de français c'est plus . euh . il faudrait plus que je puisse attester de leur niveau de français . que de leur euh de leur prononciation

Dans son entretien, nous pouvons voir qu'il dit qu'il ne peut pas juger de la capacité des locuteurs écoutés d'être professeurs de français juste sur leur prononciation et argumentant qu'il faudrait connaître aussi leur niveau de la langue française. L'utilisation de deux *pour moi* dans ce passage vient appuyer le fait qu'il ne faut pas, d'après lui, se baser sur la prononciation. Ici nous trouvons l'expression explicite de l'opinion de F6 qui contredit ce qu'il avait choisi les voix de manuel pendant l'expérience.

Nous croyons que ces trois participants (E1, F4 et F6) constituent deux profils différents qui ne correspondent pas à nos hypothèses de départ, à savoir que les participants francophones natifs (ici F4 et F6) auraient une position plutôt militante et revendicative en ce qui concerne les accents régionaux et internationaux francophones et les participants étrangers (ici E1) opteraient pour un français standard, le français « de Paris ».

Pour voir les autres cas d'incohérence d'expression de l'opinion, nous allons passer à l'analyse du dernier groupe des participants étrangers, qui préfèrent la diversité phonétique ou ne favorisent pas les voix de FLE et qui se contredisent en exprimant des idéologies explicites.

Participants non cohérents : choix des accents, rejet initial des voix FLE

La participante E2 n'a pas produit de marqueur discursif *pour moi*, ni d'autre qui nous auraient pu paraître intéressants à analyser ici. De plus, en suivant le déroulé de l'entretien, nous remarquons que E2 ne parle pas explicitement des idéologies et ne répond pas toujours à toutes les questions. Néanmoins elle partage beaucoup d'informations personnelles comme des anecdotes sur les remarques de son accent ou son ethnicité ce qui semble être un sujet sensible pour elle.

Quant à R1, le *pour moi* que nous avons trouvé dans son discours ne semble pas être un marqueur discursif :

I : et du coup si vous prononcez pas bien il faisait des remarques il disait quelque chose ou pas ?

R1 : oui oui forcément **pour moi** il a dit toujours XXX ((son prénom)) . vous détestez la langue française parce que votre prononciation ça sera compliqué pour les français de vous comprendre

Cependant nous trouvons un autre marqueur discursif intéressant « c'est juste » que nous citons ici :

je pense que c'est pas un atout ((il s'agit de l'apprentissage du français avec des professeurs qui ont des accents comme québécois ou corse)) et je pense que c'est pas une . comment on dit . c'est pas vraiment un avantage mais c'est pas le contraire non plus **c'est juste** bah c'est neutre (R1)

Ici R2 esquive la réaction potentielle de l'enquêtrice en utilisant cet atténuateur et diminue la portée de l'argument, en sachant que ses propos rentrent en conflit avec nos idéologies.

Nous avons analysé ici le marqueur discursif *pour moi* et quelques autres marqueurs qui nous ont permis de voir comment le format de l'entretien compréhensif et notre positionnement idéologique partiellement explicité ont influencé les raisonnements des participants.

Certains participants qui ont eu tendance à rester cohérents dans leur attachement au standard des manuels de FLE (F7, F8, C1, R2, R3, R4) n'ont pas changé d'avis et sont restés dans le même axe de raisonnement. Quant aux autres participants qui faisaient initialement partie de ce sous-groupe, ils ne sont pas restés dans la même ligne de pensée. Par exemple, F9 s'est sentie gênée lors du dernier test et a produit des réponses contradictoires. Et les participantes C2 et C3 se sont probablement mutuellement influencées, et ne sont pas restées strictement fidèles à l'idée que le français standard est une seule variété à apprendre.

Un autre sous-groupe des participants « cohérents » qui optent pour les accents est constitué de F1, F2, F3, F5 et F10. La participante F5 ayant une position militante essaye de le garder en esquivant des questions qui ne lui plaisent pas et elle réaffirme sa position à l'aide de « pour moi » en entrant « en conflit » avec l'enquêtrice. Quant à F10 il est resté aussi dans le même axe de raisonnement. Les participants F2 et F3 bien que n'utilisant pas de marqueurs discursifs, restent toujours du même avis. La seule participante qui ne ferait plus partie de ce sous-groupe serait F1 qui exprime des idéologies cachées, comme par exemple « avoir l'accent » elle jugerait comme péjoratif et l'idée de parler moins de « 90% de standard » la gênerait.

Concernant le groupe des participants non cohérents, voici les cas que nous avons trouvés.

La participante F4 semble être influencée par son binôme lors de l'entretien et semble être gênée en exprimant ses idées qui pourraient paraître moins tolérantes par rapport à ces interlocuteurs (F3 et enquêtrice). Quant à F6, il utilise le *pour moi* pour mettre en relief son avis. E1 a utilisé d'autres marqueurs discursifs que « pour moi » qui lui ont permis de mettre une distance entre son opinion et ce qu'il aurait pu considérer comme une opinion commune.

La participante R1 nous a paru la plus gênée parmi tous les entretiens, car nous suggérons qu'elle partage les mêmes idéologies « pro standard » comme les autres participants Russes, mais le format de l'entretien a dû la mettre très mal à l'aise.

Dans le cas de l'entretien avec les participants E2 et E3, nous n'avons pas pu trouver des éléments discursifs de points de vue qui seraient utilisables dans cette analyse de discours.

3.4.3 Bilan

Des tendances intéressantes se dégagent dans cette dernière partie de l'expérience. Premièrement, nous constatons que ce format d'entretien s'est avéré très fructueux ; le corpus rédigé étant très riche, il aurait pu être exploré plus profondément et en détails. Contrainte par le temps, nous avons focalisé notre attention sur les deux aspects décrits ci-dessus : l'analyse des occurrences du mot « accent » et l'analyse de marqueur discursif de point de vue différencié « pour moi ».

L'analyse de discours des entretiens nous a permis de confirmer des résultats au sujet de l'*hypothèse 1*. En effet, bien que les participants non natifs aient choisi des stimuli standards, nous voyons en plus grâce à cela qu'ils sont très critiques et véhiculent des idéologies négatives envers tout ce qui s'en écarte : que ce soit les accents régionaux ou même leur accent étranger. Nous voyons qu'ils expriment avec moins de gêne des idéologies pouvant être très négatives et discriminantes (notamment les participants russes).

A l'inverse concernant l'*hypothèse 2* nous voyons que les participants francophones natifs font preuve de plus de retenue dans l'expression de leurs idéologies. Plusieurs participants ayant choisi les stimuli standards vont faire preuve de nuances voire de tolérance lorsqu'ils sont mis face aux idéologies contradictoires et à l'enquêtrice. Nous voyons par exemple cela à la plus grande présence de « pour moi » pour les entretiens des Français, 22, contre 9 pour les étrangers. Néanmoins nous voyons que même pour les personnes présentant la tolérance et la diversité absolue, de fortes idéologies apparaissent lorsque nous analysons leur discours ce qui suggère qu'une analyse plus détaillée et sur une plus grande échelle est nécessaire.

Conclusions et perspectives

Bilan de l'étude

Le but de cette étude était de s'intéresser au fonctionnement des idéologies autour du français oral standard et de la norme et de répondre à des questions sur les tendances observables dans l'évolution actuelle de ces idéologies notamment en lien avec la didactique du FLE. Pour cela, nous avons envisagé la coexistence de deux tendances contradictoires, une pour les participants étrangers (hypothèse 1) et l'autre pour les participants francophones natifs (hypothèse 2). De plus nous avons essayé d'éliminer le facteur d'inintelligibilité (hypothèse 1') pour vérifier l'hypothèse 1.

A la différence des études déjà menées dans ces deux domaines notre étude est plutôt qualitative que quantitative ; il n'existe pas à ce jour, à notre connaissance, une étude comparative sur les idéologies véhiculées sur les accents de la francophonie dans le domaine de la didactique du FLE pour les Français de la même ampleur que pour les gens ayant appris le français au cours de la scolarisation. Afin de rendre notre approche innovante, la méthode de Kaufmann (2016) a été utilisée pendant l'entretien guidé (compréhensif).

Grâce à notre approche, nous avons réussi à obtenir des résultats exploitables dès la première partie de l'expérience. Plus exactement, dans la Partie 1 – jeu-devinette sur le métier de la personne enregistrée – nous avons obtenu un nombre important des remarques spontanées (3 pour les Français, 6 pour les étrangers) et sollicitées (14 pour les Français et 9 pour les étrangers) sur la manière de parler des locuteurs écoutés. De plus les participants non natifs ont paru plus sceptiques envers la manière de parler et ont exprimé comme une idée « évidente » que les locuteurs étaient tous professeurs.

Dans la Partie 2, constituée également d'une expérience perceptive, il s'agissait d'exprimer un choix préférentiel parmi des variantes de lectures de la même phrase. Nous récapitulons dans le tableau ci-dessous l'ensemble des choix exprimés lors des écoutes.

	2.1 Il faut voter !			2.2 Est-ce qu'ils blagent ?			2.3 Vous voyagez en voiture ?		
	natifs	non-natifs	total	natifs	non-natifs	total	natifs	non-natifs	total
FLE	5	7	12	4	6	10	3	5	8
Accent -	4	2	6	5	4	9	3 ou 4	3	6
Accent +	1	1	2	1	0	1	3 ou 4	2	5
total	10	10	20	10	10	20	10	10	19

Tableau 10 : Les choix préférés des participants pour l'exercice 2

Nous pouvons constater à première vue que l'hypothèse 1 a trouvé une confirmation dans les choix majoritaires des participants francophones non natifs. Néanmoins les réponses ne nous montrent pas une tendance qui confirmerait les deux hypothèses, alors nous sommes allée plus loin dans l'analyse et nous avons identifié une autre tendance qui est décrite dans Chapitre 2, 3.2.4 Bilan (cf. tableau 6). Selon notre hypothèse, il apparaît que la différence la plus saillante est une division des participants en deux catégories : ceux qui étaient cohérents dans leur choix, et ceux qui ont eu du mal à se décider.

La Partie 3 (évaluation de l'intelligibilité des extraits sur une échelle) a aussi montré un bilan positif, dans le sens que notre *hypothèse 1'* a été confirmée. Le facteur d'intelligibilité n'a

pas joué un rôle déterminant pour les participants étrangers dans leurs choix préférentiels ou dans les idéologies exprimées lors de la perception et l'entretien guidé ; la corrélation entre intelligibilité et préférence est assez faible.

Quant à la dernière partie, la Partie 4, elle nous a paru la plus prometteuse pour la continuation de la recherche. Bien évidemment nous n'avons pas exploité le corpus intégralement faute de temps, mais, grâce à une analyse de discours partielle nous avons pu montrer une partie des idéologies révélées et des normes en conflit ; dans cette partie, l'enquêtrice n'a caché ni le but de l'entretien ni son positionnement idéologique sur les accents de la francophonie, ce qui a suscité des prises de position explicites sur les idéologies dans l'interaction.

Pour résumer nos résultats, nous avons constitué un tableau final avec les positionnements idéologiques des participants en nous basant sur le tableau 6 déjà cité. Pour ce tableau résumé, la couleur **bleue** signale les résultats importants pour l'hypothèse 1 et la couleur **jaune** les résultats importants pour l'hypothèse 2 ; tandis que la couleur **rouge** signale les résultats qui infirment nos hypothèses initiales.

		Français	Étrangers
cohérents dans leurs choix	affirmation plus forte des besoins de diversité phonétique	4 (F2, F3, F5, F10)	0
	tendance vers un standard unique	2 (F7, F8)	4 (C1, R2, R3, R4)
non-cohérents dans leurs choix	positionnement fort diversité	1 (F6)	1 (E1)
	positionnement faible diversité	1 (F9)	2 (C2, E3)
	positionnement fort standard	0	2 (R1, C3)
	positionnement faible standard	2 (F1, F4)	1 (E2)

Tableau 11 : Distribution finale des idéologies parmi les participants

Ce tableau nous permet de faire un bilan général : grossièrement les hypothèses 1 et 2 ont été confirmées, car 6 français sur 10 ont exprimé des préférences pour la diversité phonétique et 7 étrangers sur 10 ont explicitement exprimé leur préférence pour la prononciation standard dans le domaine de l'enseignement de FLE. Cela cache néanmoins des disparités et des écarts par rapport à nos hypothèses, notamment pour ceux et celles qui se trouvent dans la partie « non-cohérents ». Deux exceptions inattendues ont été remarquées lors de l'analyse : deux participantes en rouge, F7 et F8, ont exprimé des avis contradictoires à nos hypothèses, et elles n'ont pas changé d'avis tout au long de l'entretien. Cela montre que malgré des tendances globales, d'autres facteurs, autres que la L1 des participants, entrent en jeu en ce qui concerne les préférences idéologiques. Cela incite à vérifier l'hypothèse à une plus grande échelle pour confirmer (ou non) les résultats obtenus et approfondir l'enquête pour voir quels sont d'autres facteurs qui expliquent la diversité des profils que nous n'avons pas prévus (comme ceux de F7, F8 ou E1).

Perspectives

Nous pouvons constater à présent que le but général de notre protocole a été atteint. L'idée de mener des tests perceptifs au format de sondages ou questions fermées ainsi que sous la forme d'un entretien enregistré nous a permis de comparer les réponses et nous a aussi laissé la liberté de choix des questions dans la partie 4. Grâce à cette liberté nous avons pu ajuster ou préciser certaines réponses des participants. Cette flexibilité du format, néanmoins, nous a pris dans certains cas au dépourvu, à cause de la difficulté de la tâche au niveau de la concentration requise pour devoir guider les enquêtés et s'adapter durant l'interaction, notamment face à leur tendance à esquiver certaines questions et aussi à cause de la durée inattendue des entretiens.

Il faudra, lors de prochaines enquêtes, prêter une attention particulière à la manière dont nous présentons les questions (par exemple l'utilisation de « est-ce que ») ; de même, le fait que nous ne cachons pas les questions de recherche lors de la dernière partie de l'entretien influence nettement les réponses des juges et cela pourrait faire l'objet d'une analyse plus approfondie de l'interaction.

Avec l'expérience, nous serons plus à même d'éviter de diriger les personnes interrogées vers ce que nous voulons qu'elles disent : par exemple pour l'écoute de « Vous voyagez en voiture ? », l'intervieweuse a essayé de diriger l'attention de la personne sur la prononciation du début du mot « voiture » (entretien avec F7 et F8), qui pourrait sembler être une prononciation typiquement présente au Grand Est. Cependant, il faut éviter les réponses trop longues et hors sujet (entretien avec R2). Cette première expérience d'enquête avec une vingtaine de personnes permettra de trouver un juste milieu entre le fait de ne pas influencer la personne vers une réponse que nous voulons entendre et la laisser bloquée sur une réponse trop longtemps afin que l'entretien ne devienne pas fastidieux. En cela, le protocole de Kaufmann se révèle très exigeant et demande beaucoup d'exercices.

Concernant la partie 2 (choisir une personne parmi quatre, qui présentent la même phrase), il faudrait choisir davantage de voix, insérer des distracteurs, afin de diversifier celles entendues. Ici, nous en avons sélectionné, toutes venant d'Alsace (pour opposer à celles du manuel de FLE). Il faudrait donc enregistrer davantage de personnes et repenser cette partie, ou bien encore manipuler les voix et la prosodie à l'aide du logiciel Praat. À propos des enregistrements sélectionnés pour cette même partie, il serait pertinent de demander aux personnes enregistrées de prêter une attention particulière à l'intonation, selon le type de phrase lue (phrase exclamative, ou interrogative), car ceci a beaucoup influencé le choix de certains des participants (F6, F9, F3 etc.). Aussi, il est important de ne pas faire comparer, pour un même extrait, des personnes qui « découpent » les mots par syllabes et d'autres qui lisent de manière fluide (« Il faut voter ! »). Les juges ont effectivement fait très attention aux intonations et à la manière qu'ont eue les personnes de lire le type de phrase. Pour l'amélioration du protocole, il va donc falloir tenir compte de la similarité des enregistrements pour éliminer le plus de biais possibles.

Il faut bien souligner que nous avons eu la chance de nous entretenir avec des personnes intéressées par le sujet : pour une recherche de plus grande ampleur, avec un public plus divers, cela ne se reproduira peut-être pas et nous devons l'anticiper.

A l'issue de ce travail de recherche nous trouvons les résultats assez riches et intéressants à exploiter dans une enquête de plus grande ampleur. L'entretien guidé a, notamment, fait émerger des opinions contradictoires sur les accents de la francophonie ; nous constatons que cela ouvre des perspectives de poursuite. La représentation de la diversité des prononciations dans les manuels de FLE mérite de continuer à être approfondie, car il semble que les avis et idéologies dans ce domaine relèvent de critères plus complexes que le simple fait d'être ou non francophone natif, même si ce facteur semble avoir une grande importance. Ceci est notamment visible pour nos participants hispanophones qui par certains points se rapprochaient des francophones L1. Nous supposons que cela peut être lié à la L1 et au fait de l'existence et de la reconnaissance de plusieurs standards, ce qui favorise une sensibilité des locuteurs à la variation. Ceci pourrait être un axe à approfondir, en regardant plus précisément les idéologies dans des pays ayant eu une expansion territoriale historique, et une diffusion de leur langue, comme l'espagnol, l'anglais ou l'arabe par exemple, et des pays présentant une situation plutôt opposée, comme pour la Chine ou la Russie, où d'après nos connaissances et nos entretiens, la notion de diversité n'est pas très présente et où un standard unique semble faire plus largement consensus.

Ainsi, nous proposons de continuer cette enquête dans le cadre d'une thèse en rétrécissant la question de recherche pour pouvoir l'étudier à partir d'un plus grand échantillon des participants. Nous proposons aussi de développer la question de perception des voix utilisées dans les manuels de FLE actuellement, dans la mesure où les résultats préalables nous montrent des attitudes plutôt négatives des Français envers ces voix « robotisées ». De tels modèles de voix peuvent être questionnés au regard du service rendu aux apprenants.

Nous croyons que l'élargissement de l'enquête nous permettrait de questionner l'utilité de donner un rôle important à la diversité variationnelle dans le domaine de l'enseignement de la prononciation du FLE, et de questionner son acceptabilité – peut-être différente – pour les enseignants ayant le français comme L1 ou comme L2.

Bibliographie

- ANSCOMBRE, Jean-Claude ; DUCROT, Oswald. (1981). « Interrogation et argumentation ». *Langue française* 52, 5-22.
- ARMSTRONG, Nigel ; POOLEY, Timothy. (2010). *Social and linguistic change in European French*. Springer.
- BERTRAND, Olivier ; SCHAFFNER, Isabelle. Quel français enseigner ? : *La Question de la norme dans l'enseignement/apprentissage*. Les éditions de l'école polytechnique.
- BIGOT, Davy ; PAPEN, Robert A. (2013). « Sur la « norme » du français oral au Québec (et au Canada en général) ». *Langage et société*, 4, 115-132.
- BLANCHET, Philippe. (2018). « Entre droits linguistiques et glottophobie, analyse d'une discrimination instituée dans la société française ». *Les cahiers de la LCD*, 7 (2), 27-44.
- BLONDEAU, Hélène. (2011). « Cet "autres" qui nous distingue : tendances communautaires et parcours individuels dans le système des pronoms en français québécois ». [PUL], *Presses de l'Univ. Laval*.
- BORDAL, Guri ; LYCHE, Chantal. (2012). « Regard sur la prosodie du français d'Afrique à la lumière de la L1 des locuteurs ». Dans : Simon, AC (éd.). *La variation prosodique régionale en français*, 179-198.
- BOUGHTON, Zoë (2006). « When Perception Isn't Reality: Accent Identification and Perceptual Dialectology in French ». *Journal of French Language Studies*, 16(03), 277-304.
- BOUGHTON, Zoë. (2005). « Accent Levelling and Accent Localisation in Northern French : Comparing Nancy and Rennes ». *Journal of French Language Studies*, 15 (03), 235-256.
- BOULA DE MAREÛIL, Philippe ; BARDIAUX, Alice. (2011). « Perception of French, Belgian and Swiss accents by French and Belgian listeners ». *Fourth ISCA Workshop on Experimental Linguistics*, 47-50.
- BOYER, Henri. (2016). « L'"accent du Midi". De la stigmatisation sociolinguistique à l'illégitimation politico-médiatique. Observations et hypothèses ». *Mots. Les langages du politique*, 111, 49-62.
- CANDEA, Maria ; TRIMAILLE, Cyril. (2015). « Introduction. Phonétique, sociolinguistique, sociophonétique : histoires parallèles et croisements ». *Langage et société*, 1, 7-25.
- CANDEA, Maria. (2014). « Discours sociolinguistiques et discours profanes face à la variation stylistique dans la prononciation du français. » *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues* 50, 45-61.
- CARTON, Fernand ; Mario ROSSI ; AUTESSERRE, Denis ; LÉON, Pierre. (1983). *Les Accents des Français*, Hachette, Paris.
- CASTELLOTTI, Véronique ; de ROBILLARD, Didier. (2003). « Des Français devant la variation : quelques hypothèses ». *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 29, 223-240.
- COSTA, James ; LAMBERT, Patricia ; TRIMAILLE, Cyril. (2012). « Idéologies, représentations et différenciations sociolinguistiques : quelques notions en question ». *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, L'Harmattan, 247-266.

- DETEY, Sylvain ; DURAND, Jacques ; LAKS, Bernard ; LYCHE, Chantal. (2010). *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement*. Paris : Ophrys.
- DETEY, Sylvain ; LE GAC, David. (2008). « Didactique de l'oral et normes de prononciation : Quid du français 'standard' dans une approche perceptive ? » *Actes du 1^{er} Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF)*, 475-487.
- DETEY, Sylvain ; RACINE, Isabelle. (2012). « Les apprenants de français face aux normes de prononciation : quelle(s) entrée(s) pour quelle(s) sortie(s) ? ». *Revue française de linguistique appliquée* 17 (1), 81-96.
- DIDELOT, Marion. (2016). « Perception de la prononciation du français L1 et L2 en Suisse romande : premiers résultats » (présentation pdf). *Rencontres FLORAL-PFC 2016 – Journées IPFC – Paris 22 novembre 2016*. [en ligne]. Disponible sur : http://cbllle.tufs.ac.jp/ipfc/assets/files/IPFC2016-Paris/Didelot_IPFC2016.pdf [Consulté le 02.05.2020].
- DUCHEMIN, Marie. (2017). « Les représentations associées aux français nationaux, aux espaces géographiques et aux locuteurs dans les manuels de français langue étrangère et de français langue seconde : étude comparée entre la France et le Québec ». *Canadian Journal of Applied Linguistics/Revue canadienne de linguistique appliquée*, 20.2, 51-70.
- DUMARSAIS, César Chesneau. (1751). *Accent* [en ligne]. Dans : Diderot / Alembert (d') (1751-1772). *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Disponible sur : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedia/article/v1-277-0/> [Consulté le 25.03.2019]
- DUPOUY, Myriam. (2019). « Dire (avec) l'accent en formation linguistique obligatoire pour adultes allophones, l'accent comme indicateur d'identité linguistique assignée, subie ou choisie ». *Glottopol*, 31 [en ligne], 133-150. Disponible sur : http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_31.html#presentation [Consulté le : 01.05.2020]
- DURAND, Jacques ; LAKS, Bernard ; LYCHE, Chantal. (éds) (2009). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris, Hermès.
- ECKERT, Penelope. (2008). « Variation and the indexical field 1. » *Journal of sociolinguistics* 12.4, 453-476.
- FALKERT, Anika. (2019). « La place de la variation dans l'enseignement de la phonétique en FLE. Réalités et perspectives ». *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*, 16-1. [en ligne].
- GADET, Françoise. (1992). « Variation et hétérogénéité » *Langages*, 5-15.
- GADET, Françoise. (2004). « Quelle place pour la variation dans l'enseignement du français langue étrangère ou langue seconde ? » *Pré-textes franco-danois*, 4,17-28.
- GALLY, Silvia. (2015). « Variation linguistique perçue : quelques localités du Piémont occidental (Italie). Questions de méthodologie en dialectologie perceptuelle ». *Corela. Cognition, représentation, langage*, [en ligne], HS-16. [Consulté le 25.03.2019]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/corela/4013>
- GASQUET-CYRUS, Médéric. (2012). « La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques. ». *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, L'Harmattan, 227-245.

- HANSEN, Anita Berit. (2015). « Sensibilité et insensibilité devant la variation phonétique : une étude perceptive sur le français de la région parisienne ». *Langage et société*, 151 (1), 45-65.
- IRVINE, John Thomas. (2001). « 'Style' as distinctiveness: the culture and ideology of linguistic differentiation ». Dans : P. Eckert & J. R. Rickford (éds.), *Style and Sociolinguistic Variation*, Cambridge, Cambridge University Press, 21-43.
- JAFFE, Alexandra. (2008). « Parlers et idéologies langagières ». *Ethnologie française*, vol. 38 (3), 517-526.
- KACHRU, Braj B. (1994). « Speech community ». Dans : *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, vol. 8. Pergamon, Oxford, 4176-4178.
- KAMOUN, Chanèze ; RIPAUD Délphine. (2016). *Phonétique essentielle du français A1-A2*. Paris, Didier, 215 p.
- KAUFMANN, Jean-Claude. (2016). *L'entretien compréhensif-4e éd.* Armand Colin.
- KHOROSHEVA, Natalya. (2011). « Régiolecte comme un idiome intermédiaire en français et en russe » (Региолект как промежуточный идиом во французском и русском языках). *Vestnik de l'Université de Perm. La philologie russe et étrangère*, 3. (Вестник Пермского университета. Российская и зарубежная филология 3), 32-36.
- KRIAJEVA, Nadejda ; RAZOUMOVA, Lina. (2015). « L'identité linguistique régionale : la Russie du XXI^{ème} siècle ». *Acta Universitatis Lodzianensis. Folia Litteraria Romanica* 10, 13-24.
- KUIPER, Lawrence. (1999). « Variation and the norm. Parisian perception of regional French. » Dans : Preston & Dennis R. *Handbook of perceptual dialectology*. Vol. 1. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 243-262.
- LAKS, Bernard. (2002). « Description de l'oral et variation : la phonologie et la norme ». *L'Information Grammaticale*, 94, 5- 10.
- LEFEUVRE, Florence ; MOREL, Mary-Annick ; TESTON-BONNARD, Sandra. (2011). « Valeurs prototypiques de quoi à travers ses usages en français oral ». *Neuphilologische Mitteilungen*, 37-59.
- LEGLISE, Isabelle. (2013). *Multilinguisme, variation, contact. Des pratiques langagières sur le terrain à l'analyse de corpus hétérogènes*. Linguistique. Institut National des Langues et Civilisations Orientales- INALCO PARIS - LANGUES O'
- LEGLISE, Isabelle. (2018). « Pratiques langagières plurilingues et frontières de langues ». Dans : BESNIER, Niko et al. *Dessiner les frontières*. Lyon : ENS Éditions, 143-169.
- LIPPI-GREEN, Rosina. (2019 [1^{re} éd. 1997]). « Le mythe du non-accent », traduit de l'anglais par Gaëlle Planchenault, *Glottopol*, 31 [en ligne], 113-133. Disponible sur : http://glottopol.univ-roen.fr/numero_31.html#presentation [Consulté le : 01.02.2019]
- LIPPI-GREEN, Rosina. (2019). « *Le mythe du non-accent* » (1^{ère} édition 1997), traduit de l'anglais par Gaëlle Planchenault. *Glottopol*, 31, 151-162.
- LODGE, Raymond Anthony. (1997). *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue*. Fayard.
- MAIZONNIAUX, Christèle ; DIALLO, Ibrahima ; ARNEBERG-JONCAS, Justine ; MAHER, Katie. (2018). *The Teaching of Francophone Africa within French Studies Programs in*

Australian Universities. Adélaïde : African Studies Association of Australasia and the Pacific (AFSAAP).

- MAIZONNIAUX, Christèle. (2019). « Aborder la sensibilisation aux variétés du français en A2-B1: enjeux et opportunités ». *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, 60. [en ligne].
- MORANGE, Séverine ; CANDEA, Maria. (2010). « Aux frontières de l'écoute. Durée des échantillons et choix des auditeurs : deux variables déterminantes dans la construction des tests de perception ». *Frontières. Du linguistique au sémiotique*, Lambert-Lucas, 79-96.
- MORIN, Yves Charles. (2000). « Le français de référence et les normes de prononciation ». Dans : Francard M., Geron, G. et Wilmet, R., édés, *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 26, 91-135.
- NARJOUX, Cécile. *Le Grevisse de l'étudiant: Grammaire graduelle du français*. De Boeck supérieur, 2018.
- NIEDZIELSKI, Nancy A. ; PRESTON, Dennis R. (2000). *Folk linguistics*, vol. 122. Berlin : Mouton de Gruyter.
- OLIVET (d'), Pierre-Joseph. (1736). *Traité de la prosodie française par M. l'abbé d'Olivet* [en ligne], Paris, Gandouin. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50813j> [Consulté le 25.03.2019]
- POIRIER, Claude. (1995). « Les variantes topolectales du lexique français : Propositions de classement à partir d'exemples québécois ». Dans : Michel Francard éd., *Le régionalisme lexical*. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur., 13-56.
- PRUVOST, Jean. (2010). *La langue française : une longue histoire riche d'emprunts* [en ligne]. Dans : Canal Académie. Disponible sur : <https://www.canalacademie.com/ida6107-La-langue-francaise-toute-une-histoire.html> [Consulté le 25.03.2019]
- PUSTKA, Elissa. (2011). « L'accent méridional : représentations, attitudes et perceptions toulousaines et parisiennes. », *Lengas*, 69, 117-52.
- ROSSI, Mario. (1972). « Le seuil différentiel de durée ». *Papers in Linguistics and Phonetics to the memory of Pierre Delattre* 54.
- SOL, Marie Désirée. (2010). « Les Camerounais, et la norme du français. Représentations et attitudes sociolinguistiques ». *Le français en Afrique* 25, 221-241.
- TELEP, Suzie. (2015). « "Speaking French without an accent": ideologies about phonetic accommodation among Cameroonian immigrants in Paris ». *6th Sociolinguistics Summer School*, Aug 2015, Dublin, Ireland, 115-124.
- VALDMAN, Albert. (2000). « Comment gérer la variation dans l'enseignement du français langue étrangère aux Etats-Unis ». *French Review*, 648-666.
- WALTER, Henriette. (1982). *Enquête phonologique et variétés régionales du français*. Paris, Presses Universitaires de France, 256 p.
- WEBER, Corinne. (2013). « Pour une didactique de l'oralité : Enseigner le français tel qu'il est parlé ». *Didier, Paris*.

WEE, Lionel. (2002). « When English is not a mother tongue: Linguistic ownership and the Eurasian community in Singapore ». *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 23.4, 282-295.

WOEHLING, Cécile ; BOULA DE MAREUIL, Philippe. (2006). « Identification d'accents régionaux en français : Perception et analyse ». *Revue Parole*, 37, 55.

Sitographie :

CONSEIL DE L'EUROPE. (2001). Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECR). Paris : Didier. <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages> [Consulté le : 30.05.2020]

DESOMBRE, Vincent. (2016). *Avec ou sans accent*. Paris, France 3, (51 min). Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=qO1QNSOm07c> [Consulté le : 01.02.2020].

LECLERC, Jacques. (2013). *Décret du 2 Thermidor, An II, sur la langue française* [en ligne]. Dans : *L'aménagement linguistique dans le monde*. Disponible sur : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Decret-2_thermidor-terreur.htm [Consulté le 30/03/2020]

LECLERC, Jacques. (2017). *La Révolution française : la langue nationale* [en ligne]. Dans : *L'aménagement linguistique dans le monde*. Disponible sur : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s8_Revolution1789.htm [Consulté le 30/03/2020]

Lien sur Google Drive avec les stimuli de l'enquête : <https://drive.google.com/drive/folders/13qyyMcNLbOR-SojjL7q3scrS5-dIkptd?usp=sharing>

LEEB, Michel. « *Les accents* ». Archive INA : <https://www.youtube.com/watch?v=q0IhbTcY078> [Consulté le : 01.05.2020]

Site de Franceinfo : « *VIDEO. Agacé par une question, Jean-Luc Mélenchon imite l'accent toulousain d'une journaliste* ». Franceinfo, 17 oct. 2018. Disponible sur : https://www.francetvinfo.fr/politique/melenchon/video-agace-par-une-question-jean-luc-melenchon-imites-l-accent-toulousain-d-une-journaliste_2990879.html [Consulté le : 01.05.2020]

Site de Gallica (BNF) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8609556f/f17.image> [Consulté le 10.05.2020].

Site de la Délégation à la langue française et aux langues de France : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France> [Consulté le 16.05.2020].

Site de La Provence : <https://www.laprovence.com/article/papier/5851424/laccent-meridional-a-t-il-dit-son-dernier-mot.html> [Consulté le : 01.05.2020]

Site de Le Figaro : <https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/bientot-une-loi-pour-protoger-les-accents-regionaux-20200126> [Consulté le : 01.05.2020]

Site de Legifrance (loi Bas-Lauriol) : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000521788&dateTexte=19940804> [Consulté le 1.05.2020].

Site de Legifrance (loi Deixonne) :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000886638>
[Consulté le 1.05.2020].

Site de Legifrance (loi Léotard) :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006068930>
[Consulté le 1.05.2020].

Site de Legifrance (loi Toubon) :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005616341>
[Consulté le 1.05.2020].

Site du Conseil de l'Europe : <https://www.coe.int/fr/web/european-charter-regional-or-minority-languages> [Consulté le 16.05.2020].

Site Eval&GO : <https://www.evalandgo.com/> [Consulté le 26.05.2020].

Annexes

Annexe 1. Protocole de la recherche (version enquêteur) et la fiche de la prise de notes (2 pages)

Enquête pour le travail de recherche Master 2

P1 : Vous allez entendre 3 extraits d'entretiens spontanés de trois personnes différentes.

- Notez, pour chaque extrait, quel métier pratiquent (ou pratiquaient) ces trois personnes.
(dire si nécessaire : ces personnes sont toutes les trois professeurs)
- D'après vous, à quel niveau chacune de ces personnes peut enseigner ? En France ou à l'étranger ? Pourquoi ?
- Vous pensez que ces personnes feraient de bons ou de bonnes professeurs de Français Langue Étrangère, ou de bons ou de bonnes professeurs de français ? Toutes les personnes entendues ? Pourquoi ?

P2 : Vous allez entendre les séries des phrases prononcées par quatre différentes personnes.

Imaginez que vous travaillez dans une maison d'édition spécialisée dans les manuels de Français Langue Étrangère pour aider les apprenants étrangers ; vous devez choisir quels sont les enregistrements les plus appropriés pour ce manuel.

a. Veuillez cocher les extraits que vous voudriez garder :

		1	2	3	4
1	“Il faut voter !”	(L)	(FLE)	(A)	(V)
4	“Est-ce qu'ils blaguent ?”	(C)	(L)	(V)	(FLE)
6	“Vous voyagez en voiture ?”	(L)	(V)	(A)	(FLE)

b. Justifiez votre choix

P3, P3bis : Vous allez entendre 6 personnes lire différents extraits du même texte.

Questions 3 et 4 sont posées ensemble : écoute, curseur sur l'ordinateur, choix de carte.

- Déplacez le curseur pour répondre à quel point vous comprenez la personne.
- Choisissez parmi les cartes devant vous celle qui montre d'où vient le locuteur/la locutrice.
- Qu'est-ce que vous diriez/vous pensiez si ces 7 personnes sont des candidat.e.s pour devenir professeur.e.s de Français Langue Étrangère ?

P4 : Partie à réponses ouvertes (exemples des questions)

Pourriez-vous être enregistré pour un manuel de FLE ?

Vous aimez votre façon de parler ?/ de prononcer ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

Un accent (régional ou étranger) poserait problème pour devenir professeur.e de FLE ?

Qu'est-ce que parler avec un accent/ « sans accent » ? Connaissez-vous quelqu'un qui parle sans accent ? Quelles sont des professions qui exigent une « bonne prononciation » ?

Qu'est-ce un français standard ?

Vous parlez avec ou sans accent ? Si vous parlez avec un accent, arrivez-vous à l'atténuer dans certaines situations ? Arrivez-vous à parler avec un autre type d'accent, sans accent ?

Si vous avez un accent, est-ce que vous savez ce qui est saillant / différent d'un français sans accent ?

Il vous est déjà arrivé que quelqu'un vous fait une remarque à propos de votre manière de parler ? Vous pouvez le raconter ?

Questions pour les étrangers :

Vous avez appris le français comme ça ? (exemple des enregistrements FLE)

D'où venaient vos professeurs ?

Vous connaissez déjà tous ces accents (P3) ou c'est une découverte ?

Prise de notes

Partie 1

- 1.
- 2.
- 3.

Partie 2

		P 1	P 2	P 3	P 4
1	“Il faut voter !”				
2	“Est-ce qu'ils blaguent ?”				
3	“Vous voyagez en voiture ?”				

Partie 3

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.

Annexe 2. Questionnaire pour les participants de l'enquête (5 pages)

29.05.2020

Vos coordonnées

Vos coordonnées

Formulaire pour l'enquête de perception

*Obligatoire

1. Nom *

2. Prénom *

3. Âge *

4. Sexe *

Une seule réponse possible.

Femme

Homme

Je ne souhaite pas le préciser

Autre : _____

5. Pays *

6. Ville où vous avez vécu la plus grande partie de la vie *

7. Déménagements : où, à quel âge, pour combien de temps *

8. Ville actuelle *

9. Activité (et/ou métier) actuelle *

10. Activités précédentes (si vous avez exercé d'autres métiers/activités) *

11. Plus haut diplôme obtenu et/ou études actuelles (préciser jusqu'à quel âge et quel type d'études) *

12. Langue(s) maternelle(s) *

13. D'autres langues que vous connaissez *

14. Si vos parents parlent d'autres langues, citez-les

15. Langue maternelle du père *

16. Langue maternelle de la mère *

17. Métiers exercés par vos parents

18. Est-ce que vous avez déjà eu une formation linguistique (cours à l'Université, formation professionnelle)? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

19. Si oui, quand et laquelle

20. Est-ce que vous savez ce qu'est la phonétique? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

21. Est-ce que vous avez déjà eu la formation liée à la phonétique? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

22. Si oui, quand et laquelle

23. Est-ce que vous vous jouez un instrument musical / vous chantez professionnellement / vous avez reçu une formation musicale? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

24. Est-ce que vous avez déjà enseigné le français aux natifs? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

25. Est-ce que vous avez déjà enseigné le français aux étrangers? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

Annexe 3. Consentement de participation à signer pour les participants (1 page)
--

CONSENTEMENT DE PARTICIPATION

NOM :

Prénom :

Mme SAVENKOVA Aleksandra vous propose de participer à une enquête dans le cadre du projet universitaire, notamment dans l'écriture du mémoire. Le sujet de mémoire s'appuie sur des enregistrements effectués sur des échantillons de francophones de divers pays du monde. Ces enregistrements sont faits dans un but de recherche scientifique. Les résultats (y compris les enregistrements) peuvent en être publiés aussi bien dans des revues scientifiques que dans des ouvrages commercialisés (par exemple, manuels pédagogiques). Ils pourront éventuellement être intégrés à des systèmes de production et de perception de la parole. Dans tous les cas de publication, les informations vous concernant seront exploitées de manière anonyme. Vous pourrez par ailleurs avoir accès à toute publication éventuelle si vous en faites la demande. Votre consentement ne décharge pas les enquêteurs de leur responsabilité. Vous conservez tous vos droits garantis par la loi. Si vous acceptez de faire partie de l'échantillon d'études dans les conditions énoncées ci-dessus, veuillez signer ce document.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE

Annexe 4. Corpus. Transcription de la Partie 4 du protocole (56 pages)

L'annexe 4 contenant le corpus n'est pas disponible car nous tenons à conserver l'anonymat des participants. Pour des renseignements supplémentaires ou des demandes d'accès, vous pouvez écrire à l'auteure de ce travail – Aleksandra D. Savenkova – à aleksandra.savenkova@sorbonne-nouvelle.fr.

Attestation de non-plagiat

Je, soussignée, Aleksandra SAVENKOVA, déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures ni sources autres que celles qui sont citées. Toutes les utilisations de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, sont signalées comme telles. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Fait à Vitry-sur-Seine, le 2 juin 2020

Signature : Aleksandra SAVENKOVA